

- Un éditorial de Jean-Claude Leclerc: les 'réserves' de Mme Claire Kirkland-Casgrain (page 4)
- La Baie de James et la danse des millions, un premier article de Jacques Parizeau (page 5)
- Plus dévastateur qu'un raz de marée: un témoignage sur le Pakistan oriental (page 6)

la météo

Périodes nuageuses avec averses. Maximum de 50 à 55.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office-férial

VOL. LXN - NO 109

Montréal, jeudi 13 mai 1971

15 CENTS

Entre le marxisme et l'idéologie libérale

Paul VI propose une troisième voie

CITE DU VATICAN (AFP) — C'est au chrétien à trouver, peut-être dans le socialisme, la démocratie de demain, aussi différente du marxisme classique que de l'idéologie libérale, écrit Paul VI dans son message à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de l'encyclique "Rerum Novarum" de Léon XIII.

Ce texte a été révélé hier par deux quotidiens italiens "Il Messaggero" (qui soutient la campagne pour le divorce) et le "Corriere della Sera", bien qu'il soit en principe secret et n'ait dû être diffusé qu'au cours d'une conférence de presse demain au Vatican. Le porte-parole du Saint-Siège, le professeur Federico Alessandrini, a exprimé hier après-midi sa surprise à ce sujet. De source autorisée, on ajoute qu'une enquête a été ouverte au Vatican et que les

responsables de cette grave incorrection seront trouvés. La "lettre apostolique", qui compte trois chapitres et une cinquantaine de pages, a été adressée au cardinal Maurice Roy de Québec, président du Conseil des laïcs et de la Commission pontificale "Justice et Paix". Les catholiques, dit-elle d'abord, sont tentés soit par des "solutions radica-

les violentes", soit par "un conservatisme oublieux des injustices présentes", soit par des "idéologies révolutionnaires promettant un monde utopique et meilleur". De graves problèmes se présentent à eux: naissance d'un nouveau prolétariat dans les banlieues des grandes villes, maintien des discriminations de toutes sortes, progrès de la déin-

quance, de l'érotisme et de la drogue, ferment que l'on trouve chez les jeunes, émancipation de la femme, revendications syndicales. Le pape préconise l'engagement des catholiques et admet le pluralisme politique dans ses rangs. Mais il rejette aussi bien le marxisme athée et la "dialectique de la violence" que le libéralisme ou le néo-libéralisme qui,

"sous couvert d'une exaltation des libertés individuelles, ne stimule, en réalité, que la recherche de l'intérêt personnel et de la puissance". Sur le plan politique, "les utopies nouvelles" se nomment aujourd'hui "socialisme bureaucratique, capitalisme démocratique, démocratie autoritaire". Pour faire contrepoids à une techno-

Voir page 2: Paul VI

Le 'complot'

Bourassa croit encore que toute l'affaire est farfelue

QUEBEC, (par Pierre-L. O'Neill) — Ressuscitée par le premier ministre Trudeau, l'affaire du "gouvernement parallèle" a connu hier à l'Assemblée nationale des rebondissement qui ont mis en évidence les points de vue opposés des gouvernements d'Ottawa et de Québec. Le premier ministre Bourassa a été amené à contredire implicitement son homologue canadien.

Interviewé pour l'émission Week-end Magazine de dimanche prochain, M. Pierre Elliott Trudeau affirmait que le recours aux mesures de guerre durant les événements d'octobre dernier, était entre autres justifié par le fait que le directeur du Devoir, M. Claude Ryan, projetait avec la complicité d'autres personnes, le remplacement du

gouvernement Bourassa par un gouvernement parallèle. Au chef parlementaire du Parti québécois, le docteur Camille Laurin, qui lui demandait de commenter cette nouvelle, le premier ministre Bourassa a répondu que le point de vue de Québec n'a pas changé, référant l'opposition aux déclarations publiques antérieures. Or, en novembre dernier, M. Bourassa affirmait n'avoir jamais considéré sérieusement la rumeur du gouvernement parallèle et il qualifiait cette hypothèse de "farfelue".

C'est à la demande du Québec qu'Ottawa a décrété l'application des mesures de guerre, rappelait hier M. Bourassa à l'Assemblée nationale. Néanmoins, dans son en-

Voir page 2: Bourassa

Les ports seront gérés par conseils autonomes

OTTAWA (CP) — Le ministre des transports, M. Don Jamieson, a énoncé hier aux Communes une nouvelle politique des ports nationaux visant à donner plus d'autonomie aux autorités portuaires actuellement sous l'autorité du Conseil des ports nationaux.

Des conseils portuaires locaux seront chargés de l'administration des neuf ports canadiens actuellement gérés par le Conseil des ports nationaux.

Le Conseil proprement dit sera fractionné. Deux seulement de ses quatre membres demeureront à Ottawa; un sera chargé, à Vancouver, des problèmes des ports du Pacifique et l'autre, en poste à Montréal, s'occupera des questions ayant trait aux ports de l'est du Canada.

Une commission nationale des ports sera mise sur pied et prise en charge par le secteur maritime du ministère des transports.

Cette commission, a révélé hier M. Jamieson, sera formée de membres nommés par les gouvernements provinciaux et les autorités portuaires individuelles et avisera le ministère et le Conseil des ports.

Il serait prématuré, a expliqué hier le ministre Jamieson, de modifier la loi sur le Conseil des ports nationaux avant que la commission des ports ne fasse des recommandations.

Demièrement, M. Jamieson a laissé entendre aux membres de la commission parlementaire sur les transports que selon lui les ports canadiens devaient tous être régis par la loi sur les ports nationaux.

Les ports canadiens sont administrés de diverses façons, certains répondant à l'autorité du Conseil des ports nationaux, d'autres à celle de commissions régionales, certains étant administrés par le ministère des pêcheries ou celui des travaux publics.

Neuf ports sont sous l'administration du Conseil des ports nationaux: Vancouver, Churchill, Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi, Québec, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), Halifax et Saint-Jean (Terre-Neuve).

Une commission portuaire sera instituée à chacun de ces centres. La commission sera consultée sur la nomination des directeurs du port, sur le budget, la planification, etc.

Comme il existe des développements portuaires importants sur la côte Ouest qui ne sont pas administrés par le Conseil des ports nationaux, le gouvernement chargera un haut-fonctionnaire du ministère des transports de la coordination de toutes les opérations portuaires en Colombie-Britannique.

"Ces mesures, a déclaré M. Jamieson, devraient plaire à ceux qui réclament plus d'autonomie et de meilleures communications avec Ottawa".

Le ministre des transports avait annoncé il y a un peu plus d'un an l'intention du gouvernement de décentraliser l'administration des ports canadiens. La politique exprimée hier fait suite à diverses recommandations faites au ministre par divers groupements et organisations intéressés à l'administration des ports.

L'opposition a accueilli favorablement

Voir page 2: Les ports

Question (sans réponse) aux Communes:

Les présumés conjurés d'octobre ont-ils été mis en accusation?

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA — Les partis de l'Opposition s'apprent à livrer un combat cet après-midi pour que le comité conjoint des Communes et du Sénat appelé à étudier la législation d'exception utilisée en temps de crise puisse avoir tout le loisir d'examiner à fond les circonstances entourant la proclamation de la loi des mesures de guerre en octobre dernier et l'adoption de la loi d'urgence temporaire qui s'ensuivit.

Le porte-parole officieux de l'opposition conservatrice en la matière, M. Eldon Woolliams, a en effet déclaré hier que son parti présenterait vraisemblablement un amendement pour faire élargir le mandat du comité.

Le projet de résolution du gouvernement, qui devait être débattu aujourd'hui, propose que le comité fasse rapport sur "le genre de mesures législatives nécessaires pour faire face aux cas urgents qui pourraient à l'occasion résulter à l'avenir du désordre ou de la violence..." En réponse à une question du député Woolliams, le leader du gouvernement à la Chambre, M. Allan MacEachen, a dit que la motion était claire et qu'elle n'avait pas pour but de s'intéresser au passé. "C'est une motion qui regarde vers l'avenir", a-t-il dit.

Le député Woolliams a alors demandé au ministre s'il ne croyait pas qu'il était nécessaire au contraire de tenir compte des faits importants concernant la crise d'octobre puisque le comité sera créé précisément à cause des événements survenus au Québec. Jugant que le débat s'engageait ainsi sur le

fond, le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, a interrompu le député et lui a conseillé de faire valoir son point de vue lors du débat prévu pour cet après-midi.

Par ailleurs, le député conservateur Gordon Fairweather, ancien procureur

Voir page 2: Les présumés

Communications: G. Pelletier assume l'intérim

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a été nommé hier ministre intérimaire des communications.

L'ex-ministre des communications, M. Eric Kierans, a démissionné de son poste le 29 avril pour manifester son désaccord avec la politique économique du gouvernement. Après cette démission, le ministre en charge des postes, M. Jean-Pierre Côté, a été nommé ministre suppléant.

Hier, un porte-parole du bureau de M. Trudeau a expliqué que le ministère des communications avait été confié à M. Pelletier parce que ce dernier avait travaillé en étroite collaboration avec le ministre démissionnaire, notamment dans les domaines de la câble-diffusion et de la télévision éducative.

Trudeau estime que Bourassa a avalisé la formule d'amendement

OTTAWA, (d'après la PC) — Il semble que le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, souhaite ardemment que son collègue du Québec, M. Robert Bourassa, souscrive à la formule d'amendement constitutionnel qui avait été mise au point lors de la rencontre des premiers ministres du pays, à Ottawa, en février, M. Trudeau, par ailleurs, parait convaincu que la victoire de son gouvernement, en 1968, ainsi que celle du parti de M. Bourassa au Québec, l'an dernier, ont répondu de façon positive à la question de savoir si le Canada constituait ou non une seule nation.

A propos de la formule d'amendement, M. Trudeau désire notamment, dans l'interview de Radio-Canada dont il a été plusieurs fois question depuis deux jours et dont son bureau a publié mardi soir une transcription complète: "Per-

mettez-moi de vous rappeler que la formule d'amendement, telle qu'elle avait été posée en février et telle qu'elle avait été discutée depuis décembre par diverses provinces, y compris le Québec, avait été acceptée dans le cadre du communiqué final par M. Bourassa et que ce dernier avait été élu par une forte majorité de la population du Québec et qu'il occupe la grande majorité des sièges."

M. Trudeau précise qu'il se fonde "sur les représentants élus du Québec et sur le gouvernement québécois qui ont déclaré en février que c'était là un bon point de départ pour le rapatriement et l'amendement de la constitution". Rappelons que M. Bourassa avait clairement indiqué en février qu'il n'acceptait ni ne repoussait la formule, et qu'il entendait la proposer à l'examen de son cabinet. Cette formule,

que le communiqué de la conférence constitutionnelle de février appelait "formule d'accord possible", proposait que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord puisse être amendé avec l'accord de six des 10 provinces et celui d'Ottawa. Au nombre des six provinces devaient cependant se trouver le Québec et l'Ontario, ainsi qu'une province de l'ouest et une de l'est.

Les partis d'opposition, à Québec, ont déjà fait savoir qu'ils repoussaient la formule en cause parce que le Québec, selon eux, ne pourrait jamais obtenir l'accord des autres provinces sur des amendements qui lui auraient donné une plus grande puissance.

Le 9 février, d'ailleurs, lors de la conférence de presse qu'il avait donnée à l'issue de la conférence constitutionnelle, M. Trudeau n'avait aucune-

Voir page 2: Trudeau estime



M. Joseph Luns, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, hume l'odeur d'un cigare que lui offre son homologue ouest-allemand, M. Walter Scheel, au cours de la réunion de la Communauté européenne à Bruxelles, qui s'est terminée tard cette nuit avec un double accord facilitant l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. (Téléphoto AP)

Double accord à Bruxelles

BRUXELLES (AFP) — A deux heures du matin, la négociation entre la Communauté et la Grande-Bretagne a franchi un pas considérable: l'accord est fait d'une part sur la période transitoire concernant l'agriculture (alignement des prix de préférence communautaire), d'autre part sur le régime à réserver au sucre du Commonwealth.

Ce double accord qui, selon toute

apparence, revêt un caractère décisif pour l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun, a été obtenu à l'issue d'un marchandage laborieux. Les deux délégations, siégeant chacune de leur côté et la commission, en la personne plus particulièrement de M. Jean-François Deniau, faisant le pont entre les deux.

Cet échange de concessions et

d'efforts de compréhension traduisait un véritable désir d'aboutir cette nuit même à une décision.

En ce qui concerne le sucre, domaine dans lequel le médiateur de la commission a dû déployer des trésors d'ingéniosité, les Anglais ont donné leur accord seulement referendum. M. Rippon a fait valoir, en effet, qu'il ne pouvait pas

Voir page 2: Bruxelles

Baie de James

L'Hydro-Québec n'envisageait pas terminer son rapport de rentabilité avant septembre

QUEBEC (Par G.L.) — Le rapport de l'étude de rentabilité du potentiel hydraulique de la Baie de James doit être présenté à l'Hydro-Québec le premier septembre prochain.

C'est ce que l'on peut lire en toutes lettres dans le rapport annuel pour 1970 de l'Hydro-Québec, déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre des richesses naturelles, M. Gilles Massé.

Pourtant, il y a près de deux semaines déjà, le premier ministre, M. Bourassa, annonçait aux libéraux réunis au Colisée de Québec que le gouvernement avait décidé d'aménager les eaux du bassin de la Baie de James et d'entreprendre les travaux dès cet été, en se basant sur les études déjà complétées et sur la recommandation de l'Hydro, ainsi qu'en fait foi une lettre du président datée du 29 avril.

Mais le rapport déposé hier est beaucoup plus circonspect et prudent. "A la fin de l'année (1970), y lit-on, les ingénieurs travaillaient encore à mettre au point le programme des calculs de rentabilité à effectuer par ordinateurs afin de déterminer dans quelle proportion ce potentiel est économiquement réalisable. Le rapport de cette étude doit être présenté le 1er septembre 1971."

D'autre part, dans son rapport personnel en date du 5 mars, le président Roland Giroux fait état de la nécessité d'études préliminaires approfondies en ces termes:

"La tâche d'effectuer un choix judicieux entre les diverses options qui s'offrent pour faire face à l'augmentation constante de la charge du réseau a continué de retenir notre attention. L'ampleur des travaux à entreprendre et des sommes à investir pour créer les nouvelles puissances de production dont nous aurons besoin après 1976 exige des études préliminaires approfondies."

"Sans perdre de vue l'évolution des prix de revient de l'énergie électrique produite par des centrales thermiques classiques ou nucléaires, nous avons accéléré la mise au point des études déjà commencées depuis quelques années

sur les rivières du versant québécois de la Baie de James."

Ces études portent en particulier sur cinq rivières offrant ensemble un potentiel de plus de 10 millions de kilowatts et une productibilité annuelle de l'ordre de 70 milliards de kilowatts-heure.

M. Giroux conclut sur ce point: "Sans anticiper sur les conclusions des études en cours, ni sur les décisions dont elles seront suivies, et sans préjuger non plus des difficultés de toute nature qui peuvent surgir, disons qu'en général les prix de revient actuels des autres formes d'énergie favorisent l'examen des ressources hydrauliques encore inexploitées du plateau laurentien."

Le rapport proprement dit de l'Hydro dit: "Sur le versant québécois de la Baie

de James, des centaines d'hommes envahiront au printemps de 1971 les bassins des rivières Notteway, Broadback, Rupert et Eastmain et de la Grande Rivière pour continuer d'y recueillir des données hydrographiques, topographiques, géologiques et autres." L'on ajoute que les études en cours sur la rivière Eastmain et la Grande Rivière sont à des étapes moins avancées que celles des trois rivières plus au sud.

Il est vrai que, le 22 avril, le président a recommandé au gouvernement d'entreprendre sans délai le développement de la Baie de James.

Mais alors, qu'advient-il de l'étude de rentabilité dont le même président dit qu'il la recevra dans quatre mois? Sur

Voir page 2: L'Hydro-Québec

Le SST

Tentative de dernière chance pour 'ressusciter' le projet

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a déclaré hier soir la Chambre des représentants pour son vote favorable à la poursuite du projet SST et il a invité le Sénat à suivre cet exemple.

"Je félicite la Chambre des représentants, a déclaré M. Nixon, pour avoir, avec beaucoup de sagesse, renversé sa position sur le SST et j'invite instamment le Sénat à reconsidérer dans les plus brefs délais son vote précédent."

C'est par 201 voix contre 195 que la Chambre des représentants a "ressuscité" le projet d'avion de

transport supersonique américain en décidant de consacrer à son développement les 85 millions de dollars que le gouvernement devait verser aux constructeurs à la suite de "l'enterrement" du projet.

M. Nixon a indiqué que le Congrès venait de faire, "au bénéfice de milliers d'ouvriers d'un bout à l'autre du pays un premier pas important" en vue "d'assurer le leadership technologique", des Etats-Unis et, ce faisant, "de contribuer immentement au progrès de la civilisation".

Voir page 2: Le SST

suites de la première page

PAUL VI

cratie toujours plus envahissante, pour suit la lettre, il faut inventer des formes, modernes de démocratie, donnant à chacun non seulement la possibilité de s'informer et de s'exprimer, mais aussi de s'engager dans une responsabilité commune. Les groupes humains doivent devenir communautés.

Mais condamner une idéologie n'empêche pas d'en voir "les éléments positifs et dignes d'appréciation", comme pour le socialisme. Ce sera aux chrétiens à distinguer, "parmi les diverses expressions du socialisme, une aspiration généreuse et une recherche plus juste". Avec "discernement", ils utiliseront ce qui peut convenir dans les courants idéologiques, sans s'engager, toutefois, dans des systèmes contraires à la foi et à l'enseignement de l'Eglise.

D'autre part, la presse romaine du soir s'interrogeait hier sur la "fuite" spectaculaire de l'important document pontifical qui ne devait être connu que demain.

Selon "Momento Sera", ce serait le premier cas du genre. "Le Vatican, écrit-il, est d'autant plus déçu que le maximum de précautions entoure les documents pontificaux sur le point d'être publiés: évidemment, il y a eu une fuite. Autant qu'on le sache, le pape s'est désolé d'un fait qui montre que le secret ne fonctionne pas au Saint-Siège comme il le devrait. Il y a déjà eu des fuites dans le passé: du temps de Pie XII, il fut possible d'annoncer le titre et le contenu de l'encyclique sur l'Eglise en Chine, mais on n'avait jamais vu le texte d'une lettre encyclique sortir du Vatican avant sa publication."

Cependant, les rumeurs les plus diverses circulent déjà au sujet de la "fuite" et de l'enquête qui a été ouverte. Certains pensent qu'elle pourrait s'être produite à l'imprimerie Polyglotta du Vatican, dont le personnel a présenté samedi une liste de revendications au cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat. Selon d'autres, le coupable serait un prêtre, dont on distingue mal le but. Pour d'autres, il s'agirait enfin d'un grave cas de corruption.

L'HYDRO-QUÉBEC

s'est-il passé au juste entre mars et la fin du mois d'avril pour que le gouvernement puisse annoncer sa décision de développer les cinq rivières - même celles dont les études sont à un stade préliminaire? M. Bourassa prétend que les études ont été accélérées, mais a-t-on fait des relevés en plein hiver?

De toute façon, le premier ministre est censé rendre publics aujourd'hui même d'autres documents pour éclairer la lanterne des députés, en prévision de la réunion de la commission parlementaire des richesses naturelles, mardi prochain. Les dirigeants de l'Hydro-Québec diront peut-être alors quel rôle ils jouent - ou ne jouent pas - dans le fabuleux projet de six milliards.

TRUDEAU ESTIME

ment déclaré que le Québec avait accepté la formule d'amendement. "Il y a eu accord, avait-il alors déclaré, sur la forme d'un communiqué constituant une formule d'accord possible, ce qui signifie que nous devons tout réexaminer la formule dans le détail, l'expliquer aux membres de nos cabinets, de sorte qu'en juin il nous sera possible de dire si cette formule d'accord possible a entraîné un accord de principe."

Parlant d'autre part de la question des deux nations, M. Trudeau déclare: "J'espère que l'attitude selon laquelle il n'existe qu'une nation est à jamais acceptée dans tout le Canada". Chaque candidat du Québec, aux élections de 1968, "avait déclaré qu'il croyait dans le fédéralisme et dans une seule nation canadienne".

Selon le premier ministre, la question est ainsi réglée au niveau fédéral. Au niveau du Québec, "j'estime qu'elle a été réglée lors de l'élection provinciale où M. Bourassa avait été élu en proposant une forme de gouvernement très ouvertement fédéraliste".

Le Parti conservateur et le Nouveau

parti démocratique "éprouvent des difficultés à cet égard, estime M. Trudeau. S'ils sont dépourvus de prudence au point d'en faire une question de débat au cours de la prochaine campagne... ou s'il se trouve des partis au Québec qui veulent faire campagne en faveur de deux nations ou plus, ou encore en faveur d'un régime d'Etat associé, nous serons en mesure de leur répondre".

LES PRÉSUMÉS

général du Nouveau-Brunswick, a posé par la suite une question qui laissa la chambre dans un silence glacial.

"Je veux poser une question importante en rapport avec le débat de demain, intervint M. Fairweather. Le ministre sait-il si Claude Ryan, et d'autres, qui sont présumés impliqués dans un complot pour créer un gouvernement parallèle, ont été accusés de conspiration séditionnaire ou s'ils ont été accusés sous l'empire de la loi des mesures d'urgence temporaires? Peut-être pourrait-il nous dire que ces gens demeurent une excuse utile pour justifier la proclamation de la loi des mesures de guerre". Le gouvernement n'a pas répondu à cette question.

M. Fairweather condamnait ainsi, par une question qui ne demandait pas de réponse, les propos que le premier ministre Trudeau a tenus cette semaine. Dans une entrevue télévisée par l'équipe de l'émission Weekend pour diffusion dimanche, et dont le contenu a été révélé prématurément.

Dans cette entrevue, M. Trudeau a répété l'accusation qu'il a déjà faite, qu'un complot se tramait contre le premier ministre Robert Bourassa pendant la crise et que certaines personnes préparaient un "gouvernement parallèle". Le nom du directeur du Devoir avait été attaché à cette affaire. M. Ryan avait toutefois apporté des démentis formels et documentés.

Les interventions aux Communes hier, permettent de penser que le débat sur la création du comité pourrait être acrimonieux. Il est entendu que le Nouveau parti démocratique, comme les conservateurs, veut aller au fond des choses. Ce parti s'est opposé depuis les débuts à l'adoption des mesures d'exception touchant le Québec mais, de surcroît, il s'oppose à ce que le comité parlementaire comprenne des sénateurs. Le chef néo-démocrate, M. David Lewis, a en effet dit à plusieurs reprises que l'inclusion des sénateurs avait pour but d'orienter le comité dans une direction réactionnaire et de faciliter d'autant l'adoption de mesures répressives. Quoi qu'il en soit, les partis d'opposition se refusent à donner leur caution au gouvernement et à prendre des décisions à sa place. Ils voudront sans doute se servir du comité pour mettre le gouvernement en contradiction avec lui-même.

D'autre part, les récentes déclarations de M. Trudeau concernant le prétendu complot passent de moins en moins la rampe. Les observateurs sont en effet de plus en plus convaincus que les accusations de M. Trudeau sont hors de propos sous ce rapport.

Le premier ministre était absent de la Chambre hier. Les journalistes ont donc voulu interroger le ministre de la justice, M. John Turner, après la période des questions. M. Turner a dit, en réponse à une question, qu'il ne pouvait pas porter des accusations de conspiration séditionnaire contre qui ce soit, puisque c'était lui, de toutes façons, une responsabilité des procureurs généraux des provinces. Il s'est refusé à tout autre commentaire et il a mis les journalistes en garde contre une interprétation abusive des paroles du premier ministre Trudeau.

Le député Woolliams, de son côté, a déclaré aux journalistes que le Conseil du parti conservateur allait se réunir et qu'il déterminerait de quelle façon il s'assurait à ce que le débat sur les lois d'exception ne tourne pas court.

"Il est fort probable que nous présentions un amendement, a-t-il dit. C'est plus qu'une possibilité technique".

M. Woolliams a affirmé que la motion gouvernementale est rusée (tricky). Comment pouvons-nous tirer des conclusions si nous n'obtenons pas les faits qui ont motivé le gouvernement? s'est demandé le député.

M. Turner nous a déjà dit qu'il y avait trois raisons pour la proclamation de la loi d'exception, a-t-il poursuivi. La première c'est la requête du premier ministre Bourassa; la seconde, c'est celle du maire Drapeau, et la troisième consiste en certaines preuves non révélées de terrorisme. Et maintenant M. Trudeau nous dit qu'il y a une quatrième raison, soit celle du complot contre le gouvernement québécois. Nous devons éclaircir cela avant d'adopter une loi nouvelle, a dit encore M. Woolliams.

Le député a dit enfin que le premier ministre Trudeau a jusqu'à récemment fait prévaloir ses vues à l'encontre de celles du ministre de la justice et qu'il fallait éclaircir cela également.

LES PORTS

cette nouvelle politique, déplorant seulement le manque de précisions sur maints sujets.

Le député conservateur de Moncton, M. Charles Thomas, a souhaité que les membres de la commission parlementaire sur les transports puissent visiter les ports touchés par la nouvelle politique avant de formuler des recommandations.

M. Thomas a aussi mis en doute la nécessité de poster un membre du Conseil des ports nationaux à Montréal pour l'administration des ports de l'est. Les ports de l'Atlantique ont des problèmes bien différents de ceux de Montréal et leurs intérêts entrent souvent en conflit.

Un député néo-démocrate a souhaité pour sa part que les petits ports de pêche du Canada soient un jour administrés par le gouvernement tandis que le député créditiste de Portneuf, M. Roland Godin, a exprimé certaines réserves au sujet de la nouvelle politique, craignant qu'elle ne crée un autre organisme inutile. "J'aurais été plus heureux d'entendre M. Jamieson nous annoncer l'expansion de la marine marchande canadienne", a conclu M. Godin.

BOURASSA

trevue à Weekend Magazine, M. Trudeau ne compte pas la demande du Québec au nombre des justifications au recours des mesures de guerre. Il n'y fait même pas allusion.

LE SST

Pour encourager le Sénat dans la voie qu'il voudrait lui voir prendre, le président a ajouté: "Je réaffirme la promesse que j'ai déjà faite, à savoir que le projet SST ne sera pas mis en production jusqu'à ce que toutes les appréhensions concernant ses effets sur l'environnement aient été complètement écartées. J'espère que les membres de la Chambre haute se laisseront persuader par les mêmes arguments qui ont animé la Chambre basse et que, lorsqu'ils auront à se prononcer sur ce projet, ils l'approuveront eux aussi".

Toutefois, le vote de la Chambre des représentants n'est pas définitif. Il doit en effet être confirmé lorsque les parlementaires se prononceront sur l'ensemble du projet financier prévoyant l'ouverture de 6,8 milliards de dollars à des titres divers. L'autorisation de verser 85 millions de dollars d'indemnités aux constructeurs du SST américain - Boeing pour la cellule et General Electric pour les moteurs - faisait partie de ce projet. Les partisans du SST, dans une tentative de la dernière chance pour ressusciter l'appareil, avaient décidé de proposer que cette somme soit consacrée à la continuation du programme de construction de deux prototypes de SST américains. C'est leur proposition que la Chambre a approuvée huit semaines après avoir refusé les 293 millions de dollars de crédit demandés initialement par l'administration pour le programme.

BRUXELLES

donner son accord définitif sans en référer aux pays du Commonwealth intéressés. Mais comme il s'est engagé à faire valoir auprès de ceux-ci sa conviction que la formule adoptée est la meilleure pour préserver leurs intérêts, on peut admettre que sa promesse d'apporter son accord définitif prochain équivaut à une véritable acceptation de son gouvernement.

Ces deux chapitres ayant été menés à bien, non sans peine, les négociateurs de Bruxelles, dans le climat favorable ainsi créé, ont abordé sans plus tarder le troisième point de l'ordre du jour: le règlement financier. A deux heures du matin, les six mettent au point leur position commune sur ce chapitre. A l'étage au-dessous, la délégation anglaise attend les émissaires de la communauté. Il ne semble pas douteux qu'avant la fin de la nuit les Sept se réuniront pour enregistrer leur accord de principe sur ce point capital, étant bien entendu qu'on ne prétend pas parvenir à préciser les chiffres de ce tenet.

LE MUSÉE

Suite de la page 3 accord, notamment par la mise au point de programmes conjoints. Au surplus, dit-il, le musée d'art contemporain s'orientera de plus en plus vers l'art moderne et le design.

L'association qui a fondé le Musée



Les Éditions du Jour ont dix ans

Pour marquer le 10^e anniversaire des Editions du Jour, le tout-Montréal littéraire, politique et mondain avait hier rendez-vous dans les salons polyvalents, et toujours accueillis, de la maison qu'anime inlassablement Jacques Hébert, fondateur, président et directeur général. Mais comme il ne voulait pas faire courir toute la ville à seule fin de célébrer une décennie marquée d'innombrables lancements, M. Hébert s'est avisé qu'il convenait, à cette occasion, de lancer un nouvel ouvrage, celui qu'il a lui-même décidé d'écrire sous le titre tout à fait hébertien de "Blabla du bout du monde", recueil des souvenirs qu'il n'avait pas encore relatés et qui se situent pour la plupart dans un décor exotique: Panama, Brésil, Afrique, Japon, Corée, etc.

Ce qui aura frappé les témoins de ces 10 ans des Editions du Jour, c'est d'abord l'éclectisme débridé de l'éditeur qui, outre des créations littéraires de toutes les écoles pour tous les goûts, a réussi à publier des ouvrages didactiques qui vont de la cuisine au sexe en passant par les carburateurs, et, surtout, des essais politiques, sociologiques, économiques où l'on retrouve à peu près toutes les thèses, anti-thèses et contrethèses qui s'agitent sur toutes les questions passées, présentes et futures de ce pays. Il convient donc de saluer en Jacques Hébert, à l'occasion de cet anniversaire, l'un des artisans les plus acharnés de l'édition populaire et pluraliste, celle du jour, précisément.

À Columbus, Ohio

M. Thatcher annonce des élections en Saskatchewan

COLUMBUS, Ohio (PC et PA) - Des élections auront lieu dans un mois en Saskatchewan, a déclaré hier le premier ministre de la province, M. Ross Thatcher, dans un discours qu'il prononçait au congrès annuel de l'Association des médecins de l'Etat de l'Ohio.

Comme on lui demandait s'il était en faveur d'un retour à l'entreprise privée dans le domaine des soins médicaux en Saskatchewan, M. Thatcher a répondu:

"Je n'oserai pas répondre à cette question à un mois des élections".

L'orateur n'a pas précisé la date de ces élections, mais l'on sait qu'il doit

donner un préavis d'au moins 28 jours. Les dernières élections dans cette province avaient eu lieu le 11 octobre 1967.

La législature de la Saskatchewan compte 59 sièges, qui se répartissent actuellement, entre les libéraux, 34; le NPD, 24 et un siège vacant.

Le discours de M. Thatcher a été essentiellement réservé à l'histoire du régime d'assurance-maladie administré par la province. Il s'est dit hostile à la socialisation de la médecine.

"Un petit bout de socialisme, c'est comme un petit bout de grossesse. Une fois que ça commence, il est bien difficile de cesser."

existe depuis 111 ans et l'immeuble actuel a été érigé en 1912. Le déficit accumulé du Musée est de \$800,000, et le déficit annuel d'environ \$150,000. Des experts évaluent à 234,000 pieds carrés la surface nécessaire; or le Musée n'a que 61,000 pieds carrés à sa disposition. Affaibli par ses déficits, étouffé par le manque d'espace, le Musée de Montréal n'avait plus d'autre choix que de démocratiser ses structures pour assurer son avenir et son rayonnement.

D'autre part, un projet que nourrit M. Cloutier, c'est celui de la création d'un Musée de l'homme à Montréal, où pourraient être exposées les importantes collections d'ethnologie amérindienne que le Québec possède déjà et qui sont présentement inaccessibles au grand public.

Au sujet du cinéma, le ministre a dit qu'il envisage la création d'un fonds de soutien et de développement qui s'auto-financerait après le coup de pouce initial du gouvernement.

Bouchette

La typhoïde frappe de nouveau

BOUCHETTE (Le Devoir) - Le petit village de Bouchette, situé à environ 15 milles au sud de Maniwaki, dans la vallée de la Gatineau, serait frappé par une grave épidémie de fièvre typhoïde causée par les eaux polluées de la rivière Gatineau.

Le maire du village, M. Florent Larivière, a affirmé que 47 personnes étaient atteintes et que malgré les demandes répétées des autorités municipales de Bouchette au gouvernement pour obtenir un aqueduc, la plupart des villageois s'alimentaient encore directement à même les eaux de la rivière Gatineau.

Les Drs Jean-Guy Houle et Marcel Lavigne ont déclaré, quant à eux, qu'ils avaient traité une trentaine de cas de typhoïde à l'hôpital de Maniwaki depuis le 28 avril. Ils ont dit que d'autres médecins avaient dépisté des cas à domicile.

Selon le maire Larivière, il y a eu à plusieurs reprises des cas isolés de typhoïde à Bouchette depuis quelques années. Entre-temps, à Québec, le

Dr Martineau, directeur du service d'épidémiologie, a déclaré qu'il n'y avait pas de cas graves pour le moment et qu'il fallait encore établir s'il s'agissait bien de typhoïde.

Le Dr Jean-Paul Breton, épidémiologiste du ministère, a été mandaté pour faire enquête à ce sujet. Mais les gens du conseil municipal de Bouchette ont surtout sursauté devant la recommandation que leur a faite la Régie des eaux de retenir les services d'un ingénieur afin de préparer un rapport sur ce que coûterait un aqueduc.

"C'est ridicule!" de commenter le secrétaire-trésorier de Bouchette, M. Viator Guillet, dans une entrevue accordée au Montreal Star.

M. Guillet a affirmé qu'en 1963 une étude avait justement été préparée à ce sujet et avait coûté \$216,422 et qu'il en coûterait 50% plus cher, pour rien, aujourd'hui.

Le maire Larivière a dit que sa municipalité avait soumis au gouvernement un projet d'aqueduc et d'usine de filtrage puis d'autres projets plus humbles et finalement, il y a quelques mois, un projet de puits communautaire pour les villageois. Il affirme n'avoir jamais reçu de réponse et ajoute: "C'est la même histoire tous les ans. Les mêmes symptômes apparaissent et on nous dit que c'est de la typhoïde. Deux fois par année, ils viennent vérifier l'eau; deux fois par année, ils nous disent qu'elle n'est pas potable et deux fois par année ils s'en retournent comme ils sont venus."

Selon le maire, quelques no-

tables seulement ont pu dépenser \$3,000 pour avoir un puits artésien à eux mais que les villageois ne seraient même pas capables de payer les intérêts de la dette nécessaire pour construire un aqueduc et une usine de filtrage et que la municipalité, avec un budget de moins de \$19,000, ne pouvait même pas songer à entreprendre pareils travaux.

Hier, le Dr Martineau, a déclaré que 250 doses de vaccin contre la fièvre typhoïde avaient été envoyées à Bouchette. Le ministère de la santé a aussi recommandé aux villageois de faire bouillir leur eau avant de la boire. L'école n'a pas été fermée.

L'eau "potable" à Bouchette est pompée directement de la rivière dans les maisons. A cet endroit, la rivière transporte les déchets industriels de Maniwaki de même qu'une partie des eaux d'égout de cette ville.

La dernière épidémie de typhoïde au Québec remonte à 1927 alors que 300 personnes étaient mortes de cette maladie infectieuse avant qu'on repère le porteur du bacille; un individu qui travaillait dans une laiterie. La fièvre typhoïde se manifeste par des vomissements et des diarrhées accompagnés d'une forte fièvre.

Advertisement for Gravelly featuring a tractor and text: "D'UN SEUL COUP! GRAVELLY La charrue rotative exclusive de Gravelly, donne un parfait sillon en une opération... pas de réglage, pas de discage ni hersage. Donne des sillons de 7" de profondeur par 8" de largeur. Venez pour une démonstration. Tracteur Gravelly Super Convertible de 7.6 cv. et charrue rotative. W. H. PERRON & CIE Ltée 515, boul. LABELLE Châteauguay, Laval 332-3610"

Advertisement for LIS: "La LIS en ébullition C'est à l'assemblée générale de disposer du conflit (R. Lemieux) M. Raymond Lemieux, président national de la Ligue pour l'intégration scolaire (LIS), a déclaré, hier, qu'il ne permettrait pas que deux individus s'emparent du mouvement qu'il dirige sans consulter l'assemblée générale des membres. Il faisait ainsi allusion à MM. Laurier Gravel, président de l'exécutif de la LIS et André Lamy qui ont tous deux réuni l'exécutif la semaine dernière pour destituer M. Lemieux de son poste de président. Selon ce dernier, M. Gravel avait déjà démissionné comme président de l'exécutif, M. Lamy n'occupait aucun poste et de toute manière l'exécutif n'a aucun pouvoir de destitution en vertu de la constitution de la LIS. Le nom du mouvement est du reste enregistré au nom de M. Lemieux qui peut à tout moment le révoquer mais qui peut aussi le céder à un futur président. M. Lemieux a annoncé que les membres de la LIS étaient convoqués en assemblée générale, le 30 mai prochain, pour disposer de cette crise au sein de la LIS. Pour le moment, M. Lemieux et ses fidèles sont d'avis que l'exécutif dirigé par M. Laurier Gravel n'existe plus et que seuls le conseil national et le président national peuvent agir en convoquant l'assemblée des membres. "Je me soumettrai à la volonté de l'assemblée générale, de dire M. Lemieux au cours d'une conférence de presse hier, mais je ne permettrai pas que deux individus s'emparent du mouvement et annulent la cause pour laquelle nous consacrons nos efforts."

Advertisement for Peugeot Sigil: "PEUGEOT SIGIL ÉLÉGANTE CONFORTABLE ROBUSTE \$2,245 à \$3,700 Essayez-la SIGI MOTORS LTD. 1124 Bleury, coin Dorchester, Mtl Tél.: 861-1222 861-7888"

Advertisement for English Conversation Course: "COURS DE CONVERSATION ANGLAISE Renseignez-vous sur nos cours accélérés ou intensifs disponibles toute l'année. La qualité des cours LPS est inégalable. Assistez sans obligation, à une démonstration gratuite. LPS "SPÉCIAL VACANCES" JEUNES ÉTUDIANTS, ENSEIGNANTS, profitez cet été, de cours de conversation anglaise spécialement créés pour vous et bénéficiez de nos tarifs imbattables. LPS EST UNE INSTITUTION RECONNUE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC Renseignements, tests de classification, inscriptions, tous les jours de 9 heures à 21 heures, le samedi, jusqu'à 14 heures. LPS® - Montréal 878-2821 Étage "F", Place Bonaventure LPS® - Québec 529-0331 4e étage, 500 est, Grande-Allée"

Administré par une corporation mixte

Le Musée des beaux-arts déménagerait dans l'est

par Gilles Lesage

QUEBEC — La nouvelle corporation qui dirigera le Musée des beaux-arts de Montréal fera construire un nouvel immeuble, l'édifice actuel de la rue Sherbrooke se révélant insuffisant. Toutefois, aucune précision de date ou de lieu n'est encore connue.

C'est ce que le ministre des affaires culturelles, M. François Cloutier, a fait savoir hier en annonçant la conclusion d'une entente entre son ministère et le Musée.

Une clause de cette entente stipule que les parties conviennent que sera construit un nouvel immeuble pour le Musée. Selon le ministre, la nouvelle corporation sera libre de choisir l'emplacement.

L'une des propositions prévoit que le

bâtiment serait édifié sur les terrains de la Place des arts. M. Cloutier a laissé entendre qu'il ne voit pas d'objections à cela, mais il appartiendra à la corporation d'en décider. Chose certaine, il souhaite que le futur Musée soit situé plus à l'est de Montréal.

L'entente intervenue fait suite à un an de négociations et vise à faciliter l'expansion et à élargir les structures du Musée, trop à l'étroit dans l'Ouest.

Ainsi, la présente corporation sera dissoute et une corporation mixte sera créée dans laquelle le gouvernement du Québec et la ville de Montréal (ou la Communauté urbaine de Montréal) seront représentés. Le conseil d'administration comportera quinze membres représen-

tant les intérêts privés du Musée; dix membres désignés par le gouvernement; deux membres représentant la ville ou la CUM. Le comité exécutif de la corporation comprendra dix membres: six du Musée, trois du gouvernement et un de la ville ou de la CUM.

Dans le but de remédier aux difficultés financières auxquelles le Musée fait face depuis quelques années, le ministère comblera le déficit pour 1970-71 jusqu'à concurrence de \$100,000, en plus de la subvention de \$50,000 déjà versée. Des crédits annuels seront ensuite demandés à l'Assemblée nationale. Tous les biens et droits du Musée des beaux-arts deviennent la propriété de la corporation qui en assurera toutes les obliga-

tions.

(A Montréal hier soir, un porte-parole du Musée a confirmé qu'il appartiendra au conseil d'administration de la nouvelle Corporation de choisir l'emplacement du nouveau bâtiment. Mais, a-t-il dit, il serait étonnant que l'immeuble actuel, rue Sherbrooke ouest, entre la rue Simpson et l'avenue Ontario, soit détruit. C'est un immeuble très solide. Mais il n'est pas conçu de telle sorte qu'on puisse y ajouter des étages. Toutefois, le musée est propriétaire d'un terrain de 600 pieds à l'arrière du bâtiment actuel et pourrait peut-être y édifier une autre structure. Ce sont là des hypothèses, a-t-il tenu à souligner, puisque le projet en faveur d'un nouvel immeuble, situé

plus à l'est, semble devoir l'emporter. Le cas échéant, le Musée actuel serait conservé et affecté à certaines expositions, peut-être même à un musée de l'homme, projet qu'envisage de réaliser prochainement M. Cloutier.)

M. Cloutier a souligné que, faute d'espace et d'argent, quatre-vingt pour cent des collections du Musée ne sont pas exposées. Si une entente n'était pas intervenue, le Musée aurait pu être fermé ou les collections de grand prix transférées à la galerie nationale d'Ottawa.

Le ministre a noté également que le régime d'association prévu à l'entente colle avec l'organisation des musées en Amérique du nord et que l'on s'est inspiré du modèle de l'Art Gallery de

l'Ontario. Ce régime permet de mettre à profit les talents et le bénévolat des 7,000 membres du musée, qui pourra en outre être subventionné de façon régulière au même titre que les troupes de théâtre ou de ballet, ou les grands orchestres. De même, les subventions émanant d'Ottawa pourront être plus élevées.

M. Cloutier a dit qu'il s'agissait d'un nouveau budget et que l'entente n'affecterait en rien le développement et les projets des deux musées gouvernementaux, celui de Québec et le Musée d'art contemporain, à Montréal. Il estime qu'il n'y a pas de concurrence entre les musées et que tous bénéficieront du nouvel

Suite à la page 2

Les Fédérations

93.3% de l'objectif est atteint

La Campagne des Fédérations a atteint cette année 93.3% de l'objectif de onze millions. Cela représente en fait \$71,000 de plus que l'an dernier, soit \$10,259,000, a annoncé hier soir le président de la campagne 71, M. Léonard Hynes.

Malgré des conditions économiques défavorables, malgré un taux élevé de chômage, les auxiliaires ont réussi un tour de force, celui de sensibiliser la population aux 300,000 personnes desservies par les 112 agences que regroupe la Campagne des Fédérations.

Le président du conseil d'administration de la campagne, M. André Trudeau a promis l'appui du personnel per-

manent ainsi que des bénévoles au nouveau président de la campagne 72, M. Jean Richer, vice-président du Canadien national pour la région du Saint-Laurent.

Les efforts déployés par les bénévoles a dit M. Hynes, au cours de la soirée de clôture qui avait lieu à l'hôtel Reine-Elizabeth et dont chacun des participants avait dû payer son repas, n'auront pas été vains. La Campagne des Fédérations est maintenant mieux connue du public qui souhaitons-le, adoptera une attitude plus positive et plus chaleureuse envers elle. "Nous espérons que la campagne 72 s'amorcera dans un climat plus favorable de compréhension et de sympathie générale, a dit le président sortant de charge.

Étudiants et professeurs doivent être maîtres des cegeps (la CEQ)

La Corporation des enseignants du Québec (CEQ) a réclamé hier que le gouvernement modifie la loi des cegeps de façon à donner les pleins pouvoirs aux assemblées générales des étudiants et des professeurs de ces institutions.

Aux yeux de la CEQ, la solution aux difficultés récentes des collèges d'enseignement général et professionnel ne réside pas dans un recours à la répression mais plutôt dans une plus grande confiance dans la maturité des premiers intéressés: les professeurs et les étudiants.

Le président de la Fédération des

enseignants de cegeps affiliés à la CEQ, M. Gérard Blouin, a signalé que même si les collègues doivent être au service de leur milieu, ils doivent d'abord être au service de leur clientèle immédiate, c'est-à-dire les étudiants.

"Les cegeps devraient être au service du milieu, a déclaré M. Blouin, mais ils ne sont souvent que manipulés par une fraction de ce milieu."

Selon la formule préconisée par la CEQ, les grandes orientations pédagogiques des collèges devraient être établies par l'assemblée générale des étudiants et des professeurs. Un conseil pédagogique formé paritairement d'étudiants et de professeurs aurait ensuite pleine autorité sur toutes les questions pédagogiques à l'intérieur des politiques définies en assemblée générale.

Le rôle des représentants du monde du travail ou du milieu universitaire se limiterait aux activités d'un comité consultatif chargé de faire des recommandations au conseil pédagogique. Il n'y aurait plus aucun représentant du

milieu socio-économique au conseil d'administration.

Ce conseil d'administration ne serait d'ailleurs responsable que la gerance du collège. Les décisions pédagogiques ne releveraient pas de lui. Il serait formé de neuf membres: trois représentants des parents, trois des enseignants, trois des étudiants, du directeur général et du directeur des services pédagogiques. Ce dernier serait aussi membre d'office du conseil pédagogique. Les administrateurs du collège n'auraient alors qu'à mettre en pratique les décisions des organismes déjà mentionnés.

Le président de la Fédération des enseignants de cegeps a aussi commenté la nouvelle loi que veut promulguer le ministère de l'éducation: "elle devrait être un cadre très général ouvert à toutes sortes d'expérimentations. Chaque milieu pourrait ainsi s'organiser en fonction de son évolution propre et de son niveau de développement", a-t-il expliqué.

La politique du livre

L'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, par son conseil exécutif, vient de déplorer l'absence de consultation quant au projet du ministère québécois des affaires culturelles de mettre en application sa "politique du livre".

Tout en attendant le texte même de l'arrêté en conseil, non encore publié, l'ACBLF — qui est d'avis qu'un "puissant lobby" a joué dans la consultation préalable à ce décret — annonce qu'elle soumettra prochainement un rapport plus élaboré aux autorités compétentes.

La consultation qui n'a pas été faite "aurait permis de constater que plusieurs bibliothèques achètent déjà régulièrement au Québec (bibliothèques publiques et scolaires) mais que certaines (bibliothèques universitaires et spécialisées) ne peuvent le faire pour l'ensemble des achats en raison de la structure internationale du marché du livre et de la nature hautement spécialisée de certaines publications.

Le désaccord persiste au Cégep de Saint-Laurent

Le syndicat des employés de soutien du collège de Saint-Laurent a agité hier le spectre de nouvelles manifestations étudiantes si les parties n'arrivent pas à s'entendre sur les heures de travail du personnel féminin et sur la rétroactivité salariale.

Le syndicat refuse notamment que les femmes soient astreintes à un travail

de nuit sous prétexte que les autres collègues qui observent la même convention collective n'ont pas de telles exigences.

Le syndicat revendique aussi l'application intégrale de la clause concernant la rétroactivité même si les conditions du collège de Saint-Laurent sont assez particulières. C'est en effet M. Robert Belle-Isle, l'administrateur spécial nommé par le gouvernement après la mise en tutelle du collège, qui a accepté d'appliquer la convention collective des autres cegeps.

Il est toutefois peu probable que les étudiants emboîtent à nouveau le pas aux employés de soutien puisque cela signifierait automatiquement la perte de leur année scolaire. De toutes façons les représentants du syndicat ont demandé hier une rencontre avec M. Belle-Isle afin de trouver une issue à cette impasse.

Pendant ce temps, au collège du Vieux-Montréal qui a aussi connu une année fort troublée et de nombreuses interventions des forces policières, on a mis sur pied une commission d'étude chargée d'améliorer la vie du collège. Cette commission a lancé hier un appel à tous les intéressés, les invitant à présenter oralement ou par écrit leurs commentaires.

Cette commission rendra public à la fin de juin un rapport préliminaire mais aucun autre document ne sera publié auparavant de façon à assurer une pleine liberté de manoeuvre aux membres de cet organisme.

aujourd'hui

Aujourd'hui et vendredi, 20ème Conférence annuelle du Centre de relations industrielles de l'université McGill. La conférence dont le thème est "L'influence du contexte économique, social et politique sur les relations industrielles" se tient dans l'édifice Stephen Leacock, rue McTavish, Montréal.

Aujourd'hui et demain, premiers Etats généraux de l'audio-visuel au Québec au pavillon des sciences de l'éducation de l'université de Montréal, 90, avenue Bellingham. Organisés conjointement par la Société pour le développement de la technologie en éducation et le Centre audio-visuel de l'université de Montréal ces Etats généraux consistent en un congrès destiné à toutes les personnes intéressées à l'audio-visuel sous tous ses aspects et en une exposition de matériel dernier-cri de ces techniques.

Les membres du Comité des organisations féminines catholiques du Canada invitent les femmes au kiosque de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale au Salon de la femme, Place Bonaventure, afin de formuler publiquement des intentions de prières pour que la paix et la justice s'établissent sur terre et de présenter leur obole qui servira à soutenir des projets d'action sociale en Amérique latine.

Aujourd'hui et demain, sessions d'étude de l'Association des institutions d'enseignement secondaire (AIES) à l'hôtel Sheraton Château de Blois, 975, rue Hart, Trois-Rivières, sur le thème "La stabilité de l'enseignement secondaire privé".

Aujourd'hui, symposium sur les transports organisé conjointement par l'université de Montréal et le Conseil du port de Montréal. Sous le titre "Montréal, capitale des transports du Canada 1970-1980", ce symposium réunit des délégués des universités, de l'industrie et des gouvernements à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, de Montréal.

A 12h30, les membres du Kiwanis Club de Montréal reçoivent M. David Waters, éditeur associé du Montreal Star, qui parlera de la liberté de presse et du problème de la censure. La causerie a lieu au 1080, rue Beaver Hall Hill.

A 18h30, conférence de M. Jean Cournoyer, ministre québécois du travail et de la main-d'oeuvre, à l'occasion de la 20ème Conférence annuelle du Centre de relations industrielles de l'université McGill. La Conférence sera prononcée au salon Louis XIV de l'hôtel Sonesta.

A 20h00, assemblée générale du Comité de planification de Saint-Laurent à l'Association communautaire de Saint-Laurent, 1745, boulevard Décarie, Ville Saint-Laurent.

A 20h30, inauguration de l'exposition de photographies intitulée "F.64", organisée par l'Atelier de photographie du Service des parcs de Montréal, au centre Père Marquette, 1600, rue Drucourt.

Montréal, port d'appel de la Greek Line

La Greek Line a décidé d'inclure Montréal comme étape de croisière de ses navires de luxe.

L'annonce en a été faite hier après une réunion à laquelle participaient le vice-président exécutif de la Greek Line, M. Ami Vassiliades, ainsi que des représentants du port de Montréal et le maire Jean Drapeau. Ce dernier s'est dit heureux de savoir que "l'Olympia" mouillera dans le port de Montréal et contribue à accroître la clientèle touristique de Montréal, ce qui est propre à attirer un plus grand nombre de visiteurs dans d'autres régions du Québec.

L'Olympia fera son voyage inaugural le 27 septembre alors qu'il quittera New York; l'arrivée à Montréal est prévue pour le 1er octobre. La Greek Line précise que la première croisière prévoit une excursion sur le Saint-Laurent ainsi que sur le Saguenay, l'Olympia cinglera ensuite vers les Antilles, pour un voyage de 12 jours.

Deux nouveaux services

Loisirs et relations publiques

La ville de Montréal compte créer bientôt deux nouveaux services municipaux, à savoir ceux des loisirs et des relations publiques.

C'est ce qu'a annoncé hier le maire Drapeau à l'issue de la réunion du comité exécutif de la ville de Montréal. Ces deux projets sont inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 17 mai.

M. Zalloni, adjoint au cabinet du maire, a précisé que le nouveau service des loisirs est une "excroissance du service des parcs" dont on détachera ce qui concerne les sports et les loisirs. Les

terrains de jeu et les aénas seront ainsi sous la responsabilité du service des loisirs auquel ne sont pas attachées cependant, comme on l'avait laissé entendre plus tôt, les activités de Terre des Hommes.

Toujours selon le porte-parole de la mairie, le service des relations publiques assurera la promotion de la ville de Montréal, tâche jusqu'ici assumée par le maire lui-même. Ce nouveau service sera également chargé d'informer la population sur les rouages administratifs de la municipalité et sur les procédures à suivre pour se prévaloir des services offerts.

Conspiration séditeuse

Le choix des jurés sera repris à zéro

par Pierre Richard

Le juge Laurent Bélanger a ordonné hier que l'on recommence à zéro le choix du jury pour le procès de MM. Charles Gagnon et Jacques Larue-Langlois et a démis de ses fonctions le premier et seul juré qui avait été saisi la veille.

Le juge Bélanger a prononcé ce "ministrial" après qu'il eut jugé préjudiciables aux accusés certaines allusions qui ont été faites, au début de la journée hier, au cours de l'interrogatoire d'un candidat juré. A cause de leur caractère préjudiciable, le juge a demandé aux journalistes de ne pas faire état de ces allusions.

Tout comme la première semaine de requêtes et de débats préliminaires, le choix du jury dans ce procès pour conspiration séditeuse se déroule laborieusement dans une atmosphère tendue qui donne lieu à de nombreux incidents et escarmouches.

C'est après un ajournement de plus d'une demi-heure au cours duquel il a rencontré Me Patrick Falardeau, procureur de la Couronne, et Me Robert Lemieux, avocat de l'accusé Larue-Langlois, que le juge Bélanger a annoncé sa décision de recommencer le choix du jury.

En fin de journée, seulement deux candidats avaient été retenus comme jurés; il s'agit d'un professeur, âgé de 60 ans, enseignant dans une école élémentaire de Verdun et d'un jeune de 27 ans à l'emploi du gouvernement fédéral.

Au cours de ce nouveau choix, trois candidats ont été jugés partiaux, un a été accusé préemptoirement par la Couronne et, enfin, un candidat barbu a été mis à l'écart par la Couronne. Par ailleurs, les accusés Gagnon et Larue-Langlois ont souligné qu'ils n'ont pas participé aux consultations qui ont précédé la décision de procéder au choix d'un nouveau jury et que ce "ministrial" a été déclaré indépendamment de leur volonté.

Le juge Bélanger a rejeté, d'autre part,

une demande de Me Robert Lemieux pour le serment que l'on fait prêter aux jurés choisis, n'astreignant pas ceux-ci à garder le secret sur leurs délibérations une fois le procès terminé. Selon le juge, la possibilité pour les jurés de dévoiler après le procès le contenu de leurs délibérations pourrait exercer sur eux une pression avant qu'ils ne rendent leur verdict.

Quelques candidats jurés qui ont été interrogés, n'ont pas manqué de se plaindre au caractère fastidieux de leur attente dans les corridors du Palais de justice.

VENTE DE LIVRES

40% SUR \$20.

RÉDUCTION DE 40% SUR CHAQUE ACHAT D'AU MOINS \$20. AU MAGASIN SEULEMENT

LIBRAIRIE TRANQUILLE

67 Ste-Catherine ouest 844-6571

Au printemps l'eau dégoutte...

Faites installer les GOUTTIÈRES HO-DO

Galvanisé • Cuivre • Aluminium Émaillé

ESTIMATION GRATUITE

MONTRÉAL 322-4160 QUEBEC 872-9244

PRIMEAU MÉTAL INC.

Jacques Lalanne

Un cœur neuf sans greffe

VIENT DE PARAÎTRE...

UN COEUR NEUF SANS GREFFE

par JACQUES LALANNE

- Une étude scientifique démontrant l'influence de l'exercice physique sur le cœur, la santé et la durée de la vie.
- Comment choisir le sport qui sera le plus bénéfique pour son cœur
- Douze méthodes d'entraînement.

En vente partout à \$3.50 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

ÉDITIONS DU JOUR

ÉDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

Les "réserves" de Mme Kirkland-Casgrain

A s'en tenir aux plats fins que le ministre du tourisme servait mardi aux journalistes à l'Institut de l'hôtellerie, et aux chiffres que Mme Claire Kirkland-Casgrain a compilés pour son "opération accessibilité", un grand déblocage serait survenu à Québec dans le scandale des clubs privés de chasse et de pêche. A contempler l'étendue des parcs, des lacs et des rivières enfin ouverts aux Québécois, jamais, pourrait-on croire, ils ne seront assez nombreux pour saturer d'aussi vastes espaces.

Malheureusement, tout autre demeure la réalité. Le programme de trois ans dévoilé par Mme Kirkland-Casgrain il y a deux mois à l'hôtel Reine-Elisabeth et que le ministre a relancé cette semaine dans une publicité fort habile, répond, il est vrai, à des exigences pratiques dont aucun projet d'accessibilité ne saurait se dispenser. Mais il ne saurait tenir lieu de politique. Loin de résoudre, en effet, le problème du régime de privilèges que les politiciens de la belle province ont instauré, à même le domaine public, pour le plaisir de leurs amis et des étrangers, l'opération "accessibilité" ne fait qu'accorder quelques réserves pour les indigènes québécois, sans toucher réellement au système des clubs privés.

Quand l'été dernier des groupes de citoyens entreprirent "l'occupation" de certains territoires devenus "privés" par les bons soins du gouvernement provincial, plusieurs voix s'élevèrent pour réclamer non seulement l'abolition de cette incroyable féodalité, mais également un programme "d'accessibilité" pour la population. Autrement, les privilèges auraient été remplacés par des débrouillards, mais la masse des citoyens déjà défavorisés n'aurait pu sortir de la déchéance urbaine qui lui tient lieu de loisir depuis tant d'années. Aussi est-ce sous le signe de "l'accessibilité" que le gouvernement Bourassa entreprit de répondre aux exigences de la population.

Le ministre des finances Raymond Garneau a déjà annoncé à l'Assemblée nationale que le gouvernement consacrerait au cours des trois prochaines années quelque \$9,5 millions, dont \$4,235,400 dès cette année, à l'opération de Mme Kirkland-Casgrain. Pour les 4 millions de citoyens, dont 200,000 pêcheurs, qui habitent entre Hull et Trois-Rivières, 3,000 milles carrés de territoire, 2,000 lacs, une quarantaine de rivières, sont ouverts à la chasse et à la pêche. Un personnel a été embauché, représentant quelque 230 agents de conservations, gardiens et techniciens. Dès le 1er juin, postes d'accueil et de contrôle, véhicules, embarcations, télécommunications, et mécanismes d'exploitation seront au service de la population. D'ici là tout un programme d'information pratique doit être rendu public.

En dévoilant son programme, le ministre

du tourisme, de la chasse et de la pêche n'a pas manqué de souligner qu'en ce domaine les citoyens de la région de Montréal étaient les plus défavorisés. Aussi a-t-on considéré que "les mieux servis" étaient une étape prioritaire d'un programme général. Seule l'expérience pourra permettre de vérifier si cette priorité, sans nul doute justifiée, trouvera une réponse dans la population visée. Il est possible que des milliers de citoyens, écartés depuis tant d'années de ces loisirs réservés à des privilégiés, ne se prévalent pas spontanément des possibilités offertes par le ministre. Si des organisations de soutien sont nécessaires pour les loisirs urbains, peut-être devra-t-il en aller de même pour les loisirs de chasse et pêche et de tourisme dans le domaine québécois. Il sera nécessaire de surveiller cet aspect de "l'accessibilité"; autrement, il ne manquera pas d'apôtres des clubs privés pour voir dans la passivité de la population un plébiscite consacrant le régime des privilèges pour lequel le gouvernement Bourassa n'a pas encore annoncé de politique véritable.

Car le scandale des clubs privés demeure, nonobstant les diners de l'Institut de l'hôtellerie. Mardi, le ministre n'a eu pour affronter la question que ce pitoyable aveu d'impuissance: "Quand on entre dans un terrain où il y a énormément de privilèges, ce n'est pas facile." C'est tellement peu facile que le gouvernement n'a mis fin qu'à 103 baux de location, sur les quelque 1,525 accordés sur les terres de la Couronne en date du 31 mars 1969, d'après le rapport annuel du ministre. C'est si difficile que les 200,000 pêcheurs recensés par Mme Kirkland-Casgrain se partageront 3,000 milles carrés de nouveaux territoires, alors qu'à la date susdite 30,000 privilégiés jouissaient de 23,534 milles carrés de territoires. C'est si difficile qu'après bientôt 10 ans d'étude, le ministre n'a rien encore à annoncer à ce chapitre honteux, alors que les baux "privés" continuent vraisemblablement d'être renouvelés.

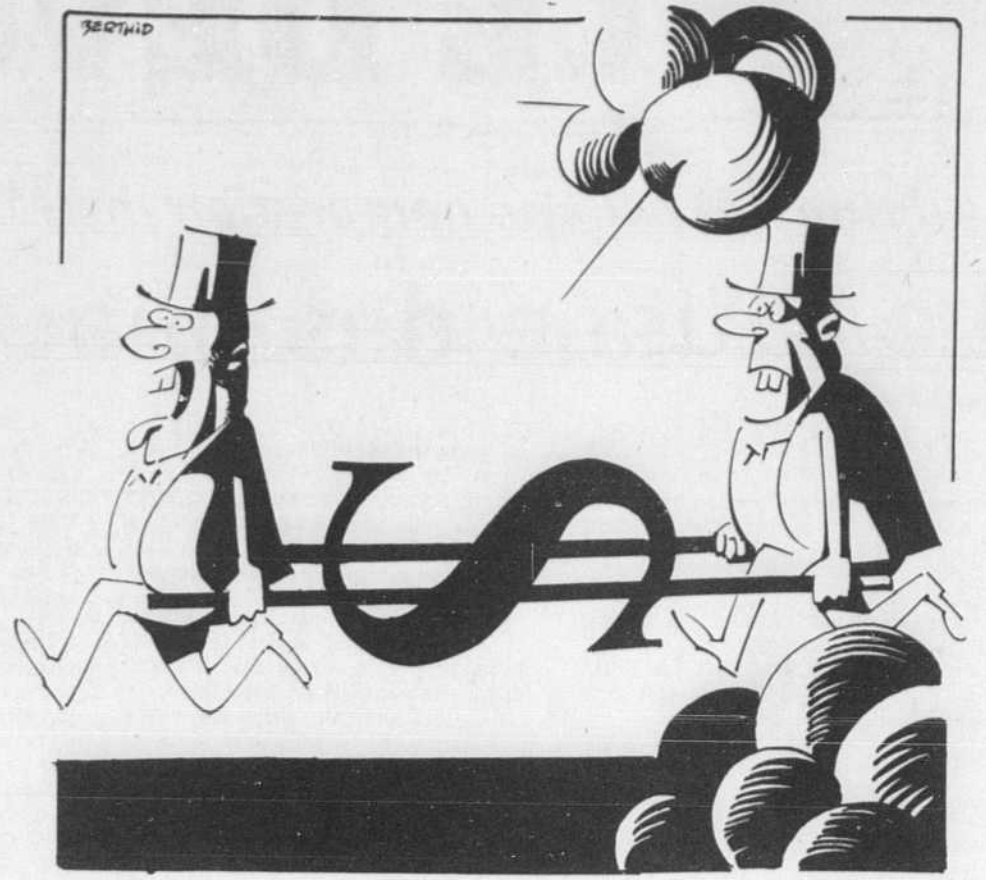
L'été dernier, toute à désamorcer le scandale, Mme Kirkland-Casgrain déclarait: "Ce serait l'idéal pour moi de dire: on ouvre tout, mais... c'est tout un programme d'éducation pour faire comprendre aux gens que c'est leur propriété." Comme si, en vérité, ce n'était pas de l'éducation politique et civique des hommes publics qu'il aurait fallu s'inquiéter, depuis 60 ans qu'ils concèdent à leurs amis et à des étrangers des territoires qu'ils n'ont pas eu la décence d'aménager d'abord pour leurs concitoyens. Plutôt que de l'ignorance ou de l'insouciance de la population, le député de Marguerite-Bourgeois aurait dû se préoccuper d'abord de l'impuissance du cabinet Bourassa dans ce domaine et de l'arrogance des profiteurs qui n'ont pas encore eu la décence de renoncer aux territoires qu'ils accaparent.

Pour liquider 103 concessions, le ministre a dû, de son propre aveu, affronter de nombreuses résistances: "Pendant dix jours le téléphone n'a pas dérangé," raconte un communiqué gouvernemental. Que va-t-il advenir des immobilisations et des équipements qui appartiennent aux clubs et du personnel qui ont été embauchés? Pour le moment, les 103 groupes touchés bénéficieront d'un régime de transition dont les conditions semblent fort humaines. Mais quelle sera la politique du gouvernement actuel à l'endroit des autres clubs privés? Va-t-il les laisser faire d'autres dépenses importantes? Leur valeur, qui dépassait déjà \$48 millions en 1969, devra-t-elle atteindre \$100 millions pour que Québec décide d'une politique d'acquisition ou d'expropriation? Combien de milles de route le gouvernement Bourassa laissera-t-il les clubs privés ajouter aux 6,750 milles qu'ils avaient déjà construits à cette date avant d'en venir à une politique générale pour l'ensemble des territoires concédés?

Loin de stimuler le développement du territoire, des milieux ruraux et de leurs populations défavorisées, le régime actuel n'a fait hélas que le bloquer. Le ministre de Mme Kirkland-Casgrain, qui prétend devoir y aller graduellement, a la naïveté de raconter, pour expliquer certaines lenteurs, qu'il aurait bien voulu, par exemple, acheter cette année 1,100 chaloupes, mais que "la production annuelle des fabricants québécois, pour ce genre d'embarcation, se situe aux environs de 800... et nous ne sommes pas le seul client". Et pendant ce temps-là on met en chômage des travailleurs des produits de la forêt. On ne le répètera jamais assez: c'est tout le développement du domaine public et des populations qui pourraient en vivre qui sera handicapé si on laisse à côté des "réserves" prévues par Mme Kirkland-Casgrain pour les indigènes québécois, tous ces fiefs privés où les citoyens sont tenus pour des braconniers et des étrangers dans leur propre pays.

Le programme dévoilé par le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche n'est pas mauvais. Il ne saurait cependant tenir lieu de politique. C'est la responsabilité des libéraux qui gardent quelque décence et de l'Opposition de réclamer du gouvernement Bourassa une politique nette pour l'ensemble de la question. Les députés devraient notamment exiger du ministre Kirkland-Casgrain qu'il dépose à l'Assemblée nationale la liste des propriétaires des clubs privés qui ont déposé les Québécois de leur territoire. Les gens d'ici ne toléreront pas indéfiniment d'être arrêtés pour avoir osé, sur le territoire qui est censé être le leur, pêcher ou chasser au dépit des Américains ou des patrons du régime.

Jean-Claude LECLERC



— Arrêtez la guerre!

lettres au DEVOIR

À quoi sert-il de rêver?

J'aimerais bien savoir quelles sont ces "qualifications" que possède la "culture francophone" (comme si qui lui permettrait de "respecter les traits particuliers des langues et des cultures d'autrui et de créer une symbiose harmonieuse de leurs richesses originelles" lorsque se produira le grand affrontement universel des cultures prévu par M. Turcotte dans le Devoir du 5 mai. Que je sache, les coloniaux francophones ne se sont pas plus embarrassés de respecter la culture des peuples qu'ils ont colonisés que les coloniaux non francophones. Quel respect a eu la culture française pour la culture américaine aux beaux temps de la Nouvelle-France?... Et je suppose qu'au jour J, les "cultures" vont tenir une conférence au sommet pour voter en faveur de la culture française et adopter une charte des droits de la culture? Et s'il y a 6 milliards de Chinois pour 1 milliard de francophones, la culture chinoise

sera évincée par les "qualifications" (d'autant plus nombreuses qu'on ne les précise pas) de la francophonie? Parce que, évidemment, le nombre, la puissance politique et économique ne sont rien à côté de la qualité! Parce que, évidemment, le fait qu'il y ait 220 millions d'individus par-

ticipant à la culture anglaise en Amérique du Nord ne compte pour rien dans la détérioration de la culture française incarnée dans 5 millions seulement de Québécois! Non, mais, on se fout du monde. Richard BOURRET, traducteur, Ottawa, le 6 mai 1971

Discrimination inconsciente?

Lundi, le 3 mai dernier, une fusillade éclatant pendant un vol de banque. Un des trois voleurs a été abattu, les deux autres se sont enfuis.

Sur les ondes de CKLM, j'ai entendu François Bérubé décrire les événements et parler de deux "Apaches" qui ont échappé à la police. J'ai aussi entendu Janine Paquet, à CBF, lire un bulletin de nouvelles où il était question d'un "Apache" tué.

Serait-ce que les Indiens, après tant d'années d'injustice, ont décidé de déterrer la hache de guerre? Comme le F.L.Q. à un certain moment, vole-t-on les banques pour financer la révolution?

A moins, mais je n'ose le croire, tellement on nous a répété que cela n'existait pas chez nous, à moins qu'il ne s'agisse d'une certaine forme de discrimination. Serge MONGEAU, médecin, Montréal, le 11 mai 1971

Un "salon" qui ressemble plutôt à une foire

Permettez-moi quelques commentaires à la suite de ma récente visite au Salon de la Femme, édition 1971.

Ayant constaté, l'année dernière, de sérieuses lacunes, mais, à la fois, une bonne volonté évidente devant la critique constructive, j'ai eu peine, cette année, à croire ce que j'avais devant les yeux.

En tant que femme, je suis indignée qu'on nous présente une telle "foire commerciale", le tout sous le nom prestigieux du

"Salon de la Femme". Selon moi, le vocabulaire qui conviendrait comme un gant à cette manifestation de mauvais goût serait: "Salon du Mic-Mac".

Si les organisatrices du salon s'imaginent faire évoluer la condition de la femme d'une part et d'autre part souligner le rôle qu'elle joue aujourd'hui et jouera dans les années cruciales à venir en présentant une ignorance semblable, ou bien elles sont inconscientes ou bien elles obéissent à des impératifs pas très honorables.

Encore quelques salons de cet acabit (avec un cortège de casseroles, livres de cuisine, perles, bouillottes de pacotilles, etc...) et les mouvements féministes trouveront preneurs.

Et quand on pense que des femmes sont responsables d'une telle manifestation, c'est dégoûtant. Elles devraient au moins avoir la décence de s'en tenir à l'organisation de galas d'artistes ou autres dans la même veine. Michèle BRETON, Montréal, le 10 mai 1971

Ce que l'usage a consacré...

Depuis plus de trois cents ans on dit "baie d'Hudson" et "baie James". Ces deux manières de désigner les baies en question sont donc établies, fixées par usage courant et universel. Les deux sont bonnes, mais la meilleure est la seconde, qui est la plus concise au sens: "baie James" c'est-à-dire baie qu'on appelle James, est plus correct que "baie d'Hudson". Normalement la préposition "de" indique propriété, quand elle précède un nom de personne (comme "château de Ramessy", château du sieur de Ramessy) ou relation de lieu (comme "pont de Québec", située près de Québec) ou la baie d'Hudson n'appartient pas à Hudson et n'est pas située par rapport à un lieu appelé Hudson. La formule "baie d'Hudson" est donc mauvaise en soi; il faudrait dire "baie Hudson" comme on dit "rivière Hudson".

Une loi ou une règle qui prescrirait de dire "baie de James" exigerait également qu'on dise: lac de Champlain, rivière de Richelieu, Baie de Saint-Laurent, pointe de Lévis, rue de Jacques-Cartier, boulevard de Talbot, port de Daniel, mont de Robson, parc de Maisonneuve, île de Perrot... avec toutes les équivoques et les complications que cette forme d'expressions amènerait.

Par exemple: la "rue de Jacques-Cartier" serait-elle celle qui s'appelle Jacques-Cartier ou celle qui se trouve dans Jacques-Cartier? La "rivière de Saint-Charles" serait-elle celle qui s'appelle Saint-Charles ou celle qui passe à Saint-Charles de Bellechasse ou d'ailleurs? Le "lac de Champlain" serait-il celui que Champlain a baptisé de son nom ou un lac du comté de Champlain? Le "lac de Saint-Jean" serait-il au nord ou au sud de Québec? Le "cap de Diamant"? Le pont Victoria est à Montréal, mais le "pont de Victoria" serait plutôt à Victoria dans l'île de Vancouver, la chute Roberval est dans la rivière Mattawan, mais la "chute de Roberval" est dans la ville de Roberval. N'importe quelle ville peut avoir un parc Maisonneuve,

le "parc de Maisonneuve" ne peut être que dans Maisonneuve. Complications qui se multiplient à l'infini.

Restons donc fidèles à l'appellation "baie James", la meilleure, d'emploi trois fois séculaire et universel; n'imposons pas inutilement.

l'emment une rupture avec un état de chose légitimement établi et ne créons pas une source de confusion. On change quand il le faut pour améliorer, non pas pour détenir.

Pierre LAROUSSE, Chicoutimi, le 10 mai 1971

M. Trudeau séparatiste?

Tout le monde sait la passion de M. Trudeau pour les voyages. C'est un voyageur impénitent. Un voyage n'attend pas l'autre. M. Trudeau ne peut-être contrôler sa passion des voyages et s'occuper un peu plus et un peu mieux des problèmes sérieux et graves qui existent au Canada et au Québec. Car, selon M. Trudeau, le Québec est une province comme les autres et la grande majorité des Québécois ne veut pas que la Belle Province se sépare du reste du Canada. C'est une façon de voir les choses qui est loin d'être la vraie. M. Trudeau devrait venir faire un petit voyage sérieux de temps en temps à travers le Québec et s'interroger sur sa vision des choses changeant. Du moins, c'est à souhaiter.

Mais peut-être que M. Trudeau aime la provocation? Par son attitude aussi étrange que bizarre, un très solide et entièrement exagéré et incompréhensible de la réalité qui se joue quotidiennement au Québec et une insouciance vraiment pénible pour un tel chef d'état, M. Trudeau désire-t-il devenir le foyers certain du Canada, un pays qu'il aime tant? Plusieurs Québécois prestigieux et éclairés le croient, et le nombre de ceux qui voient un Québec indépendant augmente sans cesse chaque jour. M. Trudeau, au fond, veut peut-être que le Québec devienne indépendant? Qui sait?

Pierre LATREILLE, Montréal, le 12 mai 1971

propos d'actualité

"Quand ces "nouveaux pouvoirs" dénoncent telles malformations sociales, v.g. les pseudo-consultations ou la manipulation des citoyens par le truchement d'une information subtilement biaisée; quand ils se font groupes de pression et réclament pour tous le droit d'être entendus; quand ils demandent des structures mieux adaptées pour permettre aux plus petits de s'exprimer, quand ils réclament d'être associés à l'élaboration des décisions qui les concernent; quand ils réclament le dialogue pour dissiper les incompréhensions et aérer l'atmosphère; quand ils rappellent que les exigences de la vie l'emportent sur les lois et les systèmes périmés; quand ils se refusent de voir les impératifs économiques prendre le pas sur les exigences humaines et sociales; quand ils crient sur tous les toits que les besoins des gens doivent passer avant la puissance de l'argent, comment douter que leur action soit marquée au coin du meilleur humanisme et s'inspire du meilleur esprit évangélique?"

Rapport de l'OCDE sur les politiques nationales de la science au Canada, 1969.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910. Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan. Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy. Directeur de l'information: Jean Francoeur. Trésorier: Bernard Larocque.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 101. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Incorporee Canadienne, dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$35 par année; six mois: \$19. À l'étranger: \$40 par année; six mois: \$22; trois mois: \$12. Édition du samedi: \$10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

bloc-notes

Les visages multiples de la sagesse judiciaire

Pendant qu'au Québec la Cour provinciale rejetait la demande d'annulation d'élection dans Duvernay, la Cour suprême de Nouvelle-Ecosse était appelée à se prononcer sur une cause semblable découlant de l'élection générale tenue dans cette province l'automne dernier.

A la suite d'un recensement, un candidat avait été déclaré élu par une majorité d'une voix. Or, il fut établi, au cours de l'instruction de la requête en annulation, que quatre électeurs qui s'étaient présentés aux urnes n'avaient pas droit de vote, n'ayant pas résidé dans la province pendant les douze mois qui précèdent le scrutin.

Constatant que le nombre des votes déposés illégalement dépassait la majorité obtenue par le candidat vainqueur, le tribunal, sans autre considération, a conclu qu'il devait annuler l'élection. Le

tribunal ne s'est pas demandé pour qui avaient voté les quatre électeurs illégalement inscrits sur les listes. Il a simplement constaté qu'ils avaient voté sans en avoir le droit, et il a conclu que cela projetait sur le résultat de l'élection un doute assez grave pour justifier l'annulation de celle-ci.

La Cour suprême de Nouvelle-Ecosse s'est appuyée, pour motiver sa décision, sur un jugement rendu par l'ancien ministre des finances du Canada, J. L. Isley qui devint après la guerre juge en chef de la Cour suprême de Nouvelle-Ecosse. L'extrait suivant du jugement Isley ne manque pas d'intérêt:

"Il ne semble pas exister de jurisprudence proprement canadienne sur la question en litige, sauf peut-être la décision rendue dans la cause de Jenkins vs Brecken. Mais en l'absence d'une telle jurisprudence, il paraît raisonnable de soutenir qu'une fois que la Cour a conclu que des votes supérieurs ou égaux en nombre à la majorité du présumé vainqueur ont été déposés dans les boîtes de scrutin par des personnes qui n'avaient pas droit de le faire, il est alors du devoir de la Cour de déclarer non seulement que la personne détenant ainsi une minorité des bulletins valablement déposés n'a pas été élu, mais

aussi, vu l'impuissance où le tribunal se trouve d'établir avec certitude que le candidat détenant la majorité des votes légalement enregistrés a été dûment élu, que l'élection est nulle".

Un avocat qui nous adresse des extraits du jugement rendu le 28 avril par la Cour suprême de Nouvelle-Ecosse ajoute la précision suivante, qui ne manque pas de pertinence: "En Nouvelle-Ecosse, il n'y a même pas, dans la loi électorale, d'article 411 comme ici (infractions... qui ont pu changer le résultat du scrutin) mais seulement l'article général qui dit: "Non-compliance... which did not affect...".

L'affaire de Fabre ne se régle-t-elle ni en Nouvelle-Ecosse ni devant la Cour suprême du Canada, mais devant la Cour d'appel du Québec. Le jugement rendu par la Cour suprême de Nouvelle-Ecosse est néanmoins très intéressant, ne serait-ce que parce qu'il montre qu'il n'y a pas qu'une manière d'interpréter les règles britanniques de preuve en matière de contestation d'élection.

Claude RYAN

Le voyage de Rogers au Proche-Orient

D'après diverses informations, et aussi les démarches que poursuit M. Sisco, secrétaire d'Etat adjoint américain, on peut dire que la récente tournée de M. William Rogers dans cinq pays du Proche-Orient a donné certains résultats. Ce voyage comportait des risques, car les succès possibles ne pouvaient qu'être limités tandis que la possibilité d'un échec complet pouvait faire hésiter Washington.

Même si le secrétaire d'Etat américain a été bien reçu partout, aucun accord n'a pu être conclu; les positions des deux camps demeurent assez divergentes. Toutefois, dans la recherche des conditions pouvant conduire à la réouverture du canal de Suez, les attitudes paraissent moins rigides qu'avant la visite de M. Rogers.

Ce problème du canal de Suez permet d'aborder des négociations entre Israël et l'Égypte sur des aspects particuliers du conflit, et d'amorcer une procédure qui pourrait ouvrir la voie à des discussions plus étendues. Les deux camps ont intérêt à la réouverture du canal et peuvent être incités à des concessions réciproques pour atteindre cet objectif particulier. Paul SAURIOL

propos d'actualité

"S'il est vrai que démocratie et libre entreprise se sont développés parallèlement, c'est-à-dire que liberté politique et liberté économique ont un rapport certain, on ne peut ignorer actuellement, à la lumière de l'expérience vécue et de la période conflictuelle que nous vivons, que le capitalisme a engendré des effets négatifs dont l'un des principaux est la dépersonnalisation des rapports entre les humains par suite des phénomènes de l'industrialisation et de l'urbanisation. Pouvons-nous nier qu'à défaut de tout autre idéal, l'idéal commercial ou monétaire occupe le champ de la conscience de la plupart? Pouvons-nous contester que la concentration des moyens de production entre les mains d'entreprises industrielles et financières de plus en plus considérables et la diminution des distances par l'accroissement des modes et de la rapidité des communications a eu des effets économiques avantageux mais également des retombées imprévues qui se manifestent par l'appauvrissement graduel de certaines régions devenues incapables de demeurer concurrentielles ou encore par la prolifération accentuée de certaines classes urbaines de notre société? Peut-on réputer

que nous nous sommes donnés bonne conscience en instituant tout un appareil de sécurité sociale, sans doute nécessaire et avantageux, mais qu'en ce faisant, nous n'avons pas réglé tout le problème du sentiment de sécurité personnelle et individuelle qui explique, plus qu'aucun autre facteur, l'anxiété et les conflits de notre temps?"

Extrait d'un discours prononcé par le ministre de la Justice Jérôme Choquette, devant la Chambre de commerce de Montréal, le 15 décembre 1970.

"Nous nous adressons d'abord à l'État. Service de la société et expression politique d'un peuple dont les membres sont groupés en familles, l'État doit avoir une politique qui soit vraiment familiale. La famille est un élément essentiel dans la structure sociale et toute politique sociale qui ne retient que l'individu comme unité de base est radicalement faussée."

"La situation économique de la famille". Message des évêques canadiens à l'occasion de la fête du travail 1967.

des idées

des événements

des hommes

La Baie de James

1- La danse des milliards de Robert Bourassa

par JACQUES PARIZEAU

Après plusieurs signes avant-coureurs, le gouvernement a enfin annoncé le 30 avril, à l'occasion de la réunion du Parti libéral au Collège de Québec, qu'il avait l'intention de développer l'énergie hydro-électrique de la Baie de James, à un coût estimé de six milliards de dollars.

Doubler la dette

Avant de s'engager dans le détail technique du projet, il importe de penser un instant à ce qu'il représente. Il faudra pour le financer, trouver, en dix ans, (mais surtout pendant quatre ou cinq ans), des capitaux représentant l'équivalent de la totalité de la dette en cours du gouvernement du Québec et de l'Hydro-Québec à l'heure présente.

On a toujours reproché aux Canadiens français d'une certaine époque de ne pas voir assez grand. Au moment où on doit trouver une somme égale à 1,000 dollars par habitant pour un seul projet qui, une fois commencé, ne sera plus facilement réversible, on aimerait s'assurer que, pour reprendre une expression vulgaire, quelqu'un n'ait pas grimé dans les rideaux.

En tous cas, avant d'engager une somme pareille, on peut au moins chercher à dégaucher les conséquences des gestes qu'on pose et se demander s'il n'y a pas d'autres moyens d'atteindre le même but à moindre coût et avec des effets plus utiles à long terme pour notre économie. Il s'agit d'une des décisions les plus sérieuses posées depuis plusieurs années. On ne perd pas son temps en l'examinant pendant quelques semaines.

Faisons dès le départ une prémisses fondamentale: il n'est pas question de savoir si on doit ou ne doit pas satisfaire la demande d'électricité pour les années à venir. Il faut la satisfaire. Il s'agit seulement de savoir comment.

En deuxième lieu, le gouvernement n'ayant pas jugé bon de produire les données techniques les plus récentes, il me faut nécessairement procéder à des extrapolations et dans certains cas, me contenter de poser des questions. Les séances de la Commission parlementaire sur les richesses naturelles devraient permettre de répondre à quelques-unes d'entre elles.

Troisièmement, je ne me fais pas d'illusions sur l'étendue de mes connaissances techniques en génie hydraulique ou nucléaire. Il est donc possible - en fait certain - que le technicien de ces questions trouve bien générales ou même caricaturales mes incursions dans ces domaines. Elles ne sont destinées qu'à situer un choix économique dans son cadre.

Les diverses options

Il y a actuellement trois façons principales de produire de l'électricité. On peut harnacher des cours d'eau, construire des centrales thermiques qui fonctionnent au pétrole ou au charbon, et des centrales nucléaires. Chaque procédé a un certain nombre

de caractéristiques fondamentales.

L'hydro-électricité implique des investissements dans des barrages, dans l'aménagement des chutes d'eau et dans l'équipement. La matière première ne coûte rien et les coûts de main-d'œuvre, une fois l'installation terminée, sont négligeables. Le coût de l'électricité ainsi produite dépend alors essentiellement de deux facteurs: le coût d'installation par mégawatt (1000 kilo-watts) et le coût du transport du barrage jusqu'au lieu de consommation. Dans la construction comme dans le transport, l'Hydro-Québec a à la fois une longue expérience et une expertise tout à fait remarquable.

Les centrales thermiques peuvent être construites pour utiliser du charbon (ce qui ne s'applique pas au Québec) ou fonctionner au pétrole importé. Ces centrales coûtent en frais d'installation beaucoup moins cher en mégawatt que les usines hydroélectriques (souvent moins de la moitié), mais ont des coûts de matières premières assez importants. On peut les installer près des villes (donc pas de frais de transport) mais un bon contrôle de la pollution augmente forcément les frais d'installation.

Une autre caractéristique des centrales thermiques doit être notée. On peut construire des unités de taille très variable (de cinquante ou cent mégawatts jusqu'à plus de mille). Le coût du kilowatt-heure tombe au fur et à mesure que la taille de l'unité augmente. C'est un phénomène qu'on retrouvera dans le cas des centrales nucléaires et qui a une importance particulière chaque fois que l'on veut comparer le coût d'un kilowatt-heure d'électricité produit à partir d'un barrage avec les deux autres procédés.

La première chose à déterminer consiste à savoir la taille des unités thermiques ou nucléaires avec lesquelles la comparaison a été faite.

La production de l'énergie nucléaire est un procédé nouveau. La première centrale nucléaire a bien été construite en Angleterre il y a une quinzaine d'années, mais la technologie est nouvelle, en continue évolution et elle est appelée à évoluer bien davantage au cours des vingt prochaines années.

Comme toute technologie en pleine mutation, l'énergie nucléaire donne lieu à des problèmes de mise au point plus ou moins ardu selon les procédés.

Plusieurs filières sont disponibles pour produire l'énergie électrique à partir de techniques nucléaires. Essentiellement cependant et en simplifiant, on distingue les procédés qui utilisent l'uranium naturel et ceux qui utilisent l'uranium enrichi.

Le procédé canadien (Canada) utilise de l'uranium naturel. Les investissements par kilowatt de capacité sont moins élevés que ceux d'un bon nombre de développements hydrauliques envisagés mais il y a un coût de matière première. Les problèmes de pollution ne sont pas sérieux, sauf peut-être ce qui a trait au réchauf-

fement de l'eau des rivières et des fleuves (les opinions varient d'ailleurs quant au degré de sérieux de ce facteur).

Le procédé américain utilise l'uranium enrichi, beaucoup plus cher que l'uranium naturel. Les coûts d'investissement par kilowatt sont cependant remarquablement faibles.

Un grand nombre de pays se sont orientés vers l'énergie nucléaire depuis quelques années. Aux Etats-Unis, 69,000 mégawatts sont actuellement en construction ou sur les planches à dessin. En Europe, on estime qu'en 1972, les nouvelles centrales nucléaires représenteront 34 p.c. de la capacité de production d'électricité mise en place cette année là. Même des petits pays comme la Suède et la Suisse, dont les ressources hydrauliques ne sont pas insignifiantes, se sont engagés dans cette voie. La Hollande est à mettre au point un procédé pour réduire le coût de l'uranium enrichi de près de la moitié.

Plus près de nous l'Ontario a commencé par mettre en opération une petite unité de 250 mégawatts à Douglas Point et deux de 500 mégawatts à Pickering (près de Toronto) entrant en production cette année. Deux autres sont en construction près de ce site et quatre unités de 750 mégawatts chacune seront construites à Bruce.

Des développements aussi spectaculaires ont des conséquences de tous ordres. Une nouvelle génération d'ingénieurs et de techniciens va apparaître à l'occasion de cette percée technologique. Les bureaux d'étude, les usines de fabrication d'outillage vont se localiser là où se trouvent les contrats. Des retombées industrielles de la mise au point des techniques nucléaires vont se produire qui sont encore difficiles à définir et à évaluer, comme toujours lorsqu'il s'agit de technologie révolutionnaire.

Une question de choix

Le Québec se trouve alors placé à la croisée des chemins. Il s'agit de savoir si nous continuons à faire dépendre, pour encore plusieurs années, l'essentiel de l'augmentation de la production d'électricité de sources hydrauliques, ou si nous commençons tout de suite un programme de caractère nucléaire, quitte à le combiner avec un programme thermique pendant au moins quelques années. Sans doute Atomic Energy of Canada a-t-elle construit avec l'Hydro-Québec la petite centrale nucléaire de Gentilly. Mais il s'agit là d'une usine expérimentale où l'on cherche à utiliser l'eau naturelle comme refroidisseur à la place de l'eau lourde. C'est une expérience, ce n'est pas un programme. C'est une question de coût, dira-t-on. Oui, encore que la définition de ce qu'est le coût dans de tels cas n'est pas une mince affaire.

Le choix de Daniel Johnson

La question d'un choix de cet ordre s'est posée pour

la première fois à l'occasion du contrat de Churchill Falls, au cours de 1966. A cette époque les comparaisons de coût, avec les données disponibles, indiquaient que le courant de Churchill Falls livré à Montréal coûterait environ 4 mills (ou millions de dollar) par kilowatt-heure. Des unités thermiques de 300 mégawatts auraient donné un coût supérieur. Sur la base des coûts théoriques de l'époque, le courant provenant de centrales nucléaires aurait pu coûter ou bien un peu plus cher ou bien nettement moins cher selon la taille. On pouvait même à cette époque poser un coût de moins de 3 mills pour des unités de 1000 mégawatts, comme on commençait à en construire, pour la Tennessee Valley Authority aux Etats-Unis. Le réseau québécois n'était cependant pas encore assez important pour y intégrer de telles unités, et, soulignons-le, les estimés du coût, vu le peu d'expériences réalisées, restaient assez théoriques.

Sur la base des données disponibles, à cette époque, l'électricité de la Baie de James semblait cependant être la plus coûteuse de toutes.

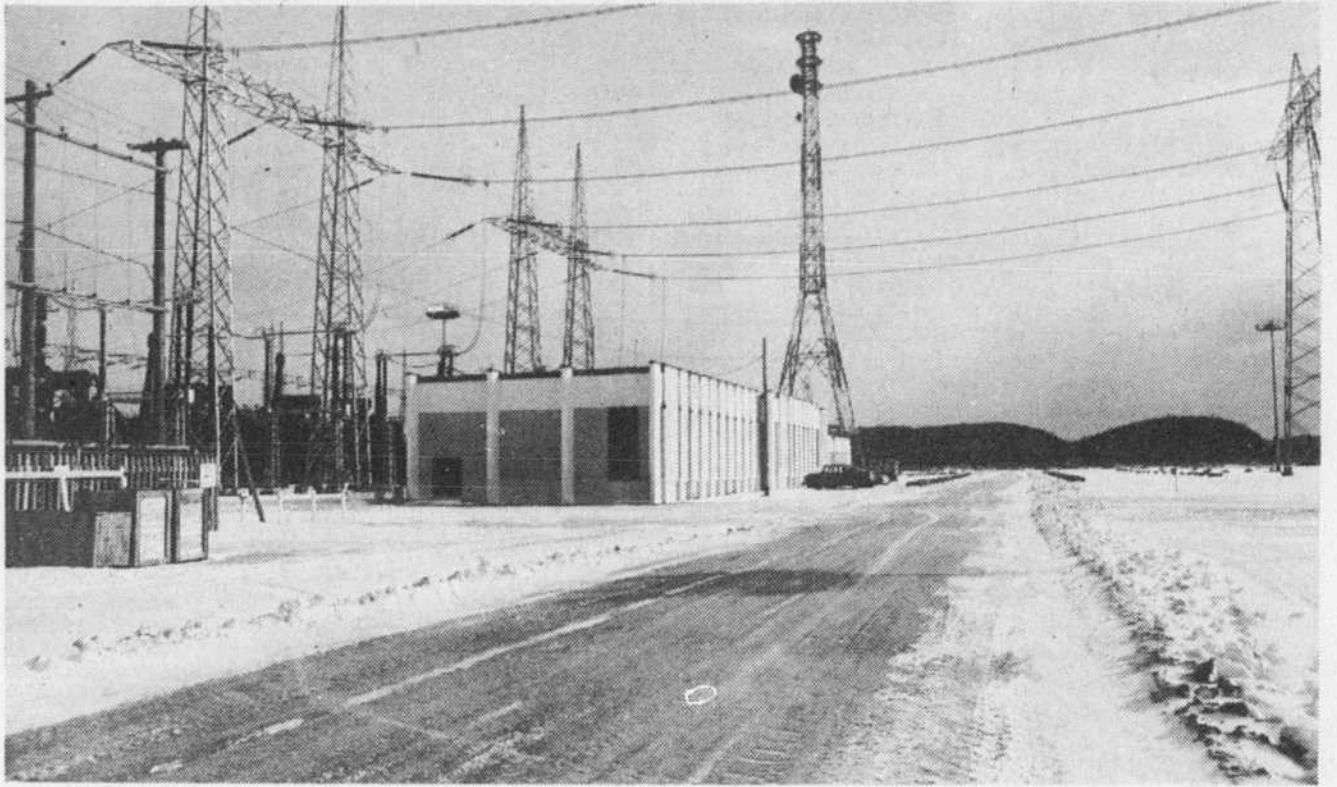
Dans ces conditions, le choix se porta sur Churchill Falls, avec l'avantage additionnel de voir une entreprise privée financer le projet (avec une participation de l'Hydro-Québec) plutôt que l'Hydro-Québec seule. Cela soulagerait des budgets d'emprunts qui commençaient à devenir lourds sur un marché financier difficile.

Dans l'esprit de bien des gens c'était là le dernier "grand projet" hydraulique. D'autres barrages seraient construits (Manic 3 par exemple) mais il faudrait ensuite (c'est-à-dire à partir de 1978-79) trouver un moyen de ne pas s'appuyer aussi exclusivement sur l'hydraulique. Churchill Falls donnait le temps de voir venir les changements technologiques de caractère nucléaire.

Pour l'Union nationale, c'était politiquement une décision déchirante. "Je l'ai prise le couteau sur la gorge", disait M. Johnson à l'occasion d'une conférence de presse. Après avoir mis en cause le statut politique du Labrador, constaté qu'il faut dans les faits reconnaître ce statut pour s'approvisionner en électricité tout en abandonnant la Baie de James, ce n'était pas une mince opération. On donna instruction à l'Hydro-Québec de continuer les études sur la Baie de James, par acquit de conscience mais sans trop espérer d'une région où l'absence de fortes dénivellations et des berges très évasées ne pouvaient qu'entraîner de formidables coûts de construction.

Une page était tournée

Dans les années qui suivirent, cependant, les partisans de l'hydroélectricité virent leurs espoirs remonter. L'augmentation du prix du pétrole, des problèmes de mise au point dans les centrales nucléaires qui commençaient à apparaître un peu partout entraînaient l'idée que peut-être...



un jour... Il est vrai que dans l'intervalle les taux d'intérêt avaient énormément monté. Or plus le coût de capital par kilowatt est élevé, plus l'augmentation du service de la dette est lourde. Mais qu'importe... on ne sait jamais.

Le choix de Robert Bourassa

On se mit à savoir avec l'arrivée de M. Bourassa au pouvoir. Très tôt il manifesta un intérêt prodigieux pour la Baie de James. Il est difficile de comprendre exactement pourquoi. Goût de frapper un grand coup spectaculaire qui, ne pouvant être financé que par l'étranger, montrerait que la "confiance" était rétablie? Traumatisme de la Manic, entrée une fois pour toutes dans l'imagination populaire? Tentative de s'affirmer par les chiffres au-delà de ses prédécesseurs? On ne sait trop; il y a probablement un peu de tout cela dans cette poussée frénétique pour faire aboutir le projet.

Il s'engage alors dans une danse des chiffres et dans des déclarations dont on ne trouve pas d'exemple depuis dix ans. On pousse les techniciens à sortir des estimés, coûte que coûte, et comme toujours dans de tels cas, on finit par ne plus voir clair.

Le coût du projet

En veut-on un exemple? Prenons le cas du coût du projet.

Le 4 juin 1970, le secrétaire du comité conjoint (gouvernement - Hydro - Québec) qui a été constitué sous la présidence du ministre des richesses naturelles (ce secrétaire est M. Perreault, député de l'Assomption) déclare à la Presse que le projet Baie de James coûterait un milliard et demi.

Le 29 septembre, M. Bourassa déclarait toujours à la Presse, que le gouvernement "ne peut non plus, dans les conditions économiques actuelles, investir deux milliards dans la réalisation de ce projet (la Baie de James)".

Le 26 octobre, M. Boyd,

directeur général de l'Hydro, dans une entrevue donnée au même journal, annonçait que "les coûts d'investissement pour la réalisation du projet Baie de James" s'élevaient à 2,5 et même trois milliards de dollars, et non plus à deux milliards comme on l'avait d'abord annoncé".

Le 9 décembre, à la Commission parlementaire sur les richesses naturelles, le Président de l'Hydro-Québec, laissant tomber le chiffre de 2,5

milliards s'en tient maintenant à trois milliards.

Dans les jours précédant la déclaration de M. Bourassa au Collège, d'autres chiffres encore commençaient à circuler: en ajoutant la construction des lignes de transport, c'est à 4,2 milliards de dollars qu'il faut estimer le coût du projet. Le soir du Collège, on en était à six milliards.

Evidemment, dans ce dernier cas, on ne parle plus du

même projet. L'Hydro-Québec ne retenait que trois rivières. Les deux bureaux de consultants appelés à la dernière heure ont présenté des rapports qui ne portent pas sur les mêmes rivières. Le premier ministre, le 30 avril, en prenait cinq d'un coup, même si, dans le cas de deux d'entre elles, les données sont fragmentaires et qu'il a fallu extrapoler.

Demain: Avant de s'engager pour une génération.

CET ÉTÉ

Prix réduits pour étudiants et enseignants!

Donnez votre nom sans tarder pour les cours spéciaux d'été à prix réduits que Berlitz a conçus à votre intention.

La méthode Berlitz, sans devoir ni grammaire, c'est quand même les vacances. Et à la rentrée scolaire, vous pourrez parler anglais avec plus d'assurance.*

Des leçons privées sont également offertes. Appelez-nous tout de suite. Vous en profiterez.

*ou toute autre langue, espagnol, allemand, etc.

Berlitz®
Cours de langues vivantes
Service de traduction

Montréal, 2055, rue Peel Montréal, 50, Place Crémazie, St-Jean, 207, rue Richelieu
Tél. 288-3111 Tél. 387-2566 Tél. 346-6100
Ouvert en semaine jusqu'à 22 heures. Le samedi jusqu'à 13 heures.

COURS D'ÉTÉ COURS D'ÉTÉ COURS D'ÉTÉ COURS D'ÉTÉ COURS D'ÉTÉ COURS

SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE
COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL

- SCIENCES PURES
- SCIENCES APPLIQUÉES
- SCIENCES HUMAINES
- SCIENCES ADMINISTRATIVES
- ARTS PLASTIQUES
- LETTRES FRANÇAISES
- LANGUES MODERNES
- TECHNIQUES DE L'ARCHITECTURE
- TECHNIQUES DE GÉNIE CIVIL
- TECHNIQUES DE LA MÉCANIQUE
- ELECTROTECHNIQUE

De nouveau le Collège du Vieux Montréal vous offre la possibilité de suivre des cours pendant l'été. Les cours débuteront le 5 juillet pour se terminer le 13 août. Vous pouvez obtenir la liste des cours offerts en vous présentant au secrétariat de l'éducation permanente, local 212, pavillon Marie-Victorin.

ADMISSION:
La date limite pour les demandes d'admission est le 28 mai 1971. (Ceux qui veulent suivre des cours pendant la session d'automne '71 peuvent faire une demande d'admission dès maintenant.)

INSCRIPTION:
-du 7 au 18 juin, de 14 h 00 à 17 h 00
-du 21 au 30 juin, de 14 h 00 à 20 h 00

**Pavillon Marie-Victorin
244 est, rue Sherbrooke,
Montréal 129**

Entrée: 230 est, rue Sherbrooke
Pour des informations supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le secrétariat de l'éducation permanente à 842-5294

COURS D'ÉTÉ COURS D'ÉTÉ COURS D'ÉTÉ COURS D'ÉTÉ COURS D'ÉTÉ COURS

UNE SEMAINE D'INITIATION AU LANGAGE AUDIO-VISUEL

Session de 40 heures du 24 au 28 mai

En participant à des ateliers dirigés, vous aborderez les multiples aspects de l'expression par les moyens audio-visuels.

Pour tous renseignements:
**Le GAP
296 Loranger,
Cap-de-la-Madeleine,
Tél: (819) 378-1103**

LIBRE OPINION

L'anglicisation par l'école

par ANDRÉ GAULIN

M. Gaulin est président de l'Association québécoise des professeurs de français. Voici les principaux extraits de l'allocation qu'il a prononcée lors du dernier congrès de cette association.

Le Québec français c'est plus une espérance qu'une réalité. Nous sommes prostrés entre l'unilinguisme anglais et une langue dite française qui subit les avatars de notre promiscuité anglo-saxonne, la pauvreté significative de notre vocabulaire, la cassure que certains croient être le reflet de notre québecité.

Comme auteur principal du Livre noir, un enfant vomi un an après l'infantile loi 63, je suis volontiers pessimiste mais comme disait Camus d'un pessimisme constructif. Nous sommes menacés de toute part. Les berceaux ne peuplent plus suffisamment le Québec pour remplacer les vieux qui partent avec leur imprenable allégresse; et

même si la natalité connaissait les élans de naguère, cela nous empêcherait-il d'habiter désormais un pays moderne, c'est-à-dire ouvert sur le monde? Mais ceux qui viennent habiter chez nous, et c'est là un sujet d'inquiétude, se font assimiler par le tout-puissant et occulte "establishment" de la minorité anglaise. Je vous parle là d'une indignité intolérable: nous sommes, chaque jour, agressés par la violence du pouvoir financier. Au nom de l'économie, on troque notre entité française, puisque le poète Miron avoue: "Je dis que la langue est le fondement même de l'existence d'un peuple" (Dans l'Homme rapaillé).

En 1930, 53 immigrants sur 100 optaient pour l'école française; en 1968, seulement plus 10 immigrants sur 100 font de même; et après la loi 63, 2 immigrants sur 100, par ignorance ou entêtement on ne sait, choisissent encore l'école francophone. Et Monsieur Saint-Pierre ose accuser de ce phénomène la L.I.S. de Saint-Léonard. Le ministre de l'éducation est un naïf plus

naïf que le père de la loi 63 lui-même à moins qu'il ne soit tout simplement devenu lui aussi chasseur de sorcières. Depuis 1950, le secteur anglophone de la C.E.C.M. est passé de 14,394 à 43,506 étudiants. Le secteur franco-francophone a doublé pendant que le secteur anglophone a triplé. Or, chose remarquable, les anglo-saxons de Montréal sont toujours environ 14,000. Les 30,000 nouveaux anglophones sont donc tout simplement des immigrants assimilés par l'industrie et le capitalisme saxons.

Aussi n'est-il pas étonnant de voir des écoles anglaises peuplées à 60%, 70%, 80%, 90%, voire à 98% par des immigrants. Our Lady of Consolata (Montréal) compte un seul anglo-saxon, 8 canadiens-français et 4 élèves d'autres nationalités. 592 élèves sur 605 y sont Italiens soit 98%. A Regina Pacis, St. Dorothy's Emmett Mullaly, St-Thomas Beckett, Our Lady of Consolata II (à Montréal toujours), plus de 90% des étudiants sont Italiens, soit 2,813 élèves sur

Suite à la page 6

AUX 10 - 15

Ronde de distribution de journaux

LE DEVOIR

QUOTIDIEN DU MATIN,

Les agents-distributeurs du journal Le Devoir offrent actuellement des rondes dans les 3 territoires suivants:

MONTRÉAL - LAVAL - RIVE SUD

Mlle Larochelle, 9 à 5 p.m., 844-3361

regards

sur le monde

Moyen Orient

Le projet de fédération arabe: une manoeuvre défensive?

par Edouard SAAB

BEYROUTH — "Ni paix, ni négociations": qu'est-ce qui a bien pu déterminer les Trois pays arabes progressistes, l'Égypte, la Syrie et la Libye, à prendre un tel engagement? C'est toute la stratégie politique de l'Égypte de Nasser et de Sadate lui-même, depuis la Guerre de juin 1967, qui se trouve de la sorte bouleversée et ce sont les prises de position en flèche de la faction gauchiste du Baas syrien qui triomphent des tentatives destinées à régler pacifiquement le conflit arabo-israélien.

S'il faut s'en tenir aux textes rapportés par les agences de presse, et après les premiers recoupements d'usage, on serait amené, malgré soi, à déduire que des éléments nouveaux, voire déterminants, sont intervenus dans le rapport des forces qui se disputent la région. Peut-être, en trouvera-t-on l'explication dans cette déclaration du Général Haïm Herzog, pour qui le "renforcement de la VIème Flotte US en Méditerranée, constitue une riposte américaine au "pont aérien" par lequel les Soviétiques ont envoyé en Égypte une importante quantité d'équipement militaire de tout dernier modèle..." Et l'ancien chef des services de renseignements israéliens de souligner que "les Mig 23" et les "Sukhoi" sont d'un modèle trop récent et trop perfectionné pour servir aux forces armées égyptiennes."

Autant se demander alors si nous n'allons pas vers un nouvel affrontement dans la région, mais qui déborderait, cette fois, le contexte proche-oriental pour engager dans la bataille, l'URSS et les États-Unis. Perspective d'autant plus surprenante qu'elle dément tous les diagnostics, émanant de l'Est et de l'Ouest, quant à la véritable dynamique de dégel qui s'impose avec de plus en plus de force aux grands de ce monde et qui s'est récemment illustrée par le rapprochement sino-américain. Sans oublier que les résolutions du XXIVe Congrès du P.C. Soviétique excluent les possibilités d'une internationalisation des conflits régionaux latents dans le

monde, y compris celui du Moyen-Orient.

Mais comment expliquer cette nouvelle Fédération arabe dont la naissance qui s'est opérée, une fois de plus, sans douleur aucune et non sans une certaine naïveté, paraît devoir revêtir les formes d'une véritable déclaration de guerre? Qu'est-ce qui a pu porter ou forcer les trois pays progressistes arabes à opter pour cette Fédération? Veut-on sauver les régimes? On verrait mal l'armée de Sadate voler à la rescousse de Hafez Assad ou les bataillons syriens débarquer à Alexandrie pour contrer une double tentative de désarabisation et de désarabisation de l'Égypte! Et même si le véritable enjeu était la Libye, que pourrait donc faire la RAU contre la chute d'un colonel et l'avènement d'un autre, les deux se réclamant de la République? Les Sanoussi ne sont pas les Hamideddine du Yémen pour oser tenter une prise du pouvoir qui justifierait une expédition au nom du progrès et du socialisme.

Il semble bien que la Palestine, ou au moins "la liquidation des séquelles de la Guerre de Juin", soit l'objectif déterminant de cette Fédération. Mais pour que les signataires de la Charte de Benghazi aient pu se permettre cette proclamation, quelle formule d'imperte quelle formule de paix et compromet et la mission Jarring et le Plan Rogers et les concertations à quatre et les démarches onusiennes, c'est qu'ils ont dû boire du lait de lionne en comptant par-dessus tout sur un atout tactique majeur. Lequel? Leurs peuples seraient curieux et heureux de le savoir.

A moins qu'il ne s'agisse d'un bluff. Et dans ce dernier cas, il faudrait espérer que l'incontinence verbale des Arabes ne permette une fois de plus à Israël de remporter de nouvelles victoires politiques et militaires. Car si elle devait engager vraiment le destin des trois peuples concernés, la Fédération aurait au moins respecté la géographie et les impératifs économiques. Il n'en est rien. La charte de Benghazi ne fait aucune mention des

modalités de la Fédération sur les plans de l'assistance financière, de la coopération technique, du niveau de vie, d'un marché commun, d'une production industrielle complémentaire, de l'unification des programmes d'enseignement scolaire et universitaire, etc...

Des trois pays adhérents, la Syrie est seule en "instance de Fédération". D'abord parce qu'elle s'assume politiquement et économiquement. Le régime du général Assad jouit du soutien populaire et n'aura pas besoin des troupes égyptiennes pour se protéger contre des factieux en puissance. Il ne faut quand même pas oublier que si les changements de gouvernements à Damas se traduisent parfois par des "actes d'autorité", le régime économique et social relève, depuis mars 1963, de la volonté du parti unique au pouvoir et qu'il existe, de ce fait, une continuité dans les options de l'Etat baassiste. Sans oublier que celui-ci est en voie de planifier son économie et qu'il peut valablement miser sur l'avenir grâce à ses projets d'infrastructure qui favorise une démographie nullement galopante, à l'instar de la plupart des pays du tiers-monde.

Tel n'est pas du tout le cas des deux autres partenaires, qui sont davantage liés peut-être par la célèbre "communauté de sort et d'intérêt" et plus encore, par la géographie. Mais ces considérations n'ont pas été effleurées par les négociateurs de Benghazi. L'impression prédominante qui se dégage de ces pourparlers, et de l'accord qui en est issu, est que les trois républiques progressistes ont cherché essentiellement à se prémunir contre le danger sioniste et les risques d'une annexion des territoires conquis en juin 1967. Si bien que tout jugement sur la dernière-née des fédérations arabes doit porter davantage sur les objectifs qu'elle s'est assignés que sur les bienfaits éventuels de l'Union en tant que concept idéologique.

Témoignage sur le Pakistan oriental

Plus dévastateur que le raz de marée...

par Mort Rosenblum, de l'AP

Six correspondants ont obtenu la permission de pénétrer au Pakistan oriental, après six semaines d'interruption complète de toutes nouvelles. Ces journalistes ont été témoins des suites de la guerre civile, beaucoup plus horribles qu'on n'avait pu l'imaginer. Le témoignage suivant ayant été expédié de Bangkok, il a échappé à la censure pakistanaise.

DACCA, Pakistan oriental (PA) — Les vautours trop nombreux pour voler demeurent perchés le long du Gange et semblent pleinement repus. Depuis mars, ils ont eu peut-être plus de 500,000 cadavres à dévorer.

C'est le 25 mars que la guerre civile avait éclaté dans le secteur oriental du Pakistan; le pays déjà près de la faillite a été tout simplement poussé à la ruine. Le nombre des victimes et la dévastation surpassent ce qu'on avait pu croire.

A Natore, des odeurs pestilentielles émanent d'un puits rempli d'os et de chairs putréfiées. Près d'un étang, un enfant observe les eaux bleues, où on a jeté les corps de ses parents.

Personne ne sait combien de familles ont été fauchées à la mitrailleuse par l'armée ni combien de sécessionnistes errants ont été massacrés. Mais le nombre des victimes pourrait bien dépasser le million.

Dans le port de Chittagong, au milieu d'un tas de vêtements souillés et d'excréments, les journalistes ont vu une poupée tachée de sang. Dans la salle de récréation d'une usine de jute, on a massacré 180 femmes et enfants.

Le long des rues voisines, toutes les maisons et les boutiques ont été rasées au sol par l'armée pakistanaise.

Les journalistes étrangers, une quarantaine, avaient été chassés du Pakistan oriental le 26 mars, après s'être fait enlever toutes leurs notes et leurs appareils photographiques. Mais, du 6 au 11 mai, le gouvernement a dirigé six d'entre eux dans une visite à travers le pays.

D'après les représentants officiels accompagnant les journalistes, le Sheikh Mujibur Rahman et le parti politique de la Ligue Awami, constitué surtout de Bengalis, avaient harassé continuellement les représentants du gouvernement tout au long du mois de mars, en refusant d'abord de collaborer, puis en demandant l'autonomie et une plus grande assistance économique du Pakistan occidental.

Les Bengalis avaient alors tué plusieurs Pakistans occidentaux, dans des élan de chauvinisme. Le parti de Mujibur avait remporté la majorité aux élections pour la formation de l'Assemblée nationale; c'était le parti politique le plus important du Pakistan. Des négociations se déroulèrent à Dacca, avec le président Yahya Khan; l'incompréhension étant totale, Yahya est retourné au Pakistan occidental, le 25 mars. Le soir même, l'armée sortait de ses baraquements et le Pakistan oriental était en flammes.

Les soldats ont pris d'assaut l'université de Dacca, où des étudiants bengalis radicaux avaient établi leur quartier général. On a exécuté 14 professeurs de faculté et plus de 200 étudiants.

L'armée a fermé les bureaux de deux journaux locaux, puis est sortie de la ville pour nettoyer la campagne. A Dacca, au moins 25 blocs de maisons avaient été rasés.

Selon les chiffres obtenus, environ 10,000 personnes avaient été tuées ou brûlées vivantes durant les premiers jours à Dacca.

Les porte-parole du gouvernement ont fait savoir que l'armée était entrée en action pour prévenir une insurrection qui devait éclater à 3h00 du matin. Les militaires n'auraient en fait abattu que les personnes armées tirant sur eux.

Certains officiers indiquaient pour leur part que l'insurrection appréhendée avait été une crainte imaginaire. Selon des témoins, des femmes ont été abattues par centaines et c'est par milliers que des civils non armés ont subi le même sort.

Il fallut peu de temps à l'armée pour prendre le contrôle total de Dacca. Ces troubles étaient bientôt connus de toute la province, qui compte 75 millions d'habitants, un des secteurs du globe à la densité de population la plus forte.

Des milliers de bengalis, de l'armée, de la police, de la milice et des gardes-frontières se sont révoltés. Sous la bannière du Bangla Desh, l'Etat indépendant du Bengale, les déserteurs et les volontaires se sont élancés au devant de l'armée, occupant plusieurs régions avant que les 11,000 soldats réguliers de l'armée ouest-pakistanaise n'aient le temps de réagir.

Les civils bengalis et les "troupes de libération" auraient alors entrepris le massacre en masse des Mohajirs — des Indiens ayant émigré au Bengale, à la suite de la division du pays en 1947 — ainsi que de nombreux Pakistans de l'ouest.

Surgissant au milieu des marchés et des centres commerciaux, ils auraient abattu, poignardé, étranglé et brûlé tous ceux qui pouvaient être opposés au Bangla Desh, n'hésitant pas en plus à se livrer au viol et au pillage.

L'armée a alors attaqué village par village au moyen de l'artillerie. L'armée serait intervenue de façon beaucoup plus énergique et cruelle que durant la guerre civile du Nigeria.

Les récits obtenus des autorités comme des témoins locaux démontrent que l'armée aurait détruit toutes les maisons, laissant plus de 30,000 familles sans abri.

raient été tuées ou brûlées vivantes durant les premiers jours à Dacca.

Les porte-parole du gouvernement ont fait savoir que l'armée était entrée en action pour prévenir une insurrection qui devait éclater à 3h00 du matin. Les militaires n'auraient en fait abattu que les personnes armées tirant sur eux.

Certains officiers indiquaient pour leur part que l'insurrection appréhendée avait été une crainte imaginaire. Selon des témoins, des femmes ont été abattues par centaines et c'est par milliers que des civils non armés ont subi le même sort.

Il fallut peu de temps à l'armée pour prendre le contrôle total de Dacca. Ces troubles étaient bientôt connus de toute la province, qui compte 75 millions d'habitants, un des secteurs du globe à la densité de population la plus forte.

Des milliers de bengalis, de l'armée, de la police, de la milice et des gardes-frontières se sont révoltés. Sous la bannière du Bangla Desh, l'Etat indépendant du Bengale, les déserteurs et les volontaires se sont élancés au devant de l'armée, occupant plusieurs régions avant que les 11,000 soldats réguliers de l'armée ouest-pakistanaise n'aient le temps de réagir.

Les civils bengalis et les "troupes de libération" auraient alors entrepris le massacre en masse des Mohajirs — des Indiens ayant émigré au Bengale, à la suite de la division du pays en 1947 — ainsi que de nombreux Pakistans de l'ouest.

Surgissant au milieu des marchés et des centres commerciaux, ils auraient abattu, poignardé, étranglé et brûlé tous ceux qui pouvaient être opposés au Bangla Desh, n'hésitant pas en plus à se livrer au viol et au pillage.

L'armée a alors attaqué village par village au moyen de l'artillerie. L'armée serait intervenue de façon beaucoup plus énergique et cruelle que durant la guerre civile du Nigeria.

Les récits obtenus des autorités comme des témoins locaux démontrent que l'armée aurait détruit toutes les maisons, laissant plus de 30,000 familles sans abri.



sacre général, souvent injustifié. Le long des 90 milles du chemin de fer reliant Dacca à Mymensingh, l'armée aurait détruit toutes les maisons, laissant plus de 30,000 familles sans abri.

Les mesures de sécurité sont toujours en place, surtout près de la frontière indienne, où des éléments des "forces de libération" bengalis sont toujours cachés, mais le danger de nouveaux

affrontements semble disparu. Les officiers parlaient maintenant de la "deuxième" phase du conflit, à savoir l'élimination sélective des personnes considérées comme dangereuses.

L'ANGLICISATION PAR L'ÉCOLE

Suite de la page 5

3,121. La seule communauté italienne de Montréal compte 200,000 immigrants, soit plus que la communauté française de la capitale du Québec. Allons-nous enfin sentir la menace? Ici encore, les naifs attribuent ce phénomène de l'assimilation des immigrants au bloc monolithique anglophone à notre xénophobie. Ça évite à nos hommes politiques de chercher des solutions efficaces et rapides.

Depuis la loi 63, les écoles anglaises sont aussi peuplées de Canadiens français. A Gagnonville, 45% des élèves qui fréquentent la commission scolaire anglophone sont des Canadiens français pure laine. A Baie-Comeau, c'est 50%. A St-Stephen de Silery, à St-Patrick de Québec, c'est sensiblement la même proportion. En deux ans seulement, 2,040 francophones seront passés à Montréal dans le secteur anglophone. Chose significative, les plus forts groupes se trouvent en ma-

jeu en 6e année, et en 11e année.

Les parents invoquent comme raison la nécessité de préparer leurs enfants au marché du travail. Faut-il les blâmer?

Pendant que ces parents s'excusent très souvent d'être forcés par la vie à lâcher une cause qui leur tient à coeur, de nombreux parents italiens de Saint-Léonard paient des cours du samedi à leurs enfants. Les enfants y apprennent la grammaire italienne, l'orthographe italienne et la géographie italienne.

Nous le sentons bien, il n'y a pas d'avenir pour le français à pas d'avenir pour le français au Québec sans une solution d'abord politique. Cela des professeurs ne le comprennent pas toujours; on nous accuse de faire de la politique. Est-ce que même des professeurs de français auraient peur des mots et derrière les mots, des réalités? Nous savons bien que le travail que nous faisons à l'école est voué à l'échec si nous ne revendiquons pas, comme les plus sensibles au problème de la mort d'une langue et d'une culture, une politique linguistique valable, facteur de paix et de justice.

Si c'est cela, faire de la politique, nous ne pouvons pas, à moins d'être irresponsable, ne pas en faire. Faire de l'action politique ou assister en impuissants repus à la dépossession d'un peuple. Il faut

donc qu'à cet effet, l'Association québécoise des professeurs de français devienne revendicatrice et énergique; il n'y a pas autre chose qu'une solution politique d'abord et avant tout. Sans l'intervention du gouvernement qui protège par loi une langue qui ne saurait survivre autrement le Québec français n'a plus d'avenir. Il n'a qu'un passé fait de luttes et un présent fait de compromis. Des ancêtres forts par leur silence. Des témoins lâches dans l'aujourd'hui.

Vient ensuite, mais ensuite seulement, la volonté de sauver une langue par l'intérieur. Nous devons exiger de parler français ou de ne rien parler du tout. Nous ne nous battons pas ni pour parler québécois (je vous renvoie ici au texte

de Maurice Arguin dans le numéro deux de Québec-français) et encore moins pour parler joual. Nous ne sacrifierions pas à l'esprit français les nuances de nos "hostie", de nos "tabarnak" et de nos "câlisse". Certains seront étonnés de m'entendre; mais le bilinguisme interne à la langue nous menace tout autant, sinon davantage, que le bilinguisme externe qui nous assassine.

C'est à ce niveau qu'il y a place pour la réforme de l'enseignement du français. En même temps que nous revendiquons la justice pour la langue de la majorité par une solution politique, en même temps et d'ores et déjà nous luttons pour le meilleur français possible par une réforme pédagogique énergique.

Produire et combattre, thème de la campagne de mobilisation à Hanoi

HANOI (AFP) — La presse nord-vietnamienne poursuivait hier sa campagne de mobilisation sur le thème "produire et combattre". Des mots d'ordre en ce sens sont publiés en "encadré" par le "Nhan Dan" et le "Quan Doi Nhan Dan", journaux du parti et de l'armée.

Ils ont empruntés à des allocutions et au testament du président Ho Chi Minh dont on célèbre l'anniversaire de naissance le 19 mai.

Le journal de l'armée écrit notamment: "La résistance

contre l'agression américaine pourra être longue. Nos compatriotes pourront endurer des sacrifices en vies humaines et en biens, mais en dépit de tout nous sommes déterminés à vaincre les agresseurs."

Les journaux consacrent également de nombreux articles à la lutte contre les blindés et les hélicoptères. Le "Quan Doi Nhan Dan" publie entre autres les photos des différents types d'hélicoptères utilisés par l'armée américaine avec les surnoms qui leur sont donnés par les forces armées populaires de libération du

Sud-Vietnam.

Enfin, le journal de l'armée rend compte avec humour de la mésaventure survenue à une patrouille de jeunes miliciens qui, découvrant des trinités sur le sable d'une plage, estima se trouver en présence de traces laissées par des tanks amphibies et alerta le poste de commandement. Survint un vieux pêcheur qui indiqua aux jeunes gens interloqués que ces sillons étaient l'oeuvre d'une tortue marine géante — certaines atteignent la taille d'une demi-jonque — venue pondre ses oeufs.

La vogue Tanqueray monte comme une marée!

Pourquoi?

Dégustez-le... vous comprendrez! La qualité subtile de cette importation raffinée explique sa popularité croissante. Si c'était du gin ordinaire, nous l'aurions mis en bouteille ordinaire.

Gin Tanqueray

Distillé et embouteillé à Londres
Représentant: The Distillers Company (Canada) Limited

La revue

Maintenant

Dans le numéro de mai

L'impasse constitutionnelle vue par des anglophones:

- Trudeau et l'éclatement du Canada par George P. Grant
- Le Canada anglais reconnaîtra-t-il le droit du Québec à l'autodétermination?

Entrevues avec James Eayrs, Robert Fulford, Abraham Rotstein et Mel Watkins, politologues torontois.

Pour s'abonner, composer:

739-2758

PEUGEOT 304

VENTE ANNUELLE DU PRINTEMPS DÉMONSTRATEURS

Stock 368 **SEDAN "504"**

Gris métallique avec intérieur rouge - transmission automatique - pneus à flanc blanc - 6,000 milles - Régulier \$3965.

Spécial \$3200.

Stock 329 **SEDAN "304"**

Ambre avec intérieur tan, 4 vitesses synchronisées - transmission au plancher - freins devant à disques - 4,000 milles, Régulier \$2630.

Spécial \$2275.

ET PLUSIEURS AUTRES FINANCEMENT BANCAIRE ÉCHANGES ACCEPTÉS

LES GRANDS GARAGES DU QUÉBEC Ltée

306 EST, RUE ST-ZOTIQUE, MONTRÉAL

Une rue à l'ouest de St-Denis

Tél.: 273-9105

JEAN XXIII

Projet-pilote de formation pour déficients mentaux

L'Association du Québec pour les déficients mentaux annonce l'inauguration d'un nouveau projet-pilote de formation professionnelle et de placement pour jeunes gens affectés de troubles d'apprentissage.

Sous les auspices de l'AQ-DM, en collaboration avec les ministères de l'éducation et des affaires sociales du Québec et le ministère fédéral de la main-d'oeuvre, les quatre cours qui dureront six mois doivent commencer cette semaine.

Les quatre cours comprendront travail à la cuisine et à la salle à manger, entretien d'édifices et de terrains, buanderie, travaux ménagers et assistantes aides-infirmières.

On peut obtenir des renseignements à propos de ces cours en s'adressant à l'AQ-DM, 5890 avenue Monkland, bureau 306, Montréal.

POUR FAVEUR OBTENUE par N.L.

informations

Rejetant une offre de l'ONU

Yahia Khan se réserve le contrôle des secours au Pakistan rebelle

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Le président Yahia Khan du Pakistan a rejeté une offre d'assistance humanitaire des Nations unies à la population du Pakistan oriental. Cette offre lui avait été faite par le secrétaire général U Thant avec l'espoir fervent qu'une suite favorable lui serait donnée. Dans son rejet, le chef d'Etat du Pakistan fait valoir que les approvisionnements du Pakistan oriental en médicaments, vivres et autres nécessités sont suffisants et que "les autorités locales n'ont exprimé jusqu'ici aucune inquiétude".

L'offre d'U Thant et son rejet par le président Yahia Khan ont été révélés hier dans la publication par l'ONU d'un échange de télégrammes entre le secrétaire général des Nations unies et le chef d'Etat pakistanais.

"En fait", répondait notamment le président Yahia Khan, "les dépêches de la presse indienne et occidentale faisant état de lourdes pertes, de vastes destructions et de misères ont été très exagérées sinon tendancieuses: les forces pakistanaises, ayant rétabli l'ordre, assistent maintenant les administrations provinciales dans des opérations de secours et de reconstruction".

Le président Yahia Khan indique par ailleurs que l'évaluation de l'assistance internationale qui, éventuellement, pourrait être nécessaire est en cours. Si elle devait être apportée, précise le chef d'Etat pakistanais, elle serait administrée par les organismes de secours pakistanais "qui sont préparés et équipés au mieux pour entreprendre une telle tâche".

FLN en gestation

Au Pakistan oriental, le fait que le "gouvernement du Bangla Desh" n'ait pas été reconnu un mois après sa formation a renforcé à présent la position de ceux qui préconisent la création d'un Front national de libération.

En fait, les dirigeants du parti national Awami (NAP, pro-chinois), du parti communiste du Bengale oriental, dirigé par Abdul Matin, des responsables de la Fédération des travailleurs du Pakistan oriental ainsi que les dirigeants du groupe gauchiste Zafar-Memon, ont tenu la semaine dernière une réunion commune quelque part dans la province de l'est en vue de mettre au point un programme d'action pour le F.N.L. du Bangla Desh.

Le parti communiste du Pakistan oriental (pro-soviétique) a refusé de se joindre aux autres mouvements en vue de la création du FLN mais les observateurs relèvent que les groupes extrémistes pro-chinois très actifs comme les Naxalites ont accepté d'y participer. C'est, semble-t-il, pour s'attirer la sympathie des groupes extrémistes que le parti national Awami a consenti à élargir son programme initial.

A l'origine, ce programme prévoyait simplement la libération du Bengale oriental de l'occupation militaire pakistanaise, alors qu'il se propose maintenant de combattre en outre l'impérialisme et le féodalisme. Dans ce but, on croit savoir que les mouvements de gauche vont mettre en place au Pakistan oriental des "bases rurales en vue de politiser les masses et de créer une armée populaire capable d'assurer son auto-défense".

Nouvelle proposition de paix du Pathet lao

HANOI (AFP) — De nouvelles propositions du Pathet Lao pour un règlement pacifique du problème lao publiées hier à Vientiane ont été examinées et approuvées par le comité permanent de l'Alliance des forces nationalistes patriotiques réuni en conférence avec le comité permanent du comité

central du front patriotique lao les 26 et 27 avril dernier, a annoncé hier le bureau d'information du Front au Nord-Vietnam.

Un communiqué commun adopté lors de cette conférence et rendu public par le bureau d'information précise que les nouveaux points du Pathet Lao sont:

"1). Les Etats-Unis doivent mettre fin à l'intervention et à l'agression contre le Laos; dans l'immédiat, ils doivent cesser complètement leurs bombardements sur tout le territoire lao, sans poser aucune condition.

"2). Après la cessation du bombardement par les Etats-Unis: "A— Les forces

Négociations agricoles

Les Six proposent un compromis à Londres

BRUXELLES — Communautés européennes (AFP) — Les six ont repris la négociation avec M. Rippon, le négociateur britannique hier après-midi. Auparavant, ils avaient délibéré entre eux pour établir une position commune sur la façon dont, durant la période transitoire, les Anglais devront s'adapter au Marché commun agricole. La délégation britannique avait posé un certain nombre de questions sur la progressivité de cette adaptation.

Les six proposent que le rapprochement des prix agricoles anglais avec ceux de la C.E.E. se fasse en six étapes, s'é-

talant sur une durée de cinq ans. Ceci constitue un compromis entre ce que réclamaient les Anglais et ce que primitivement proposaient les six.

Pour respecter le parallélisme entre les produits agricoles et les produits industriels, la dernière étape du rapprochement industriel devrait être reculée de six mois, pour coïncider avec la dernière étape du rapprochement agricole, le 31 décembre 1977.

Quant aux échanges avec les pays tiers, les six demandent aux Anglais d'appliquer

intégralement la préférence communautaire dès la première année de leur adhésion (1973).

La délégation britannique est donc saisie maintenant de cette proposition des six. C'est un chapitre très important de la négociation. La proposition de la Communauté a été formulée à la lumière des conversations qui se sont déroulées mardi entre les adjoints de M. Rippon et la commission Malfatti. Un accord sur ce chapitre n'est pas à exclure.

Washington s'inquiète de l'amendement Mansfield

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon est "catégoriquement opposé" au projet du sénateur Mike Mansfield de réduire de moitié les effectifs militaires américains en Europe, projet qui "pourrait conduire à l'écroulement des structures de l'Alliance Atlantique", a déclaré hier soir le porte-parole de la Maison Blanche.

La déclaration de ce dernier est intervenue au lendemain du dépôt par le leader de la majorité démocrate au Sénat d'un amendement législatif aux termes duquel 150.000 des 300.000 soldats amé-

ricains actuellement postés en Europe seraient rapatriés d'ici à la fin de l'année en cours.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Ronald Ziegler, a précisé que l'initiative du sénateur Mansfield a fait l'objet de consultations urgentes entre le président Nixon d'une part et, de l'autre, son principal conseiller aux affaires étrangères, M. Henry Kissinger et son secrétaire d'Etat, M. William Rogers. Le président s'en est entretenu avec ce dernier par téléphone dès mardi soir et, à nouveau, hier matin.

Complot déjoué en Argentine?

BUENOS-AIRES (AFP) — Un mouvement subversif, dirigé par le général Eduardo Rafael Labanca, leader nationaliste-péroniste, devait éclater, hier matin, dans divers points de l'Argentine, affirme le journal "Chronica".

Le foyer de la subversion serait, selon certaines sources, la province de Tucuman où un groupe de militaires aurait tenté de soulever la garnison. Deux officiers auraient été arrêtés à la suite de cette tentative. Ce soulèvement devait être suivi de ceux des garnisons d'autres provinces notamment de Córdoba, de Mendoza, de Salta de San Luis et de Buenos-Aires. Ce sont ces actes de sédition, ajoute-t-on, qui auraient entraîné l'arrestation, mardi à Buenos-Aires, d'officiers et de personnalités civiles.

L'égalité d'abord, le dialogue ensuite

NAIROBI (AFP) — Les chefs d'Etat du Nigeria et du Kenya "condamnent le dialogue proposé avec l'Afrique du Sud", déclare un communiqué publié hier à Nairobi, à l'issue de la visite officielle de cinq jours au Kenya du général Yaku-bu Gowon.

Selon le général Gowon et le président

Jomo Kenyatta "aucun dialogue ne peut être valable s'il n'est fondé sur l'égalité et la dignité humaine", ajoute le communiqué. Les deux parties ont également condamné les ventes d'armes à l'Afrique du Sud, "qui ne peuvent qu'aggraver une situation déjà tendue".

"B— Les parties lao intéressées se concertent immédiatement sur la formation d'un gouvernement provisoire de coalition ainsi que sur les autres questions communes aux parties intéressées, comprenant, entre autres, la garantie du strict respect de la neutralité du royaume du Laos telle que stipulée par les accords de Genève de 1962 sur le Laos".

Un écrivain accuse Castro de stalinisme

PARIS (AFP) — Un écrivain péruvien de gauche, Mario Vargas Llosa, vient de rompre avec Fidel Castro, qu'il accuse de "stalinisme". Cette rupture est signifiée dans une lettre que Vargas Llosa a adressée de Barcelone, le 5 avril, à Mme Haydee Santamaria, directrice de la "Casa de Las Americas" à La Havane.

Dans sa lettre, l'écrivain péruvien présente sa démission du comité de la revue de la "Maison des Amériques", dont il

faisait partie depuis 1965, et motive cette décision par les attaques formulées par Fidel Castro contre "les écrivains latino-américains vivant en Europe", à qui, déclare Vargas Llosa, le chef du gouvernement cubain a interdit sine die l'entrée à Cuba.

Fidel Castro avait fait ces déclarations à la suite de l'"autocritique" de l'écrivain cubain Heberto Padilla, récemment mis en liberté à La Havane après un mois de détention.

Pologne

Un 1er mai marqué de manifestations ouvrières

VARSOVIE (AFP) — Les blessures causées en Pologne par la révolte ouvrière de décembre dans les ports de la Baltique et l'agitation sociale qui s'ensuivit dans le reste du pays ne sont pas entièrement cicatrisées, constate-t-on à Varsovie où des témoignages dignes de foi sont parvenus sur des incidents qui se sont déroulés à Szczecin lors des cérémonies du premier mai.

A Szczecin, le grand port des bouches de l'Oder, qui avait été secoué dans le milieu de décembre par de violentes émeutes suivies d'un vaste mouvement de grèves, les ouvriers des chantiers navals "Wars-

ki" avaient organisé le premier mai une journée de deuil en hommage à leurs camarades, victimes des troubles.

Une semaine auparavant, les ouvriers avaient montré leur détermination en organisant dans le cimetière de Szczecin une cérémonie du souvenir, fleurissant les tombes des disparus. L'administration locale s'était alors associée à leur initiative.

Aux cérémonies du 1er mai, selon des témoins oculaires dignes de foi, les travailleurs des chantiers "Warski" bousculèrent quelque peu le programme du défilé.

les éditions du jour ont dix ans



Le champion des poids légers, 10 ans, 402 livres...

- Plus de 400 titres parus
 - Près de 3,000,000 d'exemplaires mis sur le marché
 - Des collections littéraires prestigieuses,
- 74 romans et 33 recueils de poèmes qui ont mérité 10 prix littéraires du Québec, deux prix du Gouverneur général, un prix de l'A.C.E.L.F., un prix Du Maurier, un prix Chatrion, un prix de l'Association canadienne des bibliothécaires, un prix France-Québec et un prix Médicis.



La marque des livres de qualité... à bon marché

GRATUIT: LE MEILLEUR LIVRE DES ÉDITIONS DU JOUR... PUISQU'IL RÉSUME TOUS LES AUTRES: catalogue illustré de 96 pages.

éditions du jour 1651, Saint-Denis, Montréal 129.

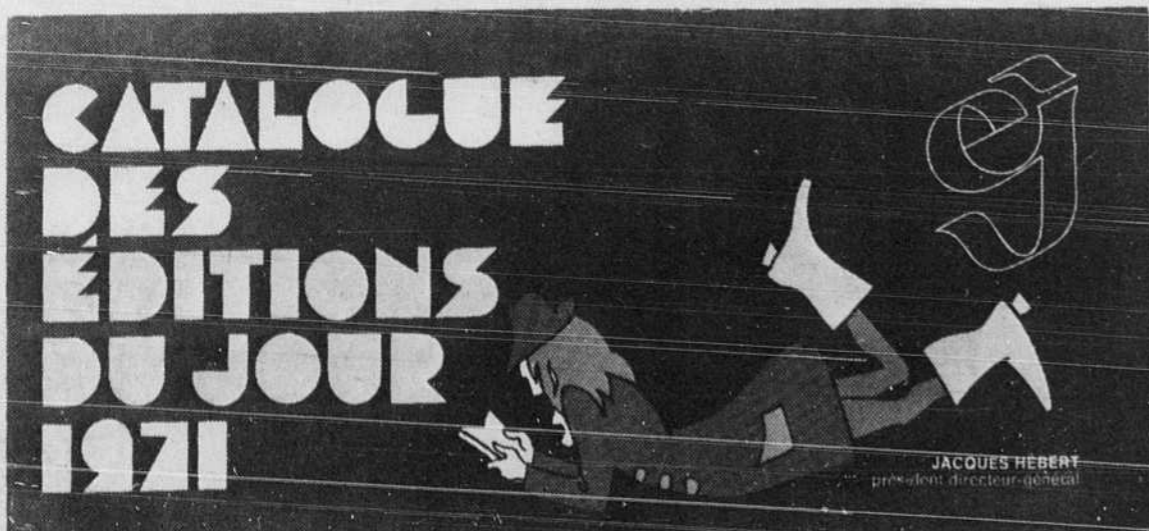
Veuillez m'envoyer gratuitement votre catalogue 1971

NOM

ADRESSE

VILLE COMTÉ

Découpez et postez



Japon

Entre 1972 et 1976, le budget de la défense augmentera de 240%

TOKYO (Reuter) — Le Japon s'apprête à doubler ses dépenses militaires durant les cinq prochaines années, ce qui lui donnera la septième place pour ce qui est de l'importance des budgets de défense nationale dans le monde en 1976.

Dans toute l'Asie, seule la Chine, équipée d'armes nucléaires, consacra à ce chapitre des crédits plus importants. La question à laquelle le gouvernement aura tôt ou tard à faire face est de justifier l'importance de ces crédits eu égard aux buts proclamés de défense nationale.

En présentant un plan de cinq ans basé sur des prévisions de dépense de l'ordre de \$14.400 millions pour la période allant de 1972 à 1976, les militaires expliquent que cette augmentation de 40 pour cent a été rendue nécessaire du fait de la doctrine du président Nixon en appelant à une plus grande indépendance des nations asiatiques.

Désireux de combler le vide créé par une réduction des dépenses militaires américaines en Asie, les Japonais soutiennent que leur sécurité nationale en dépend.

Aucun des voisins de ce pays ne s'attend à bénéficier de ce glacis militaire,

sans compter que le passé militariste du pays du Soleil levant peut donner lieu à réfléchir.

La constitution japonaise telle qu'imposée après la guerre par les autorités d'occupation interdisait les opérations de troupes japonaises au-delà de la zone insulaire, limitait l'importance des forces de Défense nationale et prohibait la conscription.

Une part des nouvelles prévisions budgétaires auront pour effet de pouvoir offrir de meilleures conditions de service et de solde pour attirer les recrues dans un marché du travail par ailleurs très étroit. Mais le gouvernement est avant tout désireux d'améliorer la qualité et la quantité du matériel militaire. Vers 1976, la majeure partie des surplus de guerre américains auront été remplacés par un matériel de fabrication japonaise.

Les milieux d'affaires japonais, toujours à la merci d'un déclin économique, regardent d'un oeil favorable cette politique, d'autant plus que 80 pour cent des nouveaux équipements seront produits au Japon même, qu'ils soient de conception locale ou fabriqués sous licence américaine.

La ligne stratégique de défense japonaise sera par ailleurs considérablement étendue à partir de l'an prochain, alors que les Etats-Unis restitueront l'archipel des Iles Ryukyu, occupées à la fin de la Seconde guerre mondiale et qui constituent, avec l'île principale d'Okinawa, une position-clé de la défense américaine dans le Pacifique.

Si les bases américaines continueront d'être maintenues en vue d'assumer les engagements militaires américains vis-à-vis des pays asiatiques, la défense locale sera restituée aux troupes japonaises.

Le gouvernement de Tokyo est décidé à entretenir un appareil militaire suffisant pour repousser une agression localisée ou de "tenir", en cas d'invasion généralisée, le temps nécessaire pour permettre aux forces américaines et onusiennes de maintien de la paix d'intervenir.

Et, pour ce qui est de la menace nucléaire, la politique du gouvernement japonais sera de se servir de la couverture des armes de dissuasion des Etats-Unis.

Dans sa dynamique de la paix au Moyen-Orient

Rogers a entrepris une ronde diplomatique à laquelle l'URSS n'est pas associée

par Claude Moisy, de l'AFP

WASHINGTON — Les Etats-Unis ont pris, hier, une série de décisions destinées à maintenir au Moyen-Orient la "dynamique de la paix" créée par le voyage du secrétaire d'Etat William Rogers sans y associer l'Union soviétique.

M. Rogers et son adjoint Joseph Sisco vont se rendre lundi prochain à New York pour informer le secrétaire général des Nations unies, U Thant et l'ambassadeur Gunnar Jarring des résultats, qu'ils estiment positifs, de

leurs entretiens de la semaine dernière au Caire, à Tel Aviv et dans trois autres capitales du Moyen-Orient.

Un des buts de cette visite aux Nations unies serait de voir dans quelle mesure l'ambassadeur Jarring pourrait profiter de l'impulsion donnée par M. Rogers à la discussion d'un accord intérimaire sur la réouverture du canal pour reprendre sa mission de médiation sur l'ensemble du conflit israélo-arabe.

En même temps qu'il annonçait la

visite de M. Rogers à New York, le porte-parole du département d'Etat a indiqué que M. Joseph Sisco allait avoir, dans les jours prochains, une série de consultations diplomatiques avec les ambassadeurs de la Grande-Bretagne, de France, d'Italie, de Jordanie et d'autres pays impliqués dans les efforts de règlement du conflit du Moyen-Orient.

Par contre, on ne fait état, au département d'Etat, d'aucun contact avec l'Union soviétique qui n'a été consultée ni avant, ni pendant, ni après le voyage de M. Rogers. On ne cache d'ailleurs pas, dans les milieux officiels, que si une occasion se présentait de discuter de l'évolution du problème du Moyen-Orient avec le gouvernement soviétique, ce ne serait certainement pas en termes aussi détaillés qu'avec les autres gouvernements.

L'impression se confirme ainsi aujourd'hui que le gouvernement américain est parvenu à la conclusion qu'il n'a aucun intérêt à associer l'Union soviétique à ses initiatives de paix au Moyen-Orient. Cette méfiance va jusqu'à exclure la possibilité de discuter des perspectives d'un accord intérimaire sur la réouverture du canal de Suez dans le cadre des entretiens quadripartites que les ambassadeurs des trois grands occidentaux ont périodiquement sur le Moyen-Orient avec l'ambassadeur d'URSS aux Nations unies.

La question qui se pose au gouvernement Nixon après le voyage de M. Rogers, reconnaît-on dans les milieux officiels, est de trouver le moyen de maintenir le mouvement vers la paix qui s'est confirmé la semaine dernière. Les Etats-Unis souhaitent élargir le cadre des négociations qui se sont engagées par leur intermédiaire entre Israël et l'Egypte sur la réouverture du canal afin de ne pas endosser seuls la responsabilité d'un échec éventuel.

Durant la guerre des 6 jours

Kossyguine s'est servi du téléphone rouge (Johnson)

NEW YORK (PA) — L'ancien président des Etats-Unis, M. Lyndon B. Johnson, a révélé que le premier ministre de l'Union soviétique, M. Alexis Kossyguine, s'était servi du téléphone rouge en 1967, durant la guerre entre les pays arabes et Israël, pour le prévenir que Moscou était prêt à intervenir militairement si la situation l'exigeait.

C'est au matin du 10 juin que l'homme d'Etat soviétique avait donné cet avertissement au président américain, peu après que les forces armées du président Nasser d'Egypte eurent subi des revers cuisants.

M. Johnson a ajouté qu'il avait répondu en ordonnant à la 6e flotte américaine, en Méditerranée, de se rapprocher de la côte syrienne. C'était signifier que les Etats-Unis étaient prêts à fai-

re face également à la situation, si les deux grandes puissances venaient à s'affronter.

"Ce furent des minutes très angoissantes", a avoué M. Johnson, dans une interview filmée à Austin, au Texas, en vue d'une émission d'une heure au réseau de télévision CBS. Le film a été montré aux téléspectateurs mardi soir. Cette tension devait toutefois s'atténuer le même jour, quand les belligérants ont conclu un cessez-le-feu.

Ce message de M. Kossyguine n'était pas le premier transmis par l'intermédiaire du téléphone rouge, durant le conflit de 1967. Des informateurs proches de la Maison-Blanche avaient rapporté à l'époque que M. Kossyguine avait communiqué avec M. Johnson, au matin du 5 juin, jour où avait éclaté le conflit.

Les Nations unies s'interrogent

Comment contrer la 'fuite des cerveaux'?

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — La fuite des cerveaux qui se produit dans les pays en cours de développement doit faire l'objet d'efforts concertés entre les pays d'accueil et les pays d'origine pour trouver des solutions spécifiques.

Tel est le thème qui a été développé hier devant le Conseil économique et social des Nations unies par le représentant permanent de la France à l'ONU, M. Jacques Kosciusko-Morizet. Le Conseil économique et social est saisi de cette question et, dans son intervention, le représentant de la France a fait valoir l'importance qu'il serait simpliste d'attribuer aux seuls pays d'accueil la responsabilité des pertes en éléments de valeur que peuvent subir certains pays en voie de développement.

Avant fait la distinction entre l'émigration qui dans un pays comme, par exemple le Liban, est un phénomène séculaire et les appauvrissements de certains pays en personnel qualifié, M. Kosciusko-Morizet a décrit dans les termes suivants ce qui s'est passé avec beaucoup de pays africains et asiatiques:

"Dans les premiers temps de l'indépendance, il y avait une grande pénurie de cadres politiques, techniques et administratifs... Toute mutation historique, toute révolution commencent inévitablement par une période lyrique... Comme on manquait de cadres, il y a eu tout naturellement une ruée vers l'instruction, vers la formation qu'on a même voulu et baptisé, vu l'urgence,

"accélérée"... Par surcroît les jeunes étudiants se sont précipités vers les disciplines dont ils pensaient qu'elles leur ouvriraient surtout des carrières administratives et politiques, c'est-à-dire le chemin du pouvoir.

"Cette ruée vers la formation, symphonique en soi, a été, il faut le reconnaître, souvent anarchique, peu diversifiée. La réalité, en l'occurrence le sous-développement, s'est vengée et, très paradoxalement, nous constatons dans maints pays sous-développés un chômage intellectuel qui ne constitue pas seulement une perte matérielle et morale de substance humaine mais qui est un facteur de troubles politiques et sociaux".

Etats-Unis

Pléthore de candidats aux présidentielles 72

WASHINGTON (AFP) — A moins d'un an des premiers scrutins d'élections primaires qui ouvriront la voie aux conventions démocrate et républicaine, la course à la Maison Blanche bat déjà son plein.

Sauf imprévu, M. Richard Nixon cher-

chera le renouvellement de son mandat le 3 novembre 1972. Mais, au sein de son propre parti, des rivaux possibles font déjà parler d'eux bien qu'ils aient très peu de chances: sur sa droite, le gouverneur de la Californie Ronald Reagan; sur sa gauche, le représentant Paul McCloskey, californien lui aussi, partisan de la paix immédiate au Vietnam.

Du côté des démocrates, les candidats en puissance sont une bonne dizaine. Le sénateur George McGovern (Dakota du Sud) est le seul candidat formellement déclaré, mais son collègue du Maine, le sénateur Edmund Muskie, est généralement tenu pour le candidat le mieux placé, pour l'instant du moins. Car le sénateur William Brooke vient d'affirmer que son collègue Edward Kennedy — tous deux sont du Massachusetts — pourrait après tout changer d'avis et entrer, lui aussi, dans la course à la Maison Blanche.

Ce redémarrage en force d'une série de rivaux possibles de M. Nixon paraît avoir été encouragé par les résultats du dernier en date des sondages d'opinion.

Publié mardi par l'institut Harris, ce sondage a donné au sénateur Muskie 47 pour cent des voix contre 39 seulement au président Nixon, 11 pour cent à l'éternel indépendant de droite George Wallace et 3 pour cent aux sans opinion. En janvier dernier, trois points seulement séparaient M.M. Muskie et Nixon.

Opposé au sénateur Hubert Humphrey (démocrate du Minnesota), le président

conservait encore un point d'avantage. Quant au sénateur McGovern, il le domine de 10 points. L'entrée en lice du frère cadet de l'ex-président John Kennedy bouleverserait bien entendu toutes ces données, mais, malgré les affirmations du sénateur Brooke, "Ted" Kennedy demeure silencieux.

Les sénateurs Muskie, Humphrey et McGovern sont loin d'ailleurs d'être les seuls candidats démocrates possibles. Depuis quelques jours, on parle de plus en plus dans les milieux politiques américains de la candidature éventuelle du sénateur Henry Jackson (Washington), de celle du sénateur Birch Bayh (Indiana), de celle du sénateur Harold Hughes (Iowa), et même de celle du représentant Willbur Mills (Arkansas), le président de la toute-puissante commission des crédits à la Chambre basse.

Du côté des républicains, le fougueux et séduisant Paul McCloskey (qui n'est pas sans ressembler à John Kennedy) réunirait bien entendu une majorité des suffrages des jeunes, qui voteront l'an prochain à partir de 18 ans, mais ses chances auprès de l'électorat de plus de 25 ans sont jugées extrêmement minces.

Le gouverneur Reagan, enfin, traditionnel ami et soutien de M. Nixon, s'en éloigne graduellement depuis plusieurs mois à propos de la politique sociale de ce dernier et certains éditeurs ne s'hésitent pas à affirmer que les deux hommes "approchent d'une collision de plein fouet".

75 morts dans un tremblement de terre en Turquie

ISTANBUL (AFP) — Au moins 75 personnes ont péri dans la province de Burdur à la suite du tremblement de terre qui, hier matin, a secoué le sud-ouest de la Turquie, a annoncé le gouverneur de Burdur.

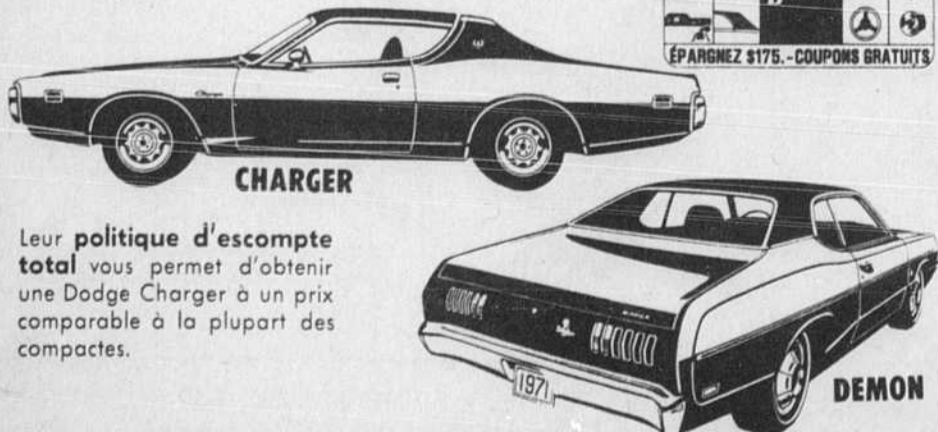
Parmi les bâtiments qui se sont effondrés dans la ville même de Burdur, figurent trois grands immeubles. La résidence du gouverneur, le bâtiment des PTT et deux écoles primaires ont d'autre part été gravement endommagés. L'hôpital ayant subi également des dégâts, les malades ont dû être évacués. Ils sont soignés en plein air ainsi que les blessés retirés des décombres.

De nombreux services publics sont installés sous des tentes, tandis que la population, craignant de nouvelles secousses, campe dans les rues.

LE PREMIER CENTRE D'ESCOMPTE SUR L'AUTOMOBILE UNIQUE À MONTRÉAL

Voici ce que vous épargnez sur toute nouvelle voiture chez Boulevard Dodge-Chrysler:

1. Automobiles et camions de l'année: Vous obtenez un "ESCOMPTE TOTAL" sur tous les modèles.
2. Pièces et accessoires: "L'ESCOMPTE TOTAL" s'applique aussi à tous les accessoires et pièces.
3. Service et entretien: A l'achat d'une voiture ou d'un camion, vous recevrez gratuitement un livret de coupons vous permettant d'épargner plus de \$175. sur le service et l'entretien.



CHARGER

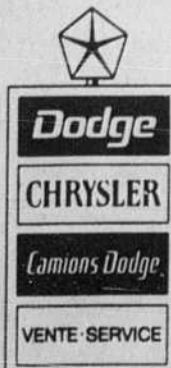
DEMON

Leur politique d'escompte total vous permet d'obtenir une Dodge Charger à un prix comparable à la plupart des compactes.

Au volant d'une Demon Boulevard Dodge-Chrysler, c'est évident, vous avez une 1971, et vous êtes certain que vous avez fait la meilleure transaction en ville!

BONIS SPÉCIAUX:

- Nous achetons au comptant votre voiture usagée
- Vous déterminez votre dépôt initial
- Vous effectuez votre premier versement dans 90 jours.



BOULEVARD
DODGE • CHRYSLER

330 ouest, Cremazie • Montréal • 389-7871
(à l'ouest de St-Laurent près du boulevard Métropolitain)

Prochain lancement de Soyouz 11

MOSCOU (AFP) — Le lancement du vaisseau spatial habité Soyouz 11 est prévu en principe pour samedi. Le vaisseau aura un équipage de trois hommes, dont deux auront pour mission de passer à l'intérieur de la station orbitale Saliout, pour y effectuer des travaux scientifiques et d'observation.

Le programme de vol est prévu pour une longue durée: un mois environ.

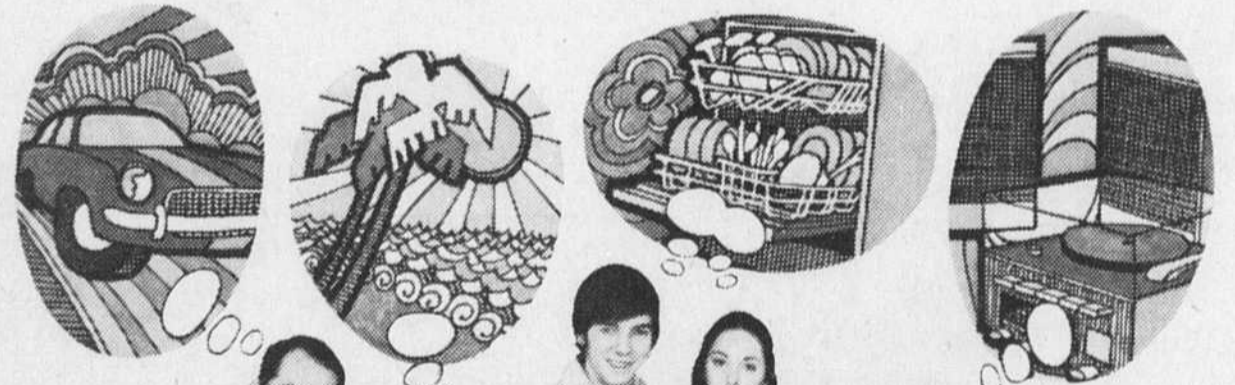
Le 24 avril, le vaisseau Soyouz 10, lancé la veille, piloté par le général-cosmonaute Vladimir Chatalov secondé par Alexis Eliseev et Nicolas Roukavitchnikov, s'était arrêté à la station Saliout pendant 5 heures 30 minutes, avant de rejoindre la terre le lendemain. L'agence Tass avait annoncé officiellement: "L'expérience avec la station scientifique orbitale continuera".

Depuis le 19 avril, date de la mise sur orbite de la station Saliout, celle-ci a effectué trois corrections d'orbite, notamment pour prolonger sa durée de vol et rester sur une trajectoire favorable à un arrièvement avec un autre engin. La dernière modification d'orbite a eu lieu le 7 mai, après 295 révolutions.

Droit international

Me L.M. Bloomfield de Montréal, président de l'Association de droit international, branche canadienne, et de la Société canadienne de droit international a été élu membre du conseil exécutif de la Société américaine de droit international lors de sa récente réunion tenue à Washington. M. Bloomfield remplace le professeur Ivan Head d'Ottawa, dont la durée de fonction au sein du conseil est terminée.

Pour les prêts, on est IN.



Rêvez-vous d'une auto, d'un voyage, d'un appareil ménager ou d'un stéréo? Pensez à un prêt budgétaire. Venez à la Banque Provinciale. Vous bénéficierez: d'un prêt proportionné à vos revenus; de taux vraiment avantageux; d'une assurance-vie incorporée au prêt; de conseils financiers donnés par des experts.



banque provinciale

L'INNOVATRICE

Le 'séparatisme' ontarien effraie le sénateur Davey

OTTAWA (Le Devoir) — Le sénateur Keith Davey, président du Comité spécial du Sénat sur les moyens de communications de masse, a ajouté sa voix au concert de déclarations ininterrompues qui se font entendre depuis plusieurs jours, à propos des communications, dans tous les milieux et à tous les niveaux. Le sénateur Davey, quant à lui, s'est déclaré "extrêmement troublé" par les affirmations du premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, selon lesquelles cette province revendiquait de plein droit une certaine mesure de juridiction en matière de communications, et tout particulièrement dans les domaines de la radiodiffusion et de la télévision éducative.

Cette attitude est un témoignage "de séparatisme ontarien", a déclaré le sénateur à l'occasion d'un meeting du "Advertising and Sales Club" de Toronto. M. Davey a également prétendu qu'elle manifestait "de l'étroitesse d'esprit" et "de l'esprit de paranoïa".

"L'Ontario, a-t-il précisé, reste la pierre de touche de la confédération canadienne, et les Ontariens évitent de se voir comme Ontariens de façon étroite. Il est à espérer que M. Davis sera trop pris par d'autres questions pour poursuivre le démantèlement du Canada par la balkanisation de ses structures de radiodiffusion."

A Ottawa, dans l'intervalle, le premier ministre, M. Pierre Elliot Trudeau, a informé les Communes qu'il se tenait présentement des discussions officielles entre le fédéral, le Québec et l'Ontario, concernant les niveaux de juridiction sur les télécommunications et la radiodiffusion. M. Trudeau, qui répondait à une question du député créditiste André Fortin, a ajouté qu'aucune province, cependant, n'avait demandé que la question fut inscrite à l'ordre du jour de la conférence constitutionnelle du mois de juin.

Le comité parlementaire sur la radiodiffusion, par ailleurs, a été saisi du comportement de la société Bell Canada envers les entreprises de câblodiffusion. Le président du conseil de l'Association canadienne de la télévision par câble, M. W. E. Jarman, a fait état des plaintes des câblodiffuseurs selon lesquelles la société Bell exige des exploitants de câble des frais d'installation "plus élevés" que ceux des exploitants s'installant eux-mêmes, tout en conservant la propriété du câble et en continuant par la suite à imposer des tarifs mensuels de location.

Deux Québécois sont nommés à la SDICC

OTTAWA (PC) Deux Québécois, Mlle Marcelle Racine, de Montréal, et M. Jean-Guy Fredette, de Montréal également, ont été nommés au Conseil d'administration de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne.

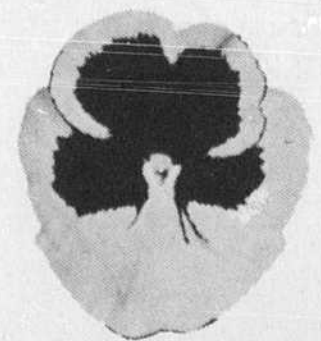
M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, a annoncé aussi la nomination de Mme Doris Shadbolt, de Vancouver au sein de cet organisme.

M. David Silcox, de Toronto, doyen adjoint de la Faculté des arts à l'université de York, viendra compléter le mandat de M. George Elliott, de Toronto, qui, nommé le 29 février 1968, s'est retiré le 22 décembre 1970.

Ces nominations sont en vigueur depuis le 6 mai dernier.

Le SDICC a pour objet de favoriser et d'encourager le développement d'une industrie du long métrage au Canada.

MAINTENANT PRÊTES À PLANTER



LES PENSÉES MASTODONTES

Faciles à cultiver. Fleurs géantes. Couleurs vives. Venez chercher vos plantes aujourd'hui.

W. H. PERRON & CIE LTÉE
515 BOUL. LABELLE
CHOMEDEY (LAVAL) P.Q.
MONTREAL ET BANLIEUES
332-3610

Le syndicalisme agricole

Le projet de loi-cadre prévoiera une cotisation fixe

QUEBEC (PC) — Le projet de loi actuellement en préparation sur le syndicalisme agricole prendrait vraisemblablement la forme d'une loi-cadre où serait exclue toute autre forme de cotisation que la cotisation fixe.

C'est ce que le président général de l'Union catholique des cultivateurs, M. Albert Allain, a dévoilé, mardi, au cours d'un Conseil général spécial de l'UCC, alors qu'il faisait part d'une rencontre qu'il a eue la semaine dernière avec le ministre de l'agriculture et de la colonisation, M. Normand Toupin.

M. Allain a expliqué qu'il ne possédait que des éléments sommaires du futur projet de loi puisque le Conseil des ministres et l'Assemblée nationale devront d'abord en être saisis avant que

son contenu ne soit rendu public.

On sait que l'UCC a dénoncé, à plusieurs reprises, les retards apportés à la présentation de ce projet de loi qu'elle réclame depuis 1965, et entend tout mettre en oeuvre pour l'obtenir rapidement.

Déjà, depuis la reprise de la session, le 27 avril, des groupes de 15 agriculteurs se sont relayés à chaque jour dans la galerie réservée au public, à l'Assemblée nationale, pour rappeler au gouvernement qu'ils attendent la présentation de ce projet de loi.

Mardi, le Conseil général spécial de l'UCC a décidé de porter ce nombre à 150 et si la présentation en première lecture retarde encore, il en viendra 1.500 et on pourrait encore ajouter un

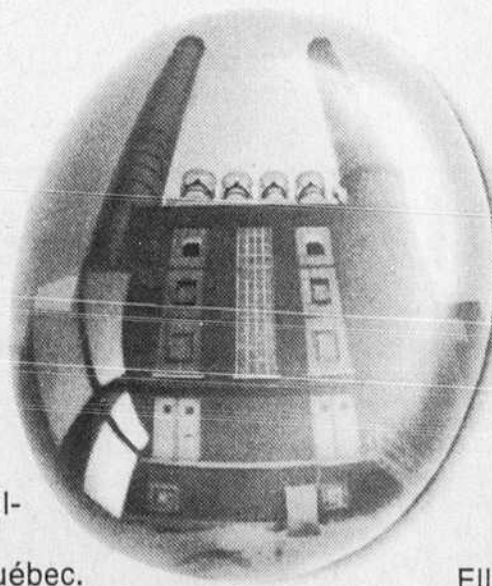
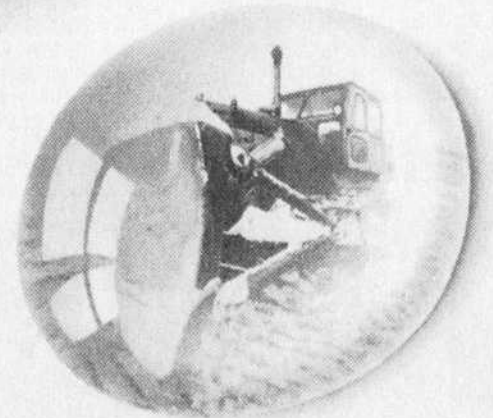
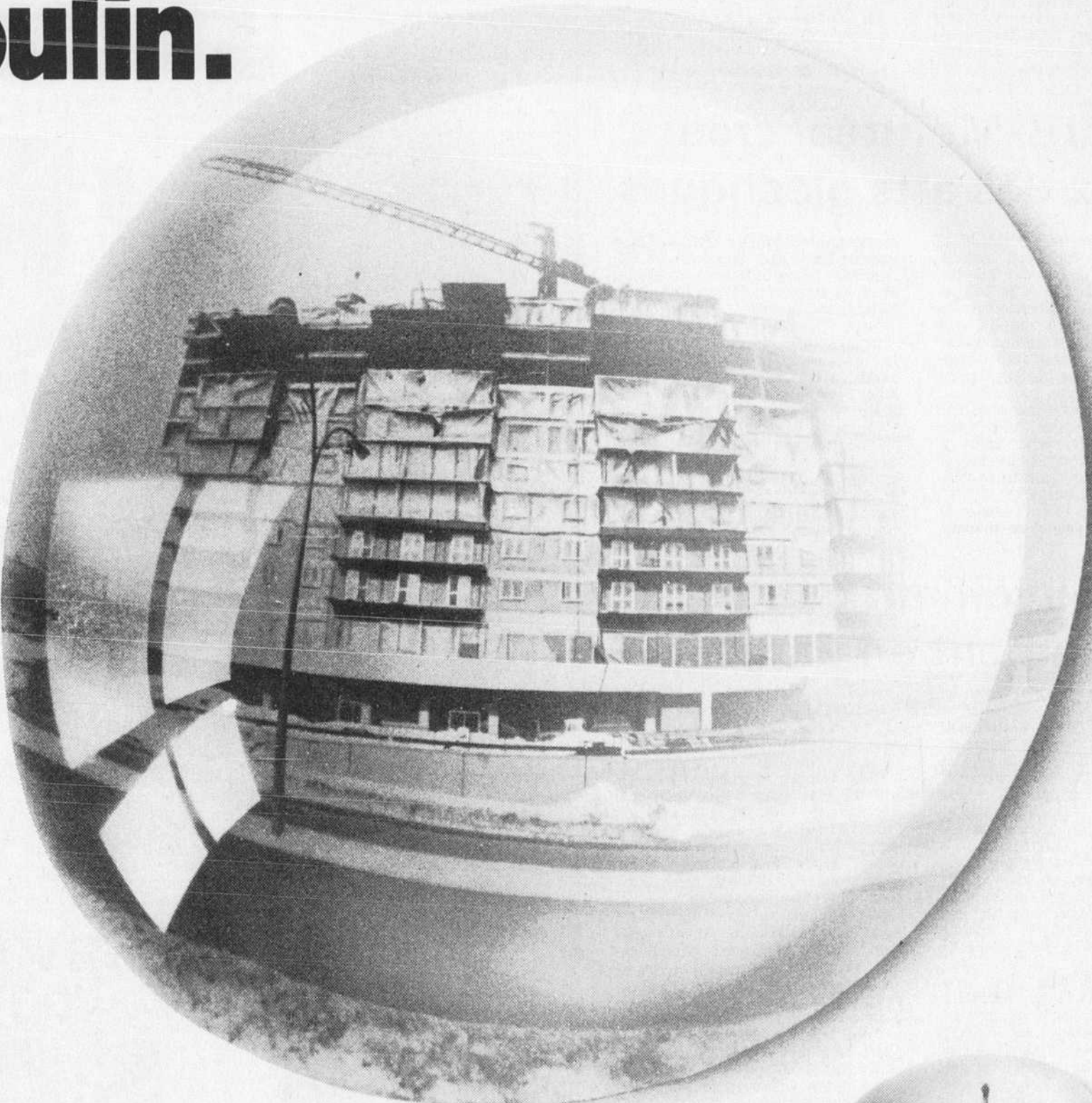
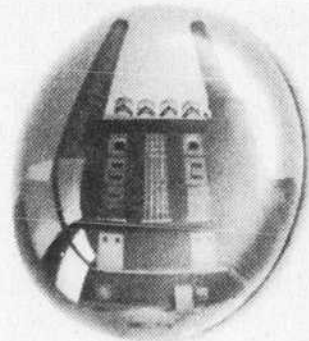
"zéro" si nécessaire dans ce "jeu de zéros", comme l'appelle l'UCC qui compte quelque 40.000 membres.

Par ailleurs, les 16 fédérations régionales de l'UCC expédieront aux ministres représentant des circonscriptions sur leur territoire des télégrammes demandant d'appuyer les demandes de l'UCC.

Pour sa part, le Conseil général a décidé de demander par télégramme au premier ministre du Québec une rencontre où l'exécutif entend le mettre au fait de la situation et lui demander la présentation rapide du projet.

Quant au président général, M. Allain, on lui a confié le mandat d'entrer en contact avec le ministre de l'agriculture, M. Toupin, dans une démarche similaire.

Chaque goutte compte quand on apporte de l'eau au moulin.



Goutte à goutte, grâce aux petites épargnes individuelles, les compagnies d'assurance-vie ont créé une véritable marée: \$5 milliards et trois quarts de capitaux investis ici, au Québec.

Les compagnies d'assurance-vie sont conscientes de ce double rôle qui est le leur: assurer la sécurité financière des individus et des familles, tout en mobilisant l'épargne de leurs assurés pour la placer au service du développement économique.

Elles veillent constamment à ce que ces placements soient de plus en plus productifs et profitent à l'ensemble de la population en servant à la création de nouveaux emplois, à la construction industrielle, commerciale et domiciliaire, à la construction d'écoles, de routes, de complexes

hydroélectriques, etc.

En somme, lorsque vous prenez de l'assurance-vie, non seulement vous veillez à la sécurité des vôtres, mais vous collaborez en même temps à l'épanouissement économique du Québec.

Et chaque goutte compte quand on apporte de l'eau au moulin.

Pensez-y.

L'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie

Charlot, grande vedette du 25ème festival de Cannes

CANNES (AFP) — Charlot a ressuscité la nuit dernière à Cannes, sur la côte d'Azur: vedette incontestée de la séance inaugurale du 25ème festival international du film, Charles Spencer Chaplin, âgé de 82 ans, a esquissé sur la scène du Palais des festivals, pendant quelques minutes, la silhouette inoubliable du personnage cinématographique qu'il incarne il y a cinquante ans.

Afin de rendre plus véridique encore sa brève évocation, l'artiste britannique,

qui avait quitté sa retraite de Corsier-sur-Vevey, en Suisse, pour cette exceptionnelle apparition en public, n'a pas hésité à emprunter sans façon la canne du ministre français des affaires culturelles, M. Jacques Duhamel. Celui-ci venait de lui remettre une des plus hautes décorations françaises "en hommage à son esprit et à son talent".

La soirée d'ouverture de ce 25ème festival a d'ailleurs été celle des récompenses et des souvenirs. Avant que Charlie Chaplin ne soit décoré, et reçoive ensuite de la part des 3.000 vedettes et spectateurs présents une véritable ovation, ceux des metteurs en scène "dont les films ont été inscrits à plusieurs reprises au palmarès du Festival de 1946 à 1970" ont reçu un objet d'art.

Le plateau n'avait jamais été à Cannes aussi riche en cinéastes réputés: tour à tour, les français René Clément et Robert Bresson, les italiens Michelangelo Antonioni et Federico Fellini (très longuement applaudi), l'espagnol Luis Bunnell (ému jusqu'aux larmes), le Japonais Masaki Kobayashi, l'Anglais Lindsay Anderson, l'Américain William Wyler et le Tchèque Vojtech Jasný ont reçu des mains de Mia Farrow et Jean-Pierre Cassel un socle surmonté d'un soleil, de quartiers de lune et d'étoiles en or.

Après une rétrospective filmée des précédents festivals et un court entracte, le film d'auteur a repris ses droits avec la projection hors compétition du "Feu sacré", film français consacré à la danse.

Ce festival, qui entrera aujourd'hui dans le vif du sujet, ouvrira par la présentation de deux films australien et américain.

Un grand absent: Orson Welles, perdu "quelque part en Europe" pour tourner une de ses oeuvres. Il s'était fait excuser auprès des organisateurs.

Montréal-Matin paraîtra sept jours sur sept

A partir du dimanche 23 mai, Montréal-Matin sera publié tous les jours de la semaine.

La nouvelle a été annoncée hier soir, au cours d'une réunion de tout le personnel du journal, par M. Régent Desjardins, président et directeur général.

Rappelant que l'entreprise venait de consacrer des sommes considérables à l'accroissement de son potentiel de production et à son aménagement immobilier, M. Desjardins a ajouté: "Pour amortir nos investissements, il nous faut produire davantage, faire tourner nos presses, fournir plus d'emplois sur le marché du travail dans un secteur payant de hauts salaires."

En plus de ses pages de nouvelles, le journal comprendra une section féminine, une section consacrée au monde du spectacle, et une section pour les jeunes. Il se vendra 25 cents chez les dépositaires et 20 cents aux abonnés à domicile.

A la première livraison du 23 mai, s'ajoutera un numéro souvenir marquant le 30ème anniversaire de la fondation de Montréal-Matin et le 41ème anniversaire de l'illustration, son prédécesseur.

La SSJB-Montréal crée un prix des arts plastiques

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de créer un nouveau grand prix annuel, un prix des arts plastiques, qui s'appellera le prix Philippe-Hébert, en l'honneur du célèbre sculpteur canadien-français à qui l'on doit notamment plusieurs monuments historiques, tels que ceux de Jeanne Manec, d'Octave Crémazie, de Mgr Ignace Bourget, etc.

Ce prix, qui comporte une bourse de \$500 et la remise de la médaille "Bene Merenti de Patria", a pour but de signaler annuellement la compétence et le rayonnement d'un compatriote dans le domaine des arts plastiques.

Le jury chargé de recommander le lauréat au Conseil général de la Société

est présidé par M. François-Albert Angers. Les autres membres sont M. Benoit Duchesne, le docteur Otto Bengle, M. Jules Bazin, M. Marcel Théorêt et M. Raymond Tanguay.

Le premier lauréat sera annoncé dans les prochains jours et la remise officielle du prix aura lieu au début de juin.

Le prix Philippe-Hébert s'ajoute aux quatre autres créés par la SSJB de Montréal: le prix Duvernay pour la littérature fondé en 1944, et qui vient d'être porté à \$1.000, le prix Olivier-Asselin pour le journalisme, fondé en 1955, le prix Calixa-Lavallée pour la musique, fondé en 1959, le prix Victor-Morin pour le théâtre, fondé en 1962.

Un mouvement contre l'avortement en France

Récemment, 343 Françaises, dont les actrices Catherine Deneuve et Jeanne Moreau ainsi que les écrivains Simone de Beauvoir et Françoise Sagan, révélaient au grand public avoir subi un avortement et réclamaient une libéralisation de la loi française à ce chapitre.

Des adversaires de marque ont fait entendre une voix différente sur la même question. L'association "Laissez-les vivre" vient en effet d'être fondée pour lutter contre l'avortement. L'édition d'avril de la revue Ecclesia énumère les principes régissant cette association et les buts qu'elle entend poursuivre.

"Nous refusons de nous laisser acculer à la solution facile qui consiste à tuer les handicapés pour supprimer les handicaps. Nous voulons au contraire les laisser vivre. Nous voulons au contraire aider les plus faibles, les plus démunis, les plus mal lotis, à trouver leur place dans l'immense famille humaine, plutôt que les pousser dans la tombe."

"Nous voulons rendre honneur et dignité à la paternité responsable. Nous

voulons remplacer le meurtre ou l'abandon par l'adoption. Nous préférons le sourire et les yeux d'un enfant, même dans sa disgrâce, aux fours crématoires et aux cimetières."

Deux femmes apparaissent dans la liste des onze noms inscrits au comité d'honneur de l'association. Il s'agit de Mme Marie-Hélène Cardot, sénateur des Ardennes et vice-président du Sénat, et de Mme Suzanne Fouché, fondatrice de la Ligue pour l'adaptation du diminué physique au travail.

Au bureau de l'association figurent les noms suivants: le docteur Paul Chausbard, directeur de l'École des hautes études, président; les docteurs Robert Traissac et Charles Rendu, vice-présidents; le professeur Jérôme Lejeune, professeur de génétique fondamentale à la Faculté de médecine de Paris, conseiller scientifique; M. François Pignier, premier substitut procureur de la République du tribunal de grande instance de Paris, conseiller juridique; M. Jean-Bernard Grenouilleau, premier juge au tribunal de grande instance de Corbeil, trésorier; M. François Detibes, avocat de la Cour de Paris, secrétaire général.



Charlie Chaplin, arbore fièrement l'insigne de commandeur de la Légion d'honneur qui lui a été présenté hier à l'occasion de l'ouverture du 25ème festival international de Cannes. (Téléphoto AP)

Saint-Jean-Vianney

Seulement cinq corps sur 31 ont été trouvés

SAINT-JEAN-VIANNEY (Le Devoir) — Les plongeurs de la Sûreté du Québec ont repêché, hier, dans les eaux de la rivière Saguenay, le cadavre d'un adolescent qui a péri la semaine dernière, dans le glissement de terrain qui a fait 31 morts à Saint-Jean-Vianney.

Il s'agit du cinquième cadavre retrouvé depuis le sinistre. On presume que d'autres corps seront rendus par la rivière Saguenay au cours des prochains jours bien que plusieurs victimes aient sans doute péri, enfermées dans leurs maisons.

Entre-temps, à la suite de la découverte d'une fissure à 2.000 pieds du cratère laissé par l'éboulement, on a procédé à l'évacuation de 48 autres foyers à Saint-Jean-Vianney, dans le secteur dangereux.

Jusqu'à présent 178 maisons ont été évacuées et 1.500 personnes environ ont dû trouver refuge soit chez des parents ou amis, soit dans les logis du service social, soit dans le parc de roulottes, à Saint-Jean-Vianney, aménagé en vitesse pour les sinistrés.

C'est le géologue Jean-Yves Chagnon qui a recommandé cette nouvelle évacuation en disant qu'il espérait se tromper en affirmant qu'il y avait danger d'un nouveau glissement de terrain à cet endroit mais que si cela se produisait il n'y aurait pas de victimes.

Les opérations de forage se sont poursuivies toute la journée, hier, et ont démontré, à tout le moins, qu'il n'y avait pas de rivière souterraine à l'endroit où l'on a repéré la fissure béante qui menace de précipiter une partie de terrain dans le gouffre boueux où

reposent encore une quarantaine de maisons et 26 cadavres.

Beaucoup de ces maisons évacuées hier avaient été vidées de leurs occupants dès le lendemain du sinistre mais ces derniers avaient pu réintégrer leurs demeures par la suite.

On a installé un réseau d'alarme dans le secteur sinistré afin de prévoir les prochains glissements de terrain qui pourraient se produire.

Pendant ce temps un comité interministériel, formé expressément pour étudier les mesures que le gouvernement du Québec devrait prendre à la suite de ce désastre, examine la situation. A ce sujet, le premier ministre Bourassa a dit qu'il n'hésiterait pas à déclarer Saint-Jean-Vianney "zone sinistrée" si cela pouvait aider à obtenir de l'aide du gouvernement fédéral.

Le ministre des affaires municipales, M. Maurice Tessier, a indiqué, de son côté, que son ministère avait l'intention d'obliger les municipalités, à l'avenir, à obtenir le feu vert des experts du ministère des richesses naturelles avant d'entreprendre des constructions domiciliaires.

Cinq pour un

GDANSK (AFP) — Des quintuplés — trois garçons et deux filles — sont nés hier à Gdansk en Pologne, annonce l'agence polonaise PAP. La mère, Leokadia Rychebt, âgée de 32 ans, ainsi que les bébés se portent bien, précise l'agence qui indique le poids des enfants: le premier né, 1.78 kilogrammes et le dernier 1.46 kilogrammes.

ÉTUDIANTS DU QUÉBEC

ON SE FEND EN 4

POUR VOUS TROUVER DU TRAVAIL CET ÉTÉ:

- dans les entreprises privées
- dans la fonction publique fédérale et dans le cadre de l'opération "Perspective-Jeunesse"
- dans la fonction publique du Québec
- dans les secteurs parapublics du Québec (les hôpitaux, les régies gouvernementales, l'Hydro-Québec, etc.)

ON SAIT QUE VOUS ÊTES 142,942 À VOULOIR TRAVAILLER CET ÉTÉ!

C'est pourquoi, nous avons constitué un réservoir central où s'approvisionneront cette année, tous les ministères et régies gouvernementales du Québec. Inscrivez-vous. Pour la première fois, 4 sources d'emplois pourront s'alimenter à ce réservoir central.

De plus, pour canaliser les demandes du secteur privé, nous avons établi un système par lequel les entreprises pourront loger leur demande, en composant le numéro suivant, (418) 643-1971 entre 8h00 et 20h00, du lundi au vendredi: (nous acceptons les frais d'appel) Ce numéro est exclusivement à l'usage des employeurs.

Les formulaires d'application pour les étudiants sont disponibles dans les 45 Centres de Main-d'oeuvre du Québec, sur les campus et dans les bureaux de comté des députés à l'Assemblée nationale. Remplissez-le vite et retournez-le rapidement.

*P.S. Cette annonce a été conçue par Pierre Pépin, étudiant en Art publicitaire à l'École des Beaux-Arts de Québec.

AIDONS-NOUS ENSEMBLE!



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
SERVICE DE PLACEMENT ÉTUDIANT DU QUÉBEC

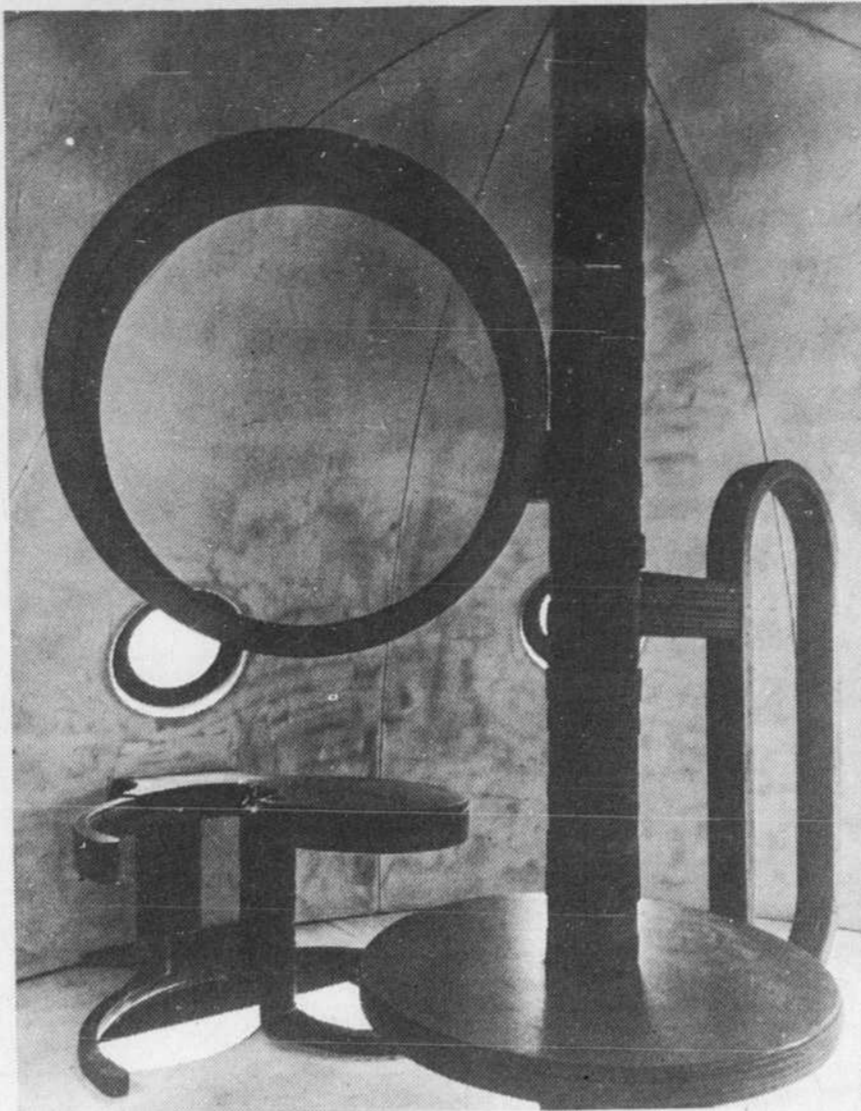


Mick Jagger des Rolling Stones a épousé hier à Saint-Tropez la fille d'un diplomate nicaraguayen, Perez Norena de Macias, âgée de 26 ans. Derrière la nouvelle mariée, on voit Roger Vadim. (Téléphoto PA)



Habitation-sculpture, de Roussil

A Tourrette-sur-Loup, non loin de Nice, en France, le sculpteur canadien Robert Roussil vient de terminer l'assemblage de son "Habitation-sculpture" qui sera mise en montre au Musée des beaux-arts de Montréal, du 3 juin au 5 septembre. L'oeuvre a été commandée en 1969 par la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL). Dans son non conformisme, Roussil a imaginé un vaste jeu de "meccano" d'environ 200 pièces, facile-



ment démontées et réaménagées. C'est un "poème", selon l'auteur; tout y est sphère et cube. La SCHL croit qu'une telle maison pesant cinq tonnes et faisant 20 pieds de haut pourrait être accessible à des familles à bas revenu. Quant aux habitants de Tourrette-sur-Loup, ils ne verront plus "la Boule", comme ils avaient pris l'habitude de désigner cette habitation-sculpture.

Fonction publique

Les trois centrales sont invitées à Québec le 27

par Gisèle Tremblay

Le ministre de la fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, a convoqué les trois centrales syndicales québécoises (CSN, CEQ, FTQ) à une rencontre le 27 mai prochain au centre Mgr Marcoux à Québec pour la deuxième session des négociations préliminaires dans les secteurs public et para-public.

Selon le ministre, qui prononçait une allocution hier devant l'Association des administrateurs de personnel de Montréal, le comité technique formé lors de la première réunion le 30 mars à la demande des centrales a maintenant fourni à celles-ci suffisamment de données pour que la discussion s'engage sur la politique de rémunération présentée alors par le gouvernement.

"Nous espérons, a déclaré M. L'Allier, qu'il y aura entente sur le plus grand nombre possible de points avant même le début des négociations." Ces rencontres au sommet ont en effet pour but de préparer la voie aux pourparlers directs entre représentants patronaux et syndicaux aux différentes tables de négociation.

Le ministre a d'ailleurs annoncé à ce sujet que le gouvernement déposera sous peu un projet de loi sur la réduction des tables de négociation à l'éducation et aux affaires sociales. Cela, a-t-il expliqué, afin de rendre les structures plus efficaces et d'éliminer le jeu d'opposition entre les tables.

M. L'Allier, qui décrivait à son auditoire la réorganisation administrative à laquelle travaille son ministère, a révélé que le gouvernement avait assisté depuis le 1er avril à un nouveau système informatique dont les mécanismes permettent de lier à la distribution des salaires et à la comptabilisation des dépenses des banques de renseignements sur le personnel.

Ce système, a précisé le ministre, "prend en charge le dossier de chaque membre depuis le moment de sa candidature à un emploi jusqu'à sa mise à la retraite."

M. L'Allier a pris soin d'ajouter, dans un communiqué joint au texte de sa conférence, que la nature confidentielle de l'information ainsi recueillie obligera le ministère à émettre certaines contraintes "quant à son utilisation et sa dissémination".

Grâce au même système, les responsables du ministère pourront calculer en très peu de temps l'impact financier de toute augmentation de salaire

ou encore d'une nouvelle structure salariale.

D'ici un an ou deux, a prévu le ministre, non seulement l'"aggiornamento" administratif sera complété, mais "les processus de révision et de réadaptation à partir des nouveaux besoins" auront été établis.

M. L'Allier a ensuite sollicité la collaboration des firmes privées avec qui, dit-il, il serait utile d'échanger des études et même du personnel, comme l'habitude en est déjà prise avec la fonction publique fédérale. Le gouvernement, a commenté le ministre, utilise déjà régulièrement des services extérieurs à ces institutions pour l'exécution de certains travaux de recherche.

C'est pourquoi, a conclu M. L'Allier, il serait souhaitable que la rencontre d'aujourd'hui avec des administrateurs de personnel ne soit pas la dernière: "J'entrevois pour l'avenir plusieurs possibilités."

Décès du juge Antonin Galipeault

QUÉBEC (PC) — Le juge Antonin Galipeault, ancien juge en chef de la Cour d'appel du Québec, est décédé hier à Québec, à l'âge de 91 ans.

Né à Louiseville le 27 août 1880, M. Galipeault a fait ses études universitaires à la Faculté de droit de l'université Laval où il a obtenu sa licence avec tous les honneurs, à l'âge de 20 ans, en 1900. Comme il n'était pas majeur, il a dû attendre un an avant d'être admis au Barreau du Québec dont il fut plus tard bâtonnier général.

En 1906, il entra dans la politique municipale. Après deux mandats consécutifs à l'hôtel de ville de Québec, il opta pour l'arène provinciale, se faisant élire député de Bellechasse, en 1909. Orateur de l'Assemblée législative en 1916, M. Galipeault fut ministre des travaux publics et du travail de 1919 à 1930.

Nommé ensuite à la Cour d'appel où il devait siéger pendant une trentaine d'années, le juge Galipeault a été nommé juge en chef de ce tribunal le 18 janvier 1950, alors qu'il en était le doyen.

radio / télévision

Quatre pays participent à 21 heures de radio

par Gilles Constantineau

"Un enfant apporte dans ta ville ses ailes, ses îles..." C'est sur ces mots chantés par Gilles Vigneault que sera lancée samedi matin une extraordinaire aventure radiophonique à laquelle participent les quatre pays de la Communauté radiophonique des programmes de langue française (Canada, France, Belgique et Suisse). Sous le thème "Vivre sa ville", chacun des quatre pays offre aux auditeurs de sa radio nationale 21 heures d'émissions; non seulement les mêmes émissions, mais aussi 4 heures de participation totale en direct (deux heures samedi matin et deux autres dimanche, en fin d'émission, au début de l'après-midi), grâce à un système multiplex qui va de Genève à Vancouver et qui parcourt à cette occasion plus de 5,000 milles, et deux autres heures de liaison directe avec la Suisse.

Toutes les liaisons, explique le réalisateur André Hamelin, de Radio-Canada, sont faites par lignes téléphoniques de haute qualité, de sorte que les voix et la musique venant de Liège, de Paris ou d'ailleurs auront la même qualité que les signaux d'origine locale.

Les liaisons s'ouvriront dès 8h, samedi matin, bien que les émissions ne doivent commencer qu'à 9h10. Les émissions à elles seules retiennent deux lignes téléphoniques entre chaque pays; et pour les fins de coordination, les réalisateurs des quatre pays ont une troisième ligne qui leur permet de communiquer entre eux pendant les émissions en multiplex.

Au total, estime le réalisateur de Montréal, plus d'une centaine de personnes participeront à l'entreprise au niveau

de la production. Dès 9h10 samedi matin, l'animateur Raymond Charette appellera de Montréal ses collègues de France (Pierre Wiehn), de Belgique (Françoise Bodeau) et de Suisse (Antoine Livio), pour présenter l'émission.

En multiplex toujours, à 9h22, un reportage sur les heurs et malheurs de la vie urbaine tels que décrits par les Montréalais, les Parisiens, les Liégeois et les Lausannois. Ça s'intitule "La vie des villes". A 9h47, interview de l'ingénieur Louis Arcand, de l'Académie française, par Raymond Charette, sur la vie urbaine en 1971. A 10h03, "les problèmes urbains" dans chacun des quatre pays participants, décrits par leurs animateurs respectifs. A 10h17, "le hit parade de la Communauté" où chaque animateur fait tourner le "tube" du jour dans son pays. A 10h30, "L'auto dans la ville"; ce reportage se fait avec la participation, au Canada, de l'architecte Luc Durand et du président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lucien Saulnier.

Suivent des émissions dont le titre dit presque tout: par exemple "L'histoire de la ville", "Megalopolis", "Psychanalyse des villes". A 14h, "La parole est aux auditeurs"; ceux-ci peuvent communiquer leurs réactions par téléphone, en composant le numéro 878 9741 (ou fait la même chose à Paris, au numéro Bagatelle 50-50; à Genève, au numéro 26-96-11 et à Liège au numéro 42-00-94).

A 15h15, c'est "La ville en fête"; en duplex cette fois, c'est-à-dire en liaison directe avec la Suisse. A Genève, la fête se déroule dans le bourg du

Four (ce sera là le début de la soirée); à Montréal, elle se tiendra sur les lieux du Salon de la femme, à la Place Bonaventure, avec la participation de l'orchestre de François Cousineau.

A 17h, "la parole est aux auditeurs" comme à 14h; suivant "la ville vue de loin" (à 18h05), "les pollutions" (à 18h30) — les quatre pays participants offrent des monologues de leurs meilleurs humoristes, à propos de pollution; pour le Canada, ce sera bien sûr Yvon Deschamps, "la propriété du sol urbain", "la politique de la ville" et enfin, à 22h05, "la ville, la nuit", musique de danse entrecoupée de reportages et d'interviews sur la vie nocturne (on entendra à cette occasion Robert Charlebois).

Dimanche, à 9h10 du matin, reportages et enquête sur "les solutions" déjà apportées à certains problèmes urbains. On y entendra une interview de Marshall McLuhan.

A 12h05, pour les deux dernières heures de multiplex total, l'interview de Louis Armand, puis un résumé, par les animateurs des quatre pays, des réactions des auditeurs qui ont communiqué par téléphone; et enfin, à 12h52, "la parole est aux spécialistes" de quatre pays qui tireront les conclusions de ce weekend radio.

"Vivre en ville" prendra fin à 14h, dimanche. L'émission aura exigé près d'un an de travail de la part de ses créateurs, au sein de la Communauté radiophonique. Coût total de cette première tentative dans le domaine de la radio populaire: environ \$30,000. Pour 21 heu-

res d'émissions, dont quatre en multiplex total et deux en duplex, diffusées parallèlement dans quatre pays et deux continents, les gens de la Communauté estiment que le coût n'a rien d'excessif.

Une semaine, c'est trop court pour aller quelque part? Profitez alors de notre semaine de 10 jours!

Pour seulement \$99, vous avez une Oldsmobile Cutlass ou une autre excellente voiture flambant neuve. Vous en profitez pleinement pendant deux fins de semaine et toute la semaine entre-temps. Vous partez avec un plein réservoir d'essence gratuit et ne payez

aucun frais de millage sur les 500 premiers milles.

Si vous n'avez pas de carte de crédit Tiiden, nous acceptons les cartes Esso, Gulf, Shell et pratiquement toute carte de crédit reconnue.

P.S. Si vous allez aux États-Unis ou outre-mer, nous pouvons réserver une voiture pour vous par l'entremise de nos amis de la National Car Rental.

Deux fins de semaine... dans une semaine?

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Dimanche	Lundi					

TILDEN

La semaine de 10 jours à \$99



Une entreprise de chez nous qui fait tout ce qu'elle peut pour vous!

Pour réservations au Canada ou à l'étranger, composez 842-9445

Elles rapportent **7%** d'intérêt dès la première année

achetons des Obligations d'épargne du Québec

Moi, j'en achète.

Les comités de citoyens et le projet Multi-média

Plusieurs comités de citoyens se sont réunis cette semaine à Montréal, afin de mettre en commun leurs désirs de participation face au projet d'éducation des adultes, Multi-média qui devrait voir le jour en 1972.

Les citoyens ont leur mot à dire sur le choix des administrateurs de ce projet et il semble que leur participation de 4 représentants sur 19 au sein de la commission administrative ne les satisfasse pas. Certains groupes réclameront

une participation accrue allant jusqu'à 8 membres au moins recrutés chez les citoyens. On sait que toutes les personnes intéressées sont invitées à assister samedi, au Cegep du Vieux-Montréal, 200 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, à une rencontre d'information sur le projet Multi-média. Les représentants des citoyens seront élus à cette occasion et seront ensuite en mesure de participer activement à l'élaboration du projet. D'autres rencontres seront

organisées à l'intérieur de chaque quartier afin de sonder les citoyens sur leurs aspirations face aux cours qui leur seront présentés. Des cours pratiques sur l'alimentation, la santé, le logement, la loi, la politique, l'économie? Des

cours sur quoi? Pour répondre à quels besoins? Voilà quelques-unes des questions que se sont posés, hier soir, à Montréal, à la Maison du quartier, les citoyens qui ont assisté à la rencontre d'information sur Multi-média.

OTTAWA (PC) - Les plombiers et tôliers d'Ottawa ont décidé d'accepter un contrat collectif de deux ans qui portera leur salaire horaire à \$8.58 en 1973.

Un bon tuyau: les plombiers reçoivent plusieurs rôles

Les hausses se répartiront sur quatre étapes successives:

\$6.10 de l'heure au 30 avril 1971, \$6.45 au 1er novembre 1971, \$7.00 au 1er mai 1972, et \$7.30 au 1er novembre 1972.

Les deux groupes ont voté leurs contrats lundi.

Carrières et Professions

Voir autres carrières page 13

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE

Chef du département de mécanique

Qualifications:

- Expérience en plomberie, ventilation, chauffage, air climatisé, pour édifices commerciaux et industriels.
- Membre de la Corporation des Ingénieurs de la Province de Québec.
- Bilinguisme.

Salaire: À discuter.

MONARQUE MORELLI
739-3361

PROFESSEURS DEMANDÉS

Le Séminaire de Terrebonne recherche

- 1 professeur de mathématiques modernes pour sec. I et II.
- 1 professeur d'initiation à la vie économique pour sec. III.

Qualification:

Brevet A (ou mieux)

Écrire à:

Père Émilien Le Blanc, s.s.s., Recteur
Séminaire Saint-Sacrement,
901, rue Saint-Louis
Terrebonne, Québec

CONSEIL D'ÉDUCATION DE KAPUSKASING

Postes au niveau secondaire pour l'ouverture des classes en septembre 1971.

ÉCOLE SECONDAIRE — CITÉ DES JEUNES

Nouvelle école secondaire à Kapuskasing pour élèves d'origine canadienne-française. Inscriptions probables: 720 élèves.

M. Germain Gauthier, Principal

Tél.: Bureau (705) 335-5325
Res. (705) 335-2493

1. Occupations

- 1 professeur pour matières pratiques (ferblanterie et menuiserie)

2. Économie domestique

- 1 professeur, 9e et 10e année

3. Français, Anglais, Espagnol

- 1 professeur

4. Histoire et ou géographie

- 1 professeur, grades 9-10-11

ÉCHELLE DE SALAIRES POUR 1970-71

Cat.	Minimum	Maximum
Cat. 1	\$8 100	\$13 900
Cat. 2	\$8 500	\$14 700
Cat. 3	\$9 300	\$16 100
Cat. 4	\$9 800	\$16 900

Augmentation de \$500 par année; maîtrise: \$400; expérience maximum de \$4,000; avantages spéciaux: P.S.I., hôpital, assurance-vie, pension, déménagement, cours d'été. L'échelle de salaires 1971-72 se négocie présentement.

Adresser demande d'emploi écrite accompagnée d'un curriculum vitae et de références au Directeur, M. Gauthier. Celui-ci sera à l'Hôtel Reine Elizabeth, Montréal, les 14 et 15 mai et au Skyline, Ottawa, les 16 et 17 mai, pour entrevues personnelles.

R. Perras,
Président

D. Brousseau,
Directeur d'Éducation

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DUVERNAV RECHERCHE LES SERVICES DE:

A) 6 CONSULTANTS-ANIMATEURS

La fonction:

- Procéder à des tâches de consultation et d'animation auprès des éducateurs et des élèves de la micro-société à laquelle il est affecté.
- Recevoir individuellement et en petit groupe les élèves ayant certaines difficultés personnelles familiales, sociales ou scolaires.
- Participer à la mise en place d'activités sociales, actuelles et sportives impliquant les élèves et les éducateurs.

Les exigences:

- 1. Baccalauréat ou maîtrise en sciences humaines (orientation, psychologie, criminologie, service social, etc.)
- 2. Notions théoriques et pratiques de counseling et d'animation.
- 3. Aptitude au travail de groupe.

Le traitement:

Echelle des consultants de la commission scolaire.

B) 1 DOCUMENTALISTE

La fonction:

Organiser et diffuser l'information scolaire et professionnelle en intervenant au niveau des groupes et des ensembles et en utilisant les systèmes de communication existants: centre de documentation, groupe-matière, sections d'enseignement, comités, journaux, circulaires, babillards, etc....

Les exigences:

- 1. Notions en orientation scolaire et professionnelle
- 2. Études en information scolaire

Le traitement:

Echelle des professeurs

** ADRESSER LES DEMANDES EN MENTIONNANT LE "CURRICULUM VITAE" AVANT LE 20 MAI 1971 À:

MICHEL HAMELIN, Service du personnel,
3983, boulevard Lévesque,
Duvernay - Ville de Laval

LE DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS du COLLÈGE ALGONQUIN

Invite dès maintenant les candidats à poser leur candidature aux postes suivants: DIRECTEUR ADJOINT SECTION FRANÇAIS

Sous la direction du directeur du département de français, le directeur adjoint sera responsable de l'organisation, du développement et de l'administration de l'enseignement de français aux cours réguliers et à l'Éducation Permanente dans toutes les facultés du Collège.

CONCOURS INTERNE: 6571

DIRECTEUR ADJOINT SECTION FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Sous la direction du directeur du département de français, le directeur adjoint sera responsable de l'organisation, du développement et de l'administration de l'enseignement de français langue seconde aux cours réguliers, à l'Éducation Permanente et aux cours spéciaux dans toutes les facultés du Collège pour les étudiants réguliers, le personnel du Collège et les étudiants à l'Éducation Permanente.

CONCOURS INTERNE: 6671

TRAITEMENT: \$12,133 - \$16,458

Veuillez soumettre votre demande par écrit ainsi que votre curriculum vitae en inscrivant le numéro du concours à:

La Directrice du Personnel
1385 avenue Woodroffe
Ottawa, Ontario
K2G - 1V8

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à Montréal

offre d'emploi

titre:

Registraire

fonctions:

- Relève directement du Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche en collaboration avec les doyens.
- a la garde des registres des étudiants;
- a la responsabilité d'établir l'horaire des cours;
- reçoit, compile et communique aux intéressés la liste des cours et leur description en collaboration avec les doyens;
- reçoit les demandes d'admission des étudiants, les coordonne, puis donne avis aux étudiants de leur acceptation ou de leur rejet et selon les cas, procède à leur inscription;
- siège à la Commission des Études;
- vérifie la politique d'obtention des diplômes de l'Université constitutive et en recommande l'émission au Conseil d'Administration;

expérience:

- expérience professionnelle requise si possible dans le milieu académique;
- diplôme de second cycle de préférence;

salaire:

- selon les qualifications et l'échelle des cadres;

Toute demande doit être accompagnée d'un curriculum vitae et parvenir au Secrétaire général de l'Université du Québec à Montréal, 355 ouest, rue Sainte-Catherine, bureau 7055, Montréal 111, avant le 19 mai 1971 à 5 heures.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES ÎLES

recherche les services de

DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Responsabilité: Appliquer les politiques élaborées par le M.E.O. et les autorités scolaires.

- Préparation et surveillance des budgets concernés.
- Organiser, diriger et coordonner les services aux étudiants: orientation, psychologie, service social, santé, sports et activités parascolaires, contrôle d'absence, placement.

Exigences:

- 15 ans de scolarité.
- Compétence dans l'animation et les relations humaines.
- Bonne personnalité, sens des responsabilités et de l'organisation.
- Devoement hors des horaires.
- Fournir curriculum vitae.

RESPONSABLE EN ENFANCE INADAPTÉE

Fonction: Poursuivre l'organisation, la supervision et le développement du service à l'enfance inadaptée.

Exigence:

- 16 ans de scolarité.
- Formation pédagogique dont au moins 30 crédits en psychologie de l'Enfance Inadaptée.
- Expérience de cinq années dans l'enseignement dont deux auprès de l'enfance inadaptée. Toute autre expérience jugée équivalente sera considérée.
- Fournir curriculum vitae.

PROFESSEURS QUALIFIÉS

Catégorie en secondaire V.

Éducation physique: 2 professeurs masculins
1 professeur féminin.

ADRESSE:

Le Directeur Général des Écoles,
Commission Scolaire Régionale des Îles,
Cap-aux-Meules,
Îles-de-la-Madeleine, P.Q.

COMPTABLE DEMANDÉ

Comptable expérimenté dans la trentaine pour prendre charge comptabilité et du personnel de ce service, environ dix personnes, préparer états financiers mensuels pour auditeurs. Compagnie existante depuis 40 ans, distribution et exploitation films et cinémas.

Avantages marginaux. Fournir renseignements, salaire demandé, expérience et curriculum vitae.

Écrire Case Postale 187,
Station C, Montréal 133.

LE CONSEIL SCOLAIRE DES COMTÉS DE STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY

reçoit des demandes d'emploi pour le poste suivant pour septembre 1971

ÉCOLE SECONDAIRE DU DISTRICT DE GLENGARRY (école avec 1000 élèves)
Alexandria, Ontario

GÉOGRAPHIE 10-13

- poste de chef de section libre.

Alexandria est située tout près de la frontière du Québec, 12 miles au nord de la rivière St-Laurent, et de la route # 401.

ÉCHELLE ACTUELLE Catégorie 1 \$7,100 - \$11,750

DES TRAITEMENTS Catégorie 2 \$7,400 - \$12,450

Catégorie 3 \$8,200 - \$14,250

Catégorie 4 \$8,700 - \$15,050

Augmentations: 2 x \$400, 1 x \$450, \$400 jusqu'au maximum.

Prière de faire parvenir vos demandes écrites, avec toutes précisions quant à votre expérience et titres au directeur.

Mr. P.T. Lloyd,
Alexandria, Ontario
Tél.: (école) 613-525-3110

J.G. Gauthier,
Président

H.D. Shaw,
Directeur en éducation

CONCOURS 061

RESPONSABLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Fonctions:

Conseiller auprès du coordonnateur de l'éducation permanente à la formation professionnelle aux adultes, il voit notamment à:

- établir les relations nécessaires entre le collège et les différents organismes gouvernementaux de main-d'oeuvre;
- étudier les besoins des individus et de l'industrie relativement à la formation professionnelle;
- recommander la mise en place de cours pouvant répondre aux besoins.

Qualifications:

- Diplôme universitaire
- Expérience industrielle dans la formation professionnelle.

Traitement:

Selon les normes du Ministère de l'Éducation et compte tenu de la formation et de l'expérience.

Le candidat intéressé devra faire parvenir son curriculum vitae d'ici vendredi 21 mai 1971 à:

Mlle Hélène Gagnon
Service du Personnel
COLLEGE AHUNTSIC
9155, rue St-Hubert
Montréal 353, Qué.
Tél.: 389-5921

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

OTTAWA

TRAITEMENT: \$15,798 - \$17,649

Le Programme des affaires indiennes et esquimaudes (Direction des services d'éducation) a besoin de personnel expérimenté pour ses bureaux de la région du Québec.

DIRECTEUR DE DISTRICT SCOLAIRE PONTÉ-BLEUE (QUÉBEC)

FONCTIONS (poste EDS, niveau 3)

Sous direction, le candidat reçu sera chargé de la surveillance et de l'administration du programme d'éducation du district, en ce qui concerne notamment les classes maternelles, primaires et secondaires, les cours d'éducation des adultes et de formation professionnelle, les services d'orientation et les programmes connexes, ainsi que des activités administratives liées à de tels programmes. Le titulaire devra travailler en harmonie et en consultation avec les groupes indiens et les directions locales et provinciales chargées des écoles fréquentées par des élèves indiens. Il devra apporter au personnel placé sous ses ordres une direction pédagogique de haute valeur.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Diplôme universitaire avec spécialisation en éducation; aptitude manifeste à enseigner, y compris un brevet d'enseignement général ou spécialisé et des preuves de succès à titre de spécialiste, de conseiller ou d'administrateur dans le domaine de l'éducation. Connaissances, aptitudes et compétences pédagogiques normalement requises d'un directeur provincial des écoles, ainsi que certaines connaissances requises d'un directeur en fonctions au sein du système scolaire fédéral.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les candidats doivent avoir les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage tant de l'anglais que du français. Les traitements de début seront déterminés en fonction du degré d'expérience pertinente des candidats et dans la mesure où ils satisfont aux autres conditions de candidature précitées. La priorité sera accordée aux citoyens canadiens.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Présentez votre curriculum vitae détaillé - études, emplois, traitement actuel ou dernier traitement, et tout autre renseignement pertinent - à l'adresse suivante:



Fonction publique du Canada

LE DIRECTEUR RÉGIONAL DU PERSONNEL
MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN
175, RUE SAINT-JEAN
QUÉBEC (QUÉBEC)

Toute correspondance restera confidentielle.

REFERENCE À RAPPELER: CONCOURS No 71-4402 (EN INDIQUANT LE POSTE DE VOTRE CHOIX).

LE CONSEIL DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE PRESCOTT-RUSSELL recherche les services d'un(e) PSYCHOLOGUE ÉDUCATIONNEL (LE)

de préférence affilié (e) au Collège des Psychologues d'Ontario.

Les fonctions:

1. Travailler en étroite collaboration avec les conseillers en orientation.
2. Étude des cas d'élèves qui semblent nécessiter de l'aide psychothérapeutique.
3. S'occuper des cas de psychotérapie des élèves dans le domaine de sa compétence.
4. Agir comme consultant dans les études collectives des retards pédagogiques, de dyslexie et de troubles psychomoteurs.
5. Aider les professeurs de récupération dans les cas difficiles.
6. Testing individuel aux élèves qui semblent destinés aux classes spéciales pour enfance exceptionnelle.

Bureau: Hawkesbury (mi-chemin entre Ottawa et Montréal)

Salaire: à discuter

Veuillez adresser votre demande accompagnée de votre curriculum vitae à:

Jacques Beauchemin,
Surintendant,
21 est, rue Nelson,
Hawkesbury, Ontario.

Yvon Séguin,
Président

Jacques Beauchemin,
Surintendant de l'éducation

LE CONSEIL SCOLAIRE DE NIAGARA SUD

recherche pour septembre 1971

les professeurs suivants

ÉCOLE SECONDAIRE CONFÉDÉRATION

Welland, Ontario

M. Jacques Giroux, directeur
Bureau: 416-732-1361 - Domicile: 416-735-3612

Chef de département

1. Éducation physique (garçons)

Professeurs

1. Biologie
2. Dactylographie et English
3. Éducation physique (filles)
4. Électricité et dessin industriel
5. Français
6. Géographie
7. Mathématiques

Echelle de salaires

Les négociations se poursuivent présentement. Echelle 70-71: \$7,100 à \$15,000. Allocation de chef de département: \$1800. Excellents bénéfices marginaux, expérience connexe, etc.

Entrevues

Les candidats intéressés sont invités à venir nous rencontrer au:

Château Frontenac à Québec,
Vendredi, le 14 mai de 16 h 00 à 21 h 00
Samedi, le 15 mai de 9 h 00 à 16 h 00

Prière de faire parvenir demande écrite à:

M. Gérard Raymond,
Surintendant des écoles de langue française,
Conseil scolaire de Niagara Sud,
250 ouest, chemin Thorold,
Welland, Ontario.

R.H. Railton, président R.A. McLeod, directeur

Une enquête de l'AHO

Il n'y a pas de crise dans les hôpitaux, malgré la hausse du nombre des patients

par Solange Chalvin

Une récente enquête, dirigée par l'Association des hôpitaux du Québec dans ces institutions a révélé un accroissement sensible du nombre de patients ayant recours aux services externes et aux soins hospitaliers. Ce phénomène s'est traduit de façon pratique, par de plus longues listes d'attente. Toutefois, la situation n'a pas atteint de point critique, à quelques exceptions près, dans les institutions où les services étaient déjà saturés.

Une stabilisation est actuellement à l'installer partout dans les services de santé et cette dernière sera bientôt suivie d'une diminution marquée, prévoit Me Lemay. Il est vrai a admis le conférencier que depuis l'avènement de l'assurance-hospitalisation, l'hôpital fait l'objet de critiques de la part du public, mais les charges des hôpitaux et leur rôle dans la société se sont complètement transformés. Les hôpitaux au Canada ont soigné, en 1970, plus de trois millions de personnes, c'est-à-dire au-delà d'un demi-million de plus que l'année précédente. Bien que les gouvernements fédéral et provinciaux accordent un soutien financier aux hôpitaux et aux programmes d'assurance-maladie, c'est en

définitive le contribuable qui paie la note, et il est normal qu'il la trouve élevée. Les coûts par journée d'hospitalisation ont considérablement augmenté. Ils étaient de \$26.87 par jour en 1964 au Québec et sont passés à \$65, par jour en 1969 accueillant au Québec seulement 700,000 personnes. Il est important de se rappeler en période de chômage que l'industrie hospitalière utilise aujourd'hui une imposition main-d'œuvre qui équivaut à 5% de la main-d'œuvre nationale. Pour le président de l'Association des hôpitaux, ces derniers ont maintenant trois fonctions principales: prodiguer des soins, enseigner et former des travailleurs de la santé et s'adonner à la recherche en collaboration avec les universités. On assiste de plus à un changement d'attitude dans les hôpitaux. Du rôle purement curatif qu'ils exerçaient, ils sont passés à la médecine préventive. Le traitement des problèmes de santé était autrefois leur principale préoccupation, alors qu'ils accordent aujourd'hui, a dit le conférencier, une importance de plus en plus grande aux programmes éducatifs et aux cliniques. Parmi les services récents donnés par les hôpitaux, Me Lemay a nommé les centres de planning familial, de prévention des maladies vénériennes, de traitement des troubles d'élocution, de soins dentaires et soins à domicile dans certains cas.

De plus en plus, il revient à l'hôpital de traiter les malades atteints de troubles mentaux et émotifs et pourtant l'hôpital public ne dispose pas toujours des services nécessaires pour faire face à l'augmentation importante du nombre de malades mentaux qui se présentent dans les hôpitaux. De 1961 à 1966, soit en cinq ans, on a enregistré un accroissement de 71% du nombre de cas de psychiatrie par les hôpitaux. La tension provoquée par le rythme accéléré de notre société moderne crée souvent chez l'individu un état dépressif, a noté Me Lemay. Le seul moyen pratique de décongestionner les hôpitaux, c'est l'application d'un nouveau système de distribution et de financement des soins, selon le président de l'Association des hôpitaux. Des campagnes d'information et d'éducation devraient être entreprises auprès de la population pour qu'elle apprenne à mieux servir des services de santé. En connaissant le coût réel des soins, la population en userait avec plus de sagesse.

Les varices: une maladie qui doit être traitée sur-le-champ

par Renée Rowan

"J'attends d'en avoir fini avec mes grossesses et d'avoir élevé mes enfants pour me faire traiter pour les varices", entend-on encore trop souvent dire, commentait hier le Dr Guylaine Lanctôt au cours d'une séance d'information qui avait lieu au carrefour Molson, au Salon de la femme. Il s'agit là d'un vieux préjugé difficile à déloger. Dès l'apparition des varices, a-t-elle dit à son auditoire, il faut se faire traiter. Le plus tôt est le mieux, sinon cet état risque de s'aggraver et de se compliquer à chaque grossesse.

Les femmes, dans une proportion d'un tiers de plus que les hommes, sont atteintes de cette affection qui, en plus d'être douloureuse, est aussi disgracieuse. S'agit-il d'une maladie héréditaire? Non, mais il y a une tendance familiale aux varices, a expliqué le Dr Lanctôt qui est attachée à la Clinique de varices. Il y a également, chez plusieurs personnes, une prédisposition congénitale individuelle aux varices. Les personnes qui "doivent" en faire, en feront quelles que soient les précautions prises, mais en feront moins et surtout les varices se développeront moins rapidement.

Les varices, qui sont en fait des veines dilatées et tortueuses dans lesquelles le sang ne circule pas normalement, mais à rebours, particulièrement au moment d'une grossesse alors que le système hormonal est plus actif, se traitent de deux façons: par voie chirurgicale et au moyen d'injections. Le traitement chirurgical n'est jamais radical et doit être complété par la scléro-thérapie ou injections sclérosantes à l'intérieur de la veine. On injecte une substance qui crée une irritation de la paroi intérieure de la veine qui se résorbe progressivement et finit par se boucher, empêchant ainsi le sang de circuler. Ce traitement pratiqué dans le cabinet du médecin ne présente, s'il est bien fait, aucun danger tant sur le plan médical que sur le plan esthétique. Il ne laisse pas de trace et n'est pas douloureux. En fait, pas plus qu'une piqûre de moustique, affirme le Dr Lanctôt. De plus, tous les frais de cette intervention médicale (et non pour des fins exclusivement esthétiques) sont couverts entièrement par l'assurance-maladie. Les femmes qui souffrent de varices sont encouragées à retourner voir leur médecin au moins une fois par année pour une visite de contrôle. Dans son exposé d'hier, le Dr Lanctôt a suggéré aux femmes qui ont mal aux jambes ou qui souffrent de varices les quelques trucs suivants qui peuvent les aider ou les soulager:

- quand on travaille en station debout, il faut en profiter pour se hausser sur la pointe des pieds ou pour bouger les orteils à l'intérieur de la chaussure de façon à faire travailler les muscles et à activer la circulation;
- le sport, en particulier la natation, est à conseiller;
- le port du bas-culotte support est très efficace; la gaine "qui nous fait mourir" est à proscrire. Développer vos muscles abdominaux, constituez-vous une gaine naturelle, cela vaut beaucoup mieux, a dit le Dr Lanctôt;
- chaque fois que vous êtes assise pour lire ou regarder la télévision, profitez-en pour mettre vos pieds sur un tabouret. Hauser légèrement le pied du lit constitue un autre moyen de lutter contre les varices et l'œdème;
- le soleil, l'alcool, la chaleur provoquent la dilatation des veines, c'est vrai; il ne faut pas abuser ni des uns, ni des autres, mais il ne faut pas non plus se priver entièrement du soleil, a commenté cette spécialiste. On le voit si peu de toute façon... il faut en profiter quand il est là.

Carrières et Professions

Traitement jusqu'à \$8,700

La Division de l'audio-visuel du Bureau des langues, à la Commission de la Fonction publique du Canada, désire embaucher immédiatement un graphiste expérimenté. Le travail consiste à concevoir et à réaliser des dessins caricaturaux qui serviront à l'enseignement du français et aux tests.

Les candidats doivent avoir une connaissance approfondie de la technique des arts graphiques et une bonne expérience dans la préparation de dessins qui serviront à la fabrication de diapositives et de montage magnétoscopique.

Une excellente connaissance du français est essentielle. Les personnes désireuses de poser leur candidature sont priées d'envoyer un échantillonage de leurs travaux à l'adresse suivante:

CADRES DES SCIENCES APPLIQUÉES COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Référence à rappeler: concours No 71-2270.

ANALYSE FINANCIÈRE

Traitement: \$13,434 - \$18,124 (Traitements en cours de révision)

La Direction du Programme de subventions à l'industrie, qui relève de la Division de l'expansion industrielle, demande plusieurs experts particulièrement aptes à assumer des postes de haute responsabilité liés au Programme de subventions à l'industrie. Les titulaires devront collaborer avec la haute administration de l'industrie et du gouvernement pour évaluer les propositions de développement industriel au moyen de techniques d'analyse judicieuses permettant d'établir la rentabilité des projets. En effet, les conclusions de ces études serviront à déterminer dans quelle mesure le gouvernement fédéral appuiera ces projets. Les titulaires de certains postes seront chargés de faire l'inspection et la vérification comptable des initiatives de l'industrie avant de procéder au versement des subventions.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

Les candidats devront, de préférence, faire partie d'une association de comptables professionnels; ils devront par ailleurs être titulaires du baccalauréat, ou d'un diplôme supérieur, en commerce, en gestion des entreprises ou en économie. Il est indispensable que les candidats aient acquis une expérience pratique dans un poste important de l'industrie et du gouvernement pour évaluer les propositions de développement industriel au moyen de techniques d'analyse judicieuses permettant d'établir la rentabilité des projets. En effet, les conclusions de ces études serviront à déterminer dans quelle mesure le gouvernement fédéral appuiera ces projets. Les titulaires de certains postes seront chargés de faire l'inspection et la vérification comptable des initiatives de l'industrie avant de procéder au versement des subventions.

Les candidats admissibles doivent téléphoner à: M. J.M. Mireault (514) 879-7817 Ministère de l'Expansion économique régionale, Place Victoria, 800, Victoria Square, Montréal, (Québec) entre 9 h et 17 h, du lundi au vendredi (du 17 au 21 mai 1971). S'il est impossible d'appeler, faites parvenir votre curriculum vitae d'ici 14 jours à l'adresse suivante:

Programme "Commerce" Commission de la Fonction publique, Pièce 1703, Tour "A", Place de Ville, Ottawa (Ontario), K1A 0M7 Référence à rappeler: concours no 71-3045M

Salaire jusqu'à \$26,500

INFORMATION CANADA

s'est vu confier la responsabilité de l'édition, la distribution et la vente de toutes les publications du gouvernement fédéral. Nous recherchons un cadre dynamique versé dans le domaine de l'édition du livre qui puisse gérer efficacement et diriger avec l'imagination une fonction à intégrer au sein de ce nouvel organisme d'information publique.

CHEF

DE L'ÉDITION

INFORMATION CANADA

OTTAWA ONTARIO

Le titulaire du poste sera diplômé d'une université et possèdera une connaissance complète de tous les aspects du domaine de l'édition, ainsi que des aptitudes manifestes à la gestion. Les candidats doivent posséder des qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage tant de l'anglais que du français.

DEMANDES D'EMPLOI ET DE RENSEIGNEMENTS

Toutes les demandes d'emploi seront examinées vers le 1er juin. Les intéressés devraient donc nous faire parvenir, avant la date précitée, leurs demandes d'emploi ou de renseignements qui nous traiteront en toute confiance.

MONSIEUR Y. LEMIEUX PROGRAMME DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE DIRECTION COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Référence à rappeler: concours No 71-8005

Fonction publique du Canada

Fonction publique du Canada

Fonction publique du Canada

55% des mères célibataires gardent leur enfant

Dans presque tous les pays, il devient de plus en plus difficile d'adopter un bébé. Le taux décroissant de la natalité, la pilule, l'attitude plus tolérante de la société envers les mères célibataires et les liaisons libres, joints à l'avortement rendu plus facile, ont amené un déclin progressif dans le nombre de bébés offerts en adoption. Mme Isabel Williamson du Service catholique de la famille et des enfants a signalé qu'il y a cinq ans à Montréal, seulement de 15 à 20% des mères célibataires gardaient leurs bébés. Aujourd'hui, 55% des mères célibataires, au Québec, insistent pour garder leurs enfants.

En France, le déclin constant dans le nombre des enfants offerts en adoption a contribué à hausser l'aide financière et sociale que le gouvernement accorde aux mères célibataires.

les MOTS CROISÉS du Devoir

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 indicating starting points for horizontal and vertical words.

Horizontalement

- 1—Chose donnée en garantie. — Réceptif ou l'on met du sucre.
2—Petites rues étroites. — Sans vêtement.
3—Cour intérieure, dans les habitations romaines. — Proverbe.
4—Celui qui écrit en vers. — Tronc non ramifié, recouvert par les cicatrices des feuilles.
5—Police Provinciale. — Plante de la famille des composées.
6—Préfixe égalitaire. — Fait des vers. — Avalé.
7—Parcourra des yeux. — Chemin étroit.
8—Fusil à répétition. — Combat entre deux adversaires.
9—De l'Iran. — Atlantique pacifique.
10—Exposé succinct sur un sujet particulier. — Mode de gestion d'un service public.
11—Téances d'un lieu dans un autre. — Vase d'ornement.
12—Absence d'agitation. — De Corée.

Verticalement

- 1—Petite grappe.
2—Examen et dissection d'un cadavre en vue de déterminer les causes de sa mort. — Tenta avec audace.

- 3—Administré. — Qui a rapport à l'orbite.
4—Ce qu'il y a de meilleur. — Etablissement sanitaire destiné à placer les malades dans un climat favorable.
5—Clairé faible. — Qui consiste en lait.
6—Fils aîné de Noé. — Mamelle de la vache. — Venue au monde.
7—Usages. — Jour de la semaine. — Scandium.
8—Rendre moins vif, moins grave.
9—Abréviation de radiodiffusion. — Ce qu'un mélange contient d'un corps particulier.
10—Petite pomme rouge. — Lui. — Volonté.
11—Met en gerbes. — Le premier-né.
12—Chemin de ville. — De l'Europe.

Solution d'hier

Grid for the solution of the crossword puzzle from the previous day.

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. Tout mot supplémentaire est de 0.05 l'heure de tambe est midi pour l'édition de lendemain.

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soumise immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361

APPARTEMENT A LOUER

CENTRE-VILLE: 4 1/2 pièces, chauffées, libre 1er juin ou immédiatement. Tel.: 932-9903. 17-5-71

APPARTEMENT A SOUS-LOUER

COTE-DES-NEIGES: 2810 Goyer, coin Darlington, 4 1/2 pièces, chauffées, buanderie, balcon \$130, non meublé, ou \$150, meublé 3 mois ou deux ans. Tel. 733-3166 14-5-71

Appartement semi-meublé, (expiré mai 1972) 3 1/2 pièces, 20e étage, situation centrale, piscine, sauna, garage souterrain, balcon, ensoleille, vue panoramique du Mont-Royal. Raison de départ: études à l'étranger. Disponible le 1er juillet 1971. Prix: environ \$160.00 (à discuter) Après 17 heures composer: 849-9998 15-5-71

ST-URBAIN pres Sherbrooke: juin-septembre, 1 1/2, partiellement meublé si désiré, immeuble moderne, balcon, piscine, sauna, près universités, hôpitaux. Septembre payé \$120. Tel. soir 843-4840 15-5-71

ANTIQUITE CANADIENNE A VENDRE

Meubles anciens canadiens: bahut, panneaux losanges, banc-lit, armoire, lampe à pétrole, coffres. Tel.: 342-3094. 17-5-71

AUTO A VENDRE

STATION-WAGON: 1967, Mercury, Colony Park, 38.000 milles, toute équipée, freins à disques. Prix à discuter. Tel.: 351-0378. 15-5-71

BUREAU A LOUER

BOUL. PIE IX, coin Jean-Talou, 1,000 p.c. ou 2025 p.c., chauffé, climatisé, électricité, très propre stationnement. Tel.: 271-4631 14-6-71

SOUS-LOCATION

SHERBROOKE - DELORIMIER: édifice moderne, air climatisé, ascenseur, services complets. 2600 p.c. Bail 1 an, option 1 an, immédiatement. Conditions avantageuses. Appelez N. D'Angelo 845-3151

IMMEUBLES ZURICH INC. courtiers 17-5-71

CAISSE POPULAIRE SAINTS-MARTYRS CANADIENS 2100, RUE FLEURY EST (angle Delorimier)

- 2e étage
• chauffé
• air climatisé
ENVIRON 1,200 PIEDS CARRÉS 384-1364 17-5-71

CHALET A LOUER

STE-AGATHE: luxueux "Bavarois", "Tyrol", 5 1/2 chauffés, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, TV, semaine pour location d'été (piscine, équitation). 256-6825 (fin de semaine 254-6728) 14-7-71

CHALET A VENDRE OU A LOUER

ILE BIZARD, bord de l'eau, lac Deux-Montagnes, 6 chambres à coucher, meublé, magnifique propriété avec garage double. Tel.: 735-5091 14-5-71

LAC SIMON: bord St-Jovite, 220, moteur 20 H.P., près lac, grand terrain, hivernisé, une chambre à coucher, \$7,000 à discuter. Tel.: 683-7084. 14-5-71

CHALET A VENDRE OU A LOUER

BELLERIVE: Petit Nominique, camp bois rond, chauffage central, foyer, 3 chambres à coucher, plage, voie, location-saison, aussi vente prix à discuter. Tel.: 671-8374 15-5-71

CHALET DEMANDE

Aimerais louer chalet, 3 chambres à coucher, bord d'un lac, Cantons de l'Est, pour mois de juillet. Tel.: 389-6765. 17-5-71

COUPS PRIVÉS

Couple de professeurs avec jeune bébé, cherche chalet, 40-50 milles de Montréal, bord eau avec plage, tranquille, eau chaude, louerait saison. Tel.: 844-6846. 15-5-71

CROCHET BRODERIE

Cours de 6 semaines Début des cours: 19 mai Pour inscription: 861-4988 ÉCOLE D'ART DE TRAVAUX À L'AIGUILLE 14-5-71

DEMANDE D'EMPLOI

PROFESSEUR féminin qualifiée, cherche travail intéressant avec salaire de base et chances d'avancement. Signalez 381-4769 15-5-71

TRADUCTIONS

d'anglais en français. Révision, correction de textes. Travaux connexes. Travail sérieux - délais respectés. Tél.: 671-0354 14-5-71

DUPLEX A VENDRE

STE-THERESE: magnifique occasion. Cause départ. Duplex luxueusement décoré. 2 1/2, garages. Faible comptant demandé. Tél.: 691-3521. 15-5-71

ENTRETIEN, REPARATION

Brique, tirage de joint, foyer, cheminée, pierre, plâtrage, ciment, menuiserie, porte, châssis, redresser plancher, creuser cave, enlever eau, mur brique, toit, peinture, service 24 h. Tél.: 388-2137 21-6-71

REMBOURNAGE

renovation de meubles, vernissage, draperies, estimation gratuite, résidentiel - commercial - industriel. Tél.: 677-5645. 27-5-71

HOMME OU FEMME DEMANDE

Devenez... RELAXOLOGUE C'est Savoir, Vouloir et Pouvoir offrir à sa clientèle des services bien payés. Formation, association, emploi Rens. Téléphoner 679-8314 17-5-71

PROFESSEURS

pour septembre temps plein ou partiel (soir) Rev. min. \$30.00 (2 heures) plus allocation. Formation d'adaptation immédiate 2 sessions de 5 cours (fin de semaine). Pour rendez-vous: Les Productions Psycho-Vox, 440 Boul. Curé Poirier ouest, Longueuil. Tél. 679-8314 17-5-71

HOMME DEMANDE

REPRÉSENTANTS Maison de promotion cherche deux représentants qualifiés pour solliciter la participation de maisons commerciales et industrielles à une exposition internationale ouverte au public à la Place Bonaventure. Téléphoner: Yvan Pelland 527-8357 15-5-71

MÉCANICIEN DE MACHINES À COUDRE

N.W. Jeans du Canada Ltee (subsidiary de Monarch Wear of Canada Ltd) demande un mécanicien de machines à coudre avec expérience pour une manufacture moderne de 100 machines, située à Donnacona, Cte Portneuf. - Bon salaire - Excellentes conditions de travail. Téléphoner à M. Morley Fanson 845-1231 (Montréal) 17-5-71

LOGEMENT A LOUER

PLANTAGENET: rue calme, près Université Montréal, grand duplex ensoleillé, boiseries de chêne, 6 1/2 pièces chauffées, 3 chambres garage, \$200 par mois. Tél.: après midi, soir 342-5473. 18-5-71

MAISON DE CAMPAGNE A VENDRE

BAIE MISSISSIQUOI: 601 Chemin Venise, Pointe Jamieson, bord Lac Champlain, superbe bungalow hiver-été, système central, plus maison d'invités. Vendra meublé. 388-0060. 15-5-71

MAISON A LOUER

ST-LAMBERT: 22 de Provence (Prévile en bas), terrain boisé, occupation juillet, cottage détaché, 3 chambres à coucher, sous-sol semi-fini \$250. Tél.: 671-5690. 15-5-71

PROPRIETE A VENDRE

ST-EMILE DE MONTCALM: 4 pièces fermées, solarium, fenêtres aluminium, solage pierre des champs, immense terrain avec ruisseau près lac. Tél.: 665-4834 ou 1-228-2957 15-5-71

PROPRIETE A VENDRE

OUTREMONT: magnifique cottage, avenue Pagnuelo, entre Maplewood et Boul. Mont-Royal, grand terrain, 5 chambres à coucher, 5 chambres de bains, léger comptant demandé. Tél.: 878-4682. 14-5-71

BOUCHERVILLE (\$75,000.)

Domaine situé sur bord de l'eau. Terrain immense (159' x 350'). Piscine. Maison style cottage, 9 pièces avec foyer, salle de bain, 2 1/2, 30' avant ver sur fleuve. Sols-finis terminés. Garage double. Comp. tant à discuter. Pour renseignements: Mme I. Lessard 678-8228 ou 655-7076. IMM. WESTGATE courtiers 14-5-71

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1800 Berr, suite 3106, Marthe Gaudette, B.A., B. Ped., B. Ph.; L. ès Lettres. Tel.: 288-2332, J.N.O.

TRAVAIL DEMANDE

Diplômée d'université en français, 21 ans, désire travailler dans famille de professionnel de langue française, comme aide-domestique, pour améliorer conversation française. Expérience avec enfants. Permis de conduire. Disponible de mai à septembre. Ecrire Case 52 Le Devoir. 15-5-71

En l'église Notre-Dame-du-Bon-Secours

Un mini-concert Haendel fort goûté

par Jacques Thériault

Le Vieux-Montréal était un peu plus achalandé que d'habitude particulièrement à l'angle des rues St-Paul et Bonsecours ou quelques centaines de mélomanes s'étaient donnés rendez-vous pour assister à un concert Haendel, présenté par l'Orchestre de chambre McGill en l'église Notre-Dame-de-Bon-Secours.

Il s'agissait en fait, du premier de trois concerts que cet orchestre de chambre montréalais avait décidé de présenter au cours du mois de mai dans des églises, dans le but de recréer l'atmosphère pour laquelle les œuvres choisies ont été écrites.

Cette soirée a débuté par une petite messe d'éclairage qu'un mélomane a réglé en déposant deux lampions sur la table d'harmonie du clavecin, à la grande satisfaction du chef Alexander Brott qui s'est empressé, le sourire aux lèvres, de serrer la main de notre brave éclairagiste.

Puis, l'orchestre a attaqué le "Concerto grosso en fa majeur op. 6 no. 2" avec une vigueur et une sonorité qui ne sont pas habituelles, ni aussi évidentes chez les musiciens lorsqu'ils se produisent à la Place des Arts, durant la saison régulière. Dans cette œuvre comme dans le "Concerto pour hautbois en sol mineur op. 3", et à un plus haut niveau encore dans le "Concerto grosso op. 6 no. 12", l'Orchestre de chambre McGill a sonné comme un grand ensemble de musique de chambre, avec beaucoup de fougue et de clarté. On peut regretter tout au plus quelques attaques un peu molles et des passages un peu brusqués par l'ensemble des musiciens, mais la richesse des coloris, la vigueur déployée dans la majorité des ensembles, la transparence des mouvements lents, la conception même de Brott dans ces pages d'Haendel arrivait rapidement à nous faire oublier ces quelques accrochages.

Le hautboïste, c'était Melvin Berman qui, durant vingt ans, a assuré le poste de premier hautboïste à l'Orchestre Symphonique de Montréal. Devant quitter Montréal très bientôt pour un poste qui lui a été

offert par l'Université de Toronto, il donnait en quelque sorte un concert d'adieu. Sa participation à la traduction du concerto pour hautbois d'Haendel a été très remarquée, et c'est certainement un musicien que Montréal regrettera.

Un petit détail pour terminer: comme la présentation de ces trois concerts a été rendue possible grâce à une subvention spéciale du Conseil des arts du Canada, puis considérant que la soirée a duré environ une heure, il me semble qu'on aurait pu réduire un peu plus le prix des billets fixé à \$2.00. On peut déplorer également que le "service de sécurité" féminin de l'Orchestre de chambre McGill ait empêché plusieurs personnes de pénétrer dans l'église pendant le concert. On a dérangé la porte de monde en palabrant à la porte que si on avait tout simplement laissé entrer ces passants amateurs de musique. La prochaine fois, il ne faudrait pas laisser passer l'occasion de gagner quelques auditeurs de plus à la cause musicale.

lui remontent aux années 47-48, époque où j'habitais, en compagnie de Pierre Trudeau et de Roger Rolland, l'Hôtel Square, rue St-Julien-le-Pauvre, à Paris, en biais avec l'église Notre-Dame.

Tous les jours, nous voyions arriver Eloi, avec son vaste sourire. Il ne venait pas de loin. Il "crêchait", comme nous disions alors, dans un hôtel de la rue du Somme-

rad. Tous quatre, sans compter les autres, nous allions déjeuner ou dîner dans une gargote, qui devait s'appeler quelque chose comme le Cosmopolite et où la popotte était fort quelconque. Ce qui ne nous empêchait pas de nous amuser énormément.

Eloi me parlait de ses projets d'écriture. Il me fit lire certains poèmes, qui demeurent fort jolis; mais son incurable insouciance l'empêchait de se dépasser.

Si je déplore le manque d'ambition de cet être si doué, je n'en garde pas moins le meilleur souvenir de l'ami fidèle et joyeux.

Quant à Miron, son œuvre, qui n'est pas sans mérite, est beaucoup trop "engagée", pour

La quinzaine à Paris

Hommage à Nelligan et à de Grandmont

par François Hertel

PARIS — Je reçois du Québec de nombreuses lettres concernant ma collaboration au Devoir. Jamais je n'ai été si lu. La plupart de ces lettres sont favorables à mes écrits et à mes appréciations en général. Toutefois, je viens de recevoir d'une de mes meilleures amies un mot de désaccord. Elle trouve en particulier que je ne nuance pas assez mes prises de position. Je la prie de bien vouloir remarquer qu'il s'agit de billets et non pas d'articles de fond.

Je suis en particulier sévère pour tout ce qui est à la mode, attitudes et gens. Ce qui est à la mode du jour finit toujours par être démodé. Que de "génies" n'a-t-on pas trouvés ces dernières années dans nos lettres! Or la plupart d'entre eux: Lemoine, Ducharme, Aquin sont déjà passés de mode. Le tour de Miron viendra.

A ce propos, un récit de poésie est lui, ces jours-ci, au Centre culturel canadien. On nous a présenté des poèmes de Nelligan, d'Eloi de

Grandmont et de Miron. Je voudrais insister sur l'importance relative de chacun de ces hommes.

Dès mes premières années d'enseignement, j'insistais sur l'importance de Nelligan, qu'on considérait à cette époque comme un poète mineur. J'ai même été, un jour, avec un groupe de mes élèves de seconde, à Saint-Jean-de-Dieu, voir dans sa tragédie traitée cette sorte d'ange tombé qu'il fut. La beauté de son œuvre réside en effet non seulement dans la musicalité du verbe, mais aussi dans l'extrême délicatesse des sentiments, rendus en images simples mais la plupart du temps heureuses.

Quant à mon cher Eloi de Grandmont, dont j'ai appris récemment le décès, je garde de lui un souvenir ému. Il n'est certes pas, comme poète, de la taille de Nelligan; mais ce n'est point le talent qui lui manqua, c'est l'ambition.

Ce bohème incorrigible ne pouvait travailler que par coups.

Mes meilleurs souvenirs de

je le considère comme de la poésie pure.

Succès d'estime, fort mitigé, pour le Tartuffe du Théâtre du Nouveau Monde au Théâtre de la rue de la Chapelle, à Paris, en biais avec l'église Notre-Dame.

Enfin, je réserve pour la bonne bouche le livre de la quinzaine: Ce que je crois du Président Edgar Faure. Cet ouvrage d'une grande franchise et d'une magnifique lucidité fait honneur à l'auteur, tant discuté, de la réforme scolaire.

Le sens politique d'Edgar Faure et sa hauteur de vision font penser à celui qu'il admirait tant: de Gaulle.

POUR TOUS
JEAN-CLAUDE BRIALY
ERIC ROHMER
LE GENOU DE CLAIRE
LA MAISON DES BORIES
8e SEMAINE
SALLE RESNAIS AIR CLIMATISÉ
3e semaine

le dernier et le plus beau
FILM DE SERGIO LEONE
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
"Domage que je n'y sois pas!"
2e SEM. — Clint Eastwood
14 ANS
HENRY FONDA JASON ROBARDS CHARLES BRONSON
CE SOIR WESTERNS à l'OUTREMONT
à 6 h 00 et 9 h 00
1246 BERNARD INFORMATIONS: 277-3233

UN FRANC SUCCÈS!
end of the road
7 h et 9 h.
de MICHEL TREMBLAY
mise en scène ANDRÉ BRASSARD
HELENE LOISELLE LIONEL VILLENEUVE RITA LAFONTAINE LUCE GUILBEAULT LES RETARDATAIRES NE SERONT PAS ADMIS.
RENSEIGNEMENTS: 845-7277

Air climatisé
Nouveau menu
À L'AMPHITRYON NOTRE-DAME
LE PLUS PETIT DES GRANDS RESTAURANTS
Votre Hôte: Charles Tanneau, prop.
Fermé le lundi et le dimanche
346 est. rue Notre-Dame Vieux-Montréal Tél.: 861-0876

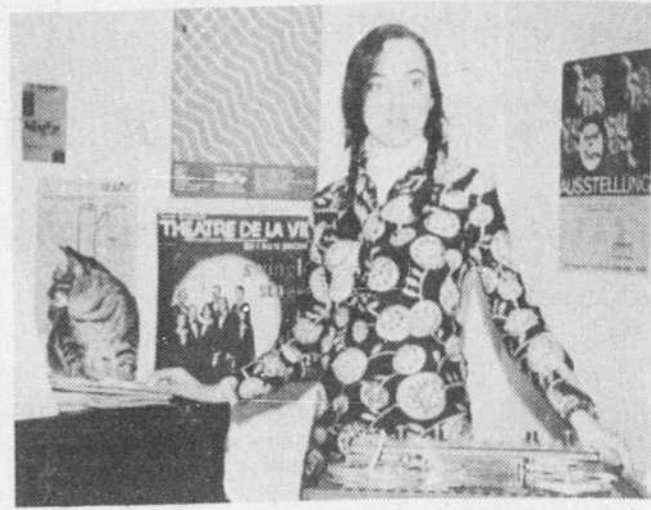
Jacques Cousteau présente
LA TRAGÉDIE DU SAUMON ROUGE
Un documentaire filmé dans l'île Kodiak près des côtes de l'Alaska. Voyez comment l'équipe Cousteau vient en aide aux saumons forcés par leur instinct à retourner au lieu de leur origine pour accomplir leur tragique destin. Commandité conjointement par l'Hydro-Québec et l'Association Canadienne de l'Électricité
Au canal 2, le dimanche 16 mai à 20h.30.

Six électroacousticiens dont une Québécoise donnent un concert à Paris

(AFP) — Le "Groupe international de musique électro-acoustique de Paris", qui comprend six jeunes compositeurs, a donné mardi soir un concert au Centre culturel canadien.

Au programme figuraient: de Micheline Coulombe-Saint-Marcoux (Québec) "Trakadie", "Arksalalartog" et "Contrastances"; d'Eduardo Bertola (Argentine): "Penetraciones" (Un et deux); de Pierre Boeswillwald (France): "Un mannequin nu"; de Joanna Bruzdowicz (Pologne): "Le souffle"; de Dieter Kaufmann (Autriche): "Chute"; de Jacques Lejeune (France): "Geodes".

Ces compositeurs sont en vérité des chercheurs de sonorités qu'ils recueillent les uns dans la rue, le magnétophone à la main, les autres dans les studios. Ils les assemblent et les complètent ensuite, selon une ligne direc-



Micheline Coulombe - Saint Marcoux

UNE REUSSITE TOTALE!
— PARIS MATCH — 14 ANS
LE BOUCHER
UN FILM DE CLAUDE CHABROL
avec STEPHANE AUDRAN JEAN YANNE
4e semaine
12:45, 2:50, 5:00
7:15, 9:30
VENDOME
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

Modifications à l'exposition des créateurs du Québec

Le ministre des affaires culturelles, M. François Cloutier, annonce des modifications aux règlements de l'exposition des créateurs du Québec, manifestation organisée cette année par le ministère pour remplacer les concours artistiques.

Ces changements ont été décidés mardi, lors d'une rencontre qui a réuni à Montréal le ministre, le sous-ministre et des fonctionnaires du ministère ainsi qu'une douzaine d'artistes créateurs représentant l'association des sculpteurs du Québec, la société des artistes professionnels du Québec, le groupe métiers d'art du Québec et des artistes indépendants.

Voici les modifications: — La date limite pour présenter des œuvres est reportée au 21 mai, à 17 heures, les pièces devront alors être parvenues au 1237 rue Sanguinet à Montréal, (tél.: 866-

Le meilleur Claude Lelouch
— L'EXPRESS —
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT EN COULEURS
LE VOYOU
CE SOIR 7:30 - 9:40
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-8080
UN FILM SANGLANANT D'OÙ JAILLIT LE RIRE...
EN FRANÇAIS
MASH
EN COULEURS
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210
CE SOIR 7:30 - 9:30

après "Mon Oncle" et "Les Vacances de M. Hulot"
voici le nouveau film de Jacques Tati
Play Time
"Le chef-d'œuvre du rire" — FRANCE SOIR
"Le génie à l'état pur" — FIGARO LITTÉRAIRE
un film de jacques tati
CE SOIR à 7:15 et 9:30
SAMEDI et DIMANCHE à 2:30, 5:00, 7:15, 9:30
Comédie Canadienne
64 ouest, Ste-Catherine TEL: 861-3478

"Un Fou-Rire Garanti!"
DANY CARREL PHILIPPE NOIRET
un film de YVES ROBERT d'après
CLERAMBARD
L'ŒUVRE DE MARCEL AYME
2e semaine! 4.50, 7.05 et 9.20 p.m.
IMPERIAL
1430 Bleury 288 762 PLACE D'ARTS

Enfin...
avec CHANTAL JACQUES RENAUD RIBEROLLES
EN COULEURS
réalisateur: Richard Martin
une production des INDUSTRIES DENIS S. PANTIS
CANADIEN 823-5180 PLAZA 274 6155

dès demain!
Réalisé par JOSEPH STRICK
tout d'abord "QUIET DAYS IN CLICHY" voyez maintenant l'œuvre préférée d'HENRY MILLER à l'écran
d'HENRY MILLER
Tropic Of Cancer
avec RIPTORN DAVID BAUER ELLIEN BURSTYN JAMES CALAHAN LAURENCE LIGNERS
7h.30 - 9h.30
5380 St-Laurent 277-4145
DERNIERS SOIRS: "UN CONDÉ" à 7h.30 et 9h.30

GRAND FESTIVAL MONDIAL DE MAGIE ET SORCELLERIE
Avec tous les grands magiciens, fakirs, voyants, hypnotiseurs et illusionnistes du monde entier
UN TOURBILLON DE SENSATIONS A VOUS COUPER LE SOUFFLE!
THÉÂTRE SAINT-DENIS
13 au 29 mai 8:30 p.m.
Matinées: 15, 16, 20, 22, 23, 24, 29 mai 2:30 p.m.
Prix soirs: \$6.00 5.00 4.00 3.00 2.50 Mat. \$5.00 4.00 3.50 2.50 2.00
Demi-tarif pour enfants et Age d'Or som. mat. 15, 22 et jeudi 20 mai à 2:30 p.m.
En vente: Théâtre Saint-Denis, CCA, 1822, ouest Sherbrooke (sous-sol) et agences 932-2234.
Commandes postales à CCA, 1822, ouest Sherbrooke avec chèque, mandat, # Charge.
Billets d'étudiants (\$1.00) se présenter en personne à CCA seulement.
RÉSERVATIONS 932-2171

18 - 23 MAI 20 H 30
DIM. MAT. 23 MAI 14 H 30
JACQUES DUFILHO
CLAUDE GIRAUD
CHARLES MILLOT
LE GARDIEN
d'HAROLD PINTER Adaptation d'ERIC KAHANE
UN CHEF D'ŒUVRE...
JEAN-JACQUES GAUTIER (LE FIGARO)
SOIR: \$3.00 - \$4.00 - \$5.00 - \$6.00
MAT: \$2.50 - \$3.50 - \$4.00 - \$5.00
En vente: Place des Arts, CCA, 1822, ouest Sherbrooke (sous-sol) et agences ville et banlieue 932-2234
Commandes postales à CCA avec chèque, mandat ou Charge
Etudiants et Age d'Or (\$1.00) à CCA seulement.
COMMANDES PAR TÉLÉPHONE À CCA: 932-2171
THÉÂTRE MAISONNEUVE

l'oeil sur la mode

A l'occasion de la semaine nationale de la fourrure au Canada et de la semaine du marché des fourrures qui a lieu actuellement à Montréal, le Conseil du Canada en mode fourrure présentait hier soir, en avant-première, à l'hôtel Sheraton Mont-Royal ses créations pour la saison prochaine.

Parmi les modèles les plus remarquables, voici, à gauche, un magnifique manteau à capuchon en renard bleu d'élevage. A noter, le traitement original des manches et de l'ourlet. Pour la femme qui a déjà tout ou qui se veut à la fine pointe de la mode, on a prévu (à droite) l'ensemble "hot pants" en brillant Swakara broadtail, une fourrure souple et légère que se prête particulièrement bien à cette "petite fantaisie" de grand luxe.

En 1971, le commerce de la fourrure canadienne, tant sur le plan national qu'à l'exportation, est devenu une affaire de \$100 millions qui attire des acheteurs du monde entier aux grands encans de peaux. Les clients se déplacent de tous les coins du monde pour venir choisir au Canada des créations de fourrure dont ils apprécient l'originalité et l'actualité du modèle en plus de la qualité du pelage lui-même.

Les modèles dessinés et réalisés par les designers canadiens de la fourrure remportent régulièrement de vifs succès lors d'événements-modes d'envergure mondiale comme le festival international du Swakara tenu chaque année dans une métropole européenne différente, ou la prestigieuse foire de la fourrure de Francfort.



Les femmes doivent jouer un rôle actif dans Multi-media (Thérèse Lavoie-Roux)

par Renée Rowan

"En tant qu'adultes, on ne peut pas nous imposer "une école"; il faut participer à son élaboration et à sa réalisation", a dit Mme Thérèse Lavoie-Roux, présidente de la Commission des écoles catholiques de Montréal invitant les femmes du Québec à participer activement à la mise en place d'un système d'éducation multi-média réellement ouvert à la vie, sans professeur, qui pourrait rejoindre toute la population à domicile.

Ce projet, qui sera la prolongation de Tévec, atteindra dans ses débuts les secteurs de l'Abitibi et du grand Montréal. "Si nous ne sommes pas présentes alors que nous avons en main les outils nécessaires, il ne faudra pas par la suite accuser les autres de discrimination à notre égard", a dit Mme Lavoie-Roux, une des participantes, mardi soir, à la table ronde sur "l'éducation féminine démythifiée" organisée par l'Association des femmes diplômées des universités (Montréal) au Salon de la femme.

Alors que l'école traditionnelle se remet courageusement et laborieusement en question, il ne faudrait pas que

l'éducation des adultes se sclérose dans les mêmes formules qui ne sont vraiment pas les sciences et qui n'auraient jamais dû l'être, a poursuivi la présidente de la CECM.

À ce moment de la remise en question de l'éducation permanente, il est extrêmement important que les femmes s'impliquent dans l'interprétation de ce processus éducatif qui concrètement se traduit par des recherches qui visent à inventorier les besoins et les attentes de la population adulte.

Les femmes seront plus prêtes à participer à la mise en place de l'éducation permanente si elles ne sentent plus qu'on veut les pousser à tout prix sur le marché du travail d'une part, ou encore qu'on les perçoit comme des "oisives" voulant passer le temps, si elles se limitent à suivre un cours de culture populaire. Il faut donc dénoncer ce mythe à l'effet que pour vraiment se libérer (mot fort à la mode) une femme doit travailler à l'extérieur de son foyer. On l'a tellement exploité qu'on a réussi, selon Mme Lavoie-Roux, à créer un sentiment de dévalorisation chez un certain nombre de femmes qui suivent, par exemple, des

cours de couture ou d'art culinaire.

Travailler à l'extérieur du foyer, pour une femme, n'est pas selon elle synonyme de libération. "La véritable libération, c'est cette capacité de prendre des décisions non en fonction des préjugés des autres, mais librement, compte tenu de ses aspirations personnelles et des besoins des autres sans toutefois se sentir leur victime."

D'autre part, il n'est pas facile aujourd'hui, pour la femme, de retourner à l'école, de s'inscrire à un programme d'études à temps partiel ou à plein temps en vue de l'obtention d'un diplôme. Mme Lavoie-Roux reconnaît que l'organisation scolaire n'est pas suffisamment souple quant aux programmes et aux horaires; les communautés locales ne prévoient pas de garderies adéquates ou d'aides familiales bien formées. En milieu rural ou dans les villes de moindre importance, les préjugés à l'égard de la femme qui va travailler à l'extérieur ou du mari qui n'a pas les moyens de "faire vivre sa femme" sont peut-être encore plus grands. Que dire du manque de ressources au plan académique et de la formation professionnelle dans les milieux éloignés des grands centres!

Conçue en dehors des aspirations et des besoins des femmes, selon des formules dépassées, l'éducation permanente se redéfinit présentement et devrait répondre davantage aux besoins réels de tous, tant au plan collectif qu'au plan individuel. Les femmes ne peuvent s'en désintéresser; parallèlement, elles doivent être vigilantes pour assurer le développement de services complémentaires sans lesquelles elles ne pourront s'en prévaloir.

Qui nous dira ce qu'est une

femme si la femme elle-même ne sait plus ce qu'elle est, a demandé à son tour M. François Belpaire, psychologue et professeur adjoint à l'Institut de psychologie de Montréal. Le problème, dans notre société actuelle, c'est que les images se brouillent pour l'homme, mais surtout pour la femme.

Assaillie de toutes parts par un tas de contraintes et une série de pressions pour devenir ceci ou cela, la femme ne sait plus elle-même très bien ce qu'elle veut être ou devrait être: une femme parfaite, une bonne épouse, l'amante idéale, une bonne mère, une parfaite éducatrice, une excellente ménagère, une femme qui réussit professionnellement, qui soit belle, attrayante, agréable à regarder, etc., etc. Si elle ne réussit pas cela tout à la fois, la femme se sent coupable.

Aux yeux de M. Belpaire, le Mouvement de libération des femmes constitue en lui-même une autre forme de pression qui crée à sa façon des contraintes, contraintes sans doute utiles, a-t-il toutefois admis, puisqu'elles forcent les femmes à se poser des questions.

Parlant de la crise qui existe

actuellement au niveau de la famille, Mme Françoise Leclaire, travailleuse sociale à Sainte-Justine, est d'avis que parents et enfants vivent chacun dans leur solitude; on est seul, les uns à côté des autres parce que l'on ne sait plus se parler. Il est beaucoup question de dialogue, a-t-elle dit, mais chacun parle sans écouter ce que l'autre a à dire. Il est important pour les parents d'apprendre à dire les choses, à les bien dire, mais aussi à écouter.

Dans la crise que connaît aujourd'hui la famille, la femme a un rôle important, mais aussi un agent de liaison entre tous les membres de la famille.

LA COUTURE CHEZ-TOI



Les jeunes beautés aiment ces ravissants contrastes... Un mini-costume recouvert d'un maxi-manteau que vous ferez dans un tissu-éponge ou de coton aux couleurs chatoyantes. Patron no: 9007

Le patron imprimé no 9007 est offert pour les tailles 6-14, (nouvelle classification des tailles). Ce patron est en vente au prix de \$1,00 au service des patrons. Le Devoir, 434, est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ. Les instructions sur le patron sont en langue anglaise seulement. Un petit lexique comparatif, en langue française, accompagne les instructions.



DACTYLO

— 75 MOTS À LA MINUTE

- Dactylo-réceptionniste
- Dactylo dicta

— 200 MOTS À LA MINUTE

EN STÉNO

- Sténo dactylo
- Secrétaire de direction
- Secrétaire médicale
- Secrétaire juridique
- Sténopiste officielle
- Sténopiste de conventions

COURS DU JOUR OU DU SOIR

INSTITUT INTERNATIONAL DE STÉNOTYPIE

1015 CÔTE DU BEAVER HALL
MONTREAL (METRO VICTORIA)
878-9186, POSTE 5

télévision

CBFT 2	
9.10	Aujourd'hui à CBFT
9.15	Télévision scolaire
9.30	La grande aventure "Le Paradis des bêtes"
10.00	Télévision scolaire: "Français secondaire V"
10.30	En mouvement
10.45	Poly
11.00	La souris verte
11.15	Le Roman de la science: "Alfred Nobel"
11.45	Cinéma: "La rosière de Pessac" (documentaire - français 1966)
1.00	Cinéma: "Le Shérif aux cinq étoiles ou cinq pistolets roses" (Western - américain 1950)
2.30	80 ou ni nan
3.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	Bobino
4.30	La major Plum Pouding
5.00	Au pays des géants
6.00	Les 20
6.30	Téleguide
6.40	24 heures
6.55	Nouvelles du sport
7.00	Format 30
7.30	Les grands films: "Cancan" (comédie musicale-américain 1950)

10.00	Consommateurs avertis: "Le logement"
10.30	Atome et Galaxies
11.00	Téleguide
11.20	Nouvelles du sport
11.30	Vivre en ce pays: "Saskatchewan"
12.00	Cinéma: "Du sang sur la terre" (Drame social - grec 1966)

CFTM 10	
7.30	Musique
7.45	Horaires-Bienvenue
7.50	Les P'tits Bonshommes
7.55	Mini-annonces
8.00	Bonjour
8.15	36-24-36
9.00	Madame est servie
10.00	Pour vous mesdames: "Votre foyer mesdames"
11.30	Batman
12.00	Le 10 vous informe
12.15	Ciné-judi: "La sage-femme" (curie et le Bon Dieu) (drame américain 1962)
2.00	Ciné-judi: "Les enfants du divorce" (médiodrame - mexicain 1961)
3.30	A vous de jouer
4.00	Le cirque du capitaine

5.00	Bon Appétit
6.00	Studio 10
7.00	Le 10 vous informe
7.25	Les commentaires de Me Marcel Faribault
7.30	Le ranch à Willie
8.00	Cinéma Kraft: "Sur la piste de la grande caravane" (Western américain 1965)
9.30	Le ranch "L"
10.30	Le 10 vous informe
11.00	Le 10 vous informe
11.05	En pantoufles: "Les amitiés particulières" (drame - français 1964)
12.35	Dernière édition

CBMT 6	
8.00	Standby Six
8.35	Mr Dress-up
9.00	Bonjour Françoise
9.30	Québec School Telecast
9.45	Patafara
10.00	Canadian School Telecast
10.10	Friendly Giant
10.45	Cher Hélène
11.00	Sesame Street
11.00	Good Glower's Luncheon Date
11.00	1 Dream of Jeanine
1.30	50 North Maple
1.30	Double Exposure
2.30	Cotisation Street
2.30	Take Thirty
3.30	Edge of Night
4.00	The Galloping Gourmet
4.30	The Banana Splits
5.00	Abbott and Costello
5.30	The Beverly Hillsbillies
6.00	Reach for the top
6.30	Hourglass
7.30	The old couple
8.00	NHL Stanley cup playoffs
8.30	Encounter
9.00	The National
11.22	Viewpoint
11.30	Night report
11.45	Ciné-Six: "The Naked and the Dead" (drame - 1958)

cinéma

ALOUETTE: "Le Rendez-vous" 1.00 - 3.00	5.00 - 7.00 - 9.00
ANJOU: "Woodstock Festival" 7.45	
ARLEQUIN: "Les petites chattes sont toutes gourmandes" 2.50 - 6.10 - 9.35 et "La vierge" 1.10 - 4.35 - 8.00	
ATWATER: (Cinéma 1) "Doctor's Wives" 1.10 - 3.15 - 7.15 - 9.15	
ATWATER: (Cinéma 2) "Five easy pieces" 5.15 - 7.20 - 9.20	
BERRI: "Un monde fou, fou, fou" 2.00 - 5.00 - 8.00	
BONAVENTURE: "Eugénie" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30	
CANADIEN: "Finalement" 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00	
CHAMPLAIN: "Les fleurs du soleil" 2.25 - 6.15 - 10.00 et "Le passage de la pluie" 12.25 - 6.15 - 8.00	
CHATEAU: "Taranza sexe sauvage" 12.30 - 1.25 - 6.30 - 9.35 et "Luana fille de la jungle" 1.55 - 4.50 - 8.00	
CINEMA CINE: "Blushing Charlie" 7.30 - 9.30	
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma 1) "Lawrence of Arabia" 1.00 - 4.30 - 8.00	
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma 2) "Little big Man" 1.15 - 3.55 - 6.35 - 9.15	
CINEMA DE PARIS: "La faute de l'abbé Mouret" 1.30 - 3.30 - 7.30 - 9.30	
COMEDIE-CANADIENNE: "Playtime" (de Tati) 7.15 - 9.30	
CREMAZIE: "Mach" 7.30 - 9.30	
DAUPHIN: "Salle Renoir: 'Le Voyou'" 7.30 - 9.40 et "Salle McLaren: 'Enquête sur un citoyen déshonoré'" 7.30 - 9.30	
ELYSEE: "Salle Eisenstein: 'La maison des Bories', 'Salle Renoir: 'Le genre de Claire'" du lundi au vendredi 7.30 - 9.30 (pour les deux salles)	
ELECTRA: "Taranza sexe sauvage" 3.15 - 6.20 - 9.40 et "Luana fille de la jungle" 1.30 - 4.50 - 8.00	
FLEUR DE LYS: "Les orgies du comte Forno" et "Sept jours de suris"	
FESTIVAL VOIR CINEMA CINE: "Le swimming Pool" 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00	
IMPERIAL: "Cherubard" 12.40, 2.40, 4.50, 7.05 - 9.20	
JEAN-TALON: "Les matins clairs" 8.30 - et "Tom mart et d'aujourd'hui" 6.40 - 10.15	
KENT: "Patton" 12.10 - 3.00 - 6.00 - 8.55 - 12.30 - 5.10 - 7.20 - 9.35	
LOEWS: "The great white hope" 10.40 - 12.30 - 5.10 - 7.20 - 9.35	
LUCERNE: "Catch 22" 5.40 et "Tell me that you love me Julie Moon" 5.40	
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon	

MIDI-MINUIT: "Jeunes filles bien pour tous rapports" 12.00 - 3.10 - 6.20 - 9.30 et "Mon nom est femme" 1.45 - 4.55 - 8.10	
MERCIER: "Formule 1" 6.30 - 9.45	
MONKLAND: "Woodstock Festival" 1.35	
OUTREMONT: "Il était une fois dans l'Ouest" (de S. Leone) en français 6.00 - 9.00	
PALACE: "Valdez a coming" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.20 - 9.30	
PAPINEAU: "L'aveu" et "Descente infernale" 7.05	
PARISIEN: "Pile ou face" 10.30 - 12.30 - 2.30 - 4.40 - 6.50 - 9.05	
PIGALLE: Voir Midi-Minuit	
PLACE DU CANADA: "They might be giants" 5.00 - 7.20 - 9.25	
PLACE VILLE-MARIE: "Petit cinéma: 'Joe'" 12.40 - 2.40 - 4.40 - 6.40	
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma): "Woman in love" 1.25 - 4.40 - 6.35 - 9.10	
PLAZA: Voir Canadian	
PUSSYCAT: "Mondo Topless" 11.45 - 2.25 - 5.10 - 7.50 - 10.30 et "Sex in the game" people play 1.05 - 3.45 - 6.30 - 9.15	
RIVOLI: "Les petites chattes sont toutes gourmandes" 9.00 - 6.10 - 9.20 - et "La vierge" 1.10 - 4.20 - 7.40	
SAINT-DENIS: "Les Males" 12.35 - 2.44 - 4.59 - 7.14 - 9.29	
SEVILLE: "Whispering heights" 1.15 - 3.20 - 5.20 - 7.25 - 9.40	
SNOWDON: "The Initiation" 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.25 - 9.25	
VENDOME: "Le Boucher" (C. Chabrol) 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30	
VERDI: "Un Conde" (de V. Bousset) 7.30 - 9.30	
VILLERAY: "Formule 1" 6.30 - 9.45 et "20 minutes d'angoisse" 8.10	
WESTMOUNT: "New Leaf" 1.15 - 3.15 - 5.10 - 7.15 - 9.20	
WESTMOUNT SQUARE: "Love Story" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00	
YORK: "Little Murders" 1.00 - 3.05 - 5.05 - 7.10 - 9.10	

CFCF 12	
7.00	Montreal Bulletin Board
7.30	University of the Air
8.00	Miss Helen
8.15	The Sandbox
8.30	Hercules
9.30	Magie Tom
10.00	Man Trap
10.30	The Pierre Berton Show
11.00	John Manolesco
11.30	McGowan et Co
12.00	The Flintstones
12.30	Matinee with Joe Van: "Toy Tiger" (drame - 1956)
2.30	Famous jury Trials
3.00	Another world
3.30	Trouble with Tracy
4.00	Bewitched
4.30	Lassie
5.00	Truth or consequences
5.30	Beat the clock
6.00	Pulse
6.30	Family affair
7.30	The Engelbert Humperdinck Show
8.30	The Dean Martin Show
9.30	Here come the seventies
10.00	Mannix
11.00	The CTV National news
11.15	Pulse
11.45	Thursday Night Feature Movie: "The Tarnished Angels" (Drame - 1957)
1.45	University of the Air

théâtre

THEATRE CENTAUR: Des le 14 mai. Revue de Howard Brenton.

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Les berceuses transcendentes" de Pierre Bégin 20h30.

THEATRE DE QUATSOUS: "A toi pour toujours, tu Marie-Lou" de Michel Tremblay 20h30.

NOUVELLES COMPAGNIE THEATRALE: "La nuit" de Yvan Turotte. Prolonge jusqu'à mercredi, à 20h30.

THEATRE SAYDIE BRONFMAN: "A man a man" de Brecht. Horaire irrégulier, à vérifier.

RIEDEL VERT: "Le contrat" du mardi au samedi à 20h30, le dimanche à 19h30.

LA POUDRIERE: "Moumou" du mardi au samedi à 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: relève

THEATRE MAISONNEUVE: relève

THEATRE PORT-ROYAL: Le TNG présente: "Deux sous les armes" d'Eugène O'Nei à 20h15 relève lundi.

LE SALON DE LA FEMME

PLACE BONAVENTURE 7 AU 16 MAI

VOTRE BEAUTÉ N'EST PAS LA VÔTRE

pourquoi?

Demandez au DR V.A. ONESKIW

1640 ouest, rue Sherbrooke Montréal 109

Vous êtes à la recherche D'UN AUTHENTIQUE BAIN SAUNA COMPLÈTEMENT FINI

Pour le bien-être et le plaisir de toute la famille

Venez et voyez NOS MODÈLES EXCLUSIFS AU "Salon de la Femme" PLACE BONAVENTURE au cours des 3 DERNIERS JOURS KIOSQUE: 344-345

Plusieurs médecins recommandent les bains SAUNA pour les douleurs causées par les rhumatismes, arthrite, troubles circulatoires, maladies de la peau, asthme, insomnie et troubles de sinus.

- Les modèles les plus avant-gardistes, construction et qualité exceptionnelles
- Tout l'intérieur en bois de cèdre rouge ou naturel
- Modèles adaptés aux appartements ou maisons privées.

SAUNA CRAFT LTÉE

5462, rue IBERVILLE - MONTRÉAL 331 - 521-4121

Cours pour jeunes couples

Le centre pré-natal de l'hôpital Saint-Luc offre une série de conférences données gratuitement à l'intention des couples qui attendent un enfant.

Ces conférences seront données à l'auditorium du pavillon Edouard Asselin (résidence des infirmières), à partir de 7hrs 45 aux dates suivantes: mardi 25 mai, planification familiale; mardi 1er juin, physiologie de la grossesse et soins prénataux; mardi 8 juin, soins du nouveau-né avec présentation d'un film; mardi 15 juin, présentation d'un film sur l'accouchement conscient et discussion.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le service de médecine physique, au 861-7321, local 260.

Ne perdez pas une minute de plus!

CLINIQUE BIRKS POUR LA RÉPARATION DES MONTRES

Jeudi, vendredi et samedi

Apportez votre montre à notre Clinique pour la réparation des montres. A l'aide d'instruments scientifiques, nos experts régleront votre montre et feront les ajustements mineurs, sans aucun frais.

Si votre montre a besoin d'être remise à neuf, nous offrons un excellent service et nos prix sont modérés. Estimation gratuite. Délai d'une semaine pour les réparations normales.

BIRKS JOAILLIERS

Au magasin du Square Phillips seulement

L'actualité

La crise monétaire

Les experts se prononcent

K. Klagen: nécessité de mesures supplémentaires

M. Karl Klagen, président de la Bundesbank, estime que la libération du taux de change du mark, la suppression des intérêts sur les dépôts étrangers et le programme de stabilisation intérieure du gouvernement doivent être assortis de décisions prises en commun avec les autres Banques centrales. Sans ces mesures supplémentaires, a estimé le président de l'institut d'émission, il ne sera pas possible de mettre fin au taux flottant du mark, de revenir à la parité normale et d'éviter de nouvelles crises monétaires.

Le président de la "Bundesbank" a demandé que son institut d'émission soit doté d'un arsenal anti-crise plus complet. La preuve a été faite que les instruments actuels ne sont pas à la hauteur des possibilités des instituts de crédit de se procurer de nouvelles liquidités, a-t-il remarqué.

M. Klagen a ensuite indiqué que les Banques d'émission des pays de la CEE ainsi que des experts américains étudieront "très prochainement" les mesures supplémentaires à prendre pour éviter des crises monétaires à l'avenir.

par la politique hautement nationaliste de chaque pays qui cherche à conduire ses affaires intérieures en ne répondant qu'à des pressions politiques internes".

Le "Times" estime que des contrôles devraient être établis sur le marché de l'eurodollar et que la Réserve Fédérale américaine et les banques centrales occidentales devraient œuvrer ensemble "pour s'assurer que ces dollars "apatrides" ne deviennent pas une source en puissance d'un effondrement monétaire ou d'une hyperinflation".

La crise de la semaine dernière pourrait être un facteur "constructif" si elle oblige les Etats-Unis, les pays d'Europe occidentale et le Japon à affronter la nécessité de reconstruire le système monétaire mondial. Cela impliquera le développement de meilleurs moyens d'ajustement des taux d'échange lorsqu'ils sont sérieusement déséquilibrés et, plus fondamentalement même, cela exigera une coopération plus étroite parmi les nations dans les domaines de la politique fiscale et monétaire, de la défense et du commerce.

Enfin, estime le journal, l'administration américaine doit contrôler l'inflation et appliquer une politique fiscale plus rigoureuse pour promouvoir le plein emploi.

P. McCracken: Un système libéral est prioritaire

Au lieu de s'accuser mutuellement, l'Europe et l'Amérique devraient tenter de coordonner davantage le rythme d'expansion de leurs économies, a déclaré en substance M. Paul McCracken, président du comité des conseillers économiques du président des Etats-Unis, dans une conférence de presse hier à Bruxelles. La crise monétaire des derniers jours a en effet sa cause selon M. McCracken, dans le fait que la conjoncture était différente aux Etats-Unis et en Europe. Cela a entraîné des différences de taux d'intérêt avec comme conséquence les mouvements de fonds spéculatifs.

Tout en démentant que les Etats-Unis soient obsédés par leurs problèmes de politique intérieure, M. McCracken a souligné que si Washington avait maintenu ses freins monétaires et fiscaux anti-inflationnistes, l'économie occidentale en général aurait pu en souffrir. Il estime en effet que rien n'aggrave plus les tendances protectionnistes aux Etats-Unis que l'arrivée massive de produits étrangers dans une économie de déflation.

M. McCracken a estimé que l'objectif prioritaire de l'Europe comme de l'Amérique doit être de faire des progrès vers un système commercial, économique et financier plus libéral.

New York Times: il faut reconstruire le système

Dans un éditorial consacré à la crise monétaire, le "New York Times" déclare que "si la crise monétaire a exposé la faiblesse du dollar — et la rupture de la coopération entre les Etats-Unis et l'Europe — elle a aussi révélé que l'intégration économique et monétaire en Europe occidentale est beaucoup plus vacillante qu'on ne le supposait".

Le journal estime d'autre part, que le "danger demeure d'une persistance de la faiblesse du dollar. Cela est probable à moins que les Allemands et, tout aussi important, les Japonais ne réévaluent leur monnaie".

"La crise actuelle révèle qu'une économie mondiale réelle a été créée par le flot libre de monnaie qui va d'une nation à l'autre — spécialement grâce au marché de l'eurodollar, par l'accroissement des compagnies multinationales et par la rapidité des communications et des changements technologiques. Cependant, cette économie mondiale est devenue dangereusement instable, remarque le journal,

Le journal estime d'autre part, que le "danger demeure d'une persistance de la faiblesse du dollar. Cela est probable à moins que les Allemands et, tout aussi important, les Japonais ne réévaluent leur monnaie".

"La crise actuelle révèle qu'une économie mondiale réelle a été créée par le flot libre de monnaie qui va d'une nation à l'autre — spécialement grâce au marché de l'eurodollar, par l'accroissement des compagnies multinationales et par la rapidité des communications et des changements technologiques. Cependant, cette économie mondiale est devenue dangereusement instable, remarque le journal,

PRÉSIDENT DE LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE



Maurice J. Legault

Le Conseil d'administration de La Brasserie Labatt Limitée annonce la nomination de M. Maurice J. Legault au poste de président et directeur général de la compagnie. Monsieur Legault était, jusqu'à cette nomination, vice-président et directeur général de La Brasserie Labatt Limitée. Bien connu dans le milieu des affaires et fort actif dans différents organismes québécois, M. Legault couronne ainsi une longue carrière.

C'est en 1954 qu'il se joignit à La Brasserie Labatt Limitée à titre de représentant des ventes à Montréal. Peu après, il occupait successivement les postes de gérant des ventes à Montréal et de gérant des ventes pour la province de Québec.

En 1965, M. Legault était nommé directeur du marketing, poste qu'il occupait jusqu'à sa nomination au poste de vice-président et directeur général en 1969.

Les activités sociales de M. Legault sont nombreuses et variées: directeur des Festivals de Musique du Québec, gouverneur de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, directeur honoraire de l'Association des Golfers Professionnels du Québec, directeur des Grands Ballets Canadiens, vice-président des Directeurs Commerciaux de Montréal, membre des Chevaliers de Colomb, du Club St-Laurent-Kiwans, de la Chambre de Commerce de Montréal, de l'Association des Voyageurs de Commerce, de l'Advertising and Sales Executives Club of Montreal, des clubs St-Denis et Canadien, des clubs de golf Orford et Laval-sur-le-Lac et de plusieurs autres organismes.

Durant la dernière grande guerre, M. Legault a été membre de l'Aviation Royale du Canada.

économique

Après un surplus exceptionnel en 1970

La balance commerciale du Canada amorçe un mouvement de retour à la normale

OTTAWA (PC) — Si les tendances du commerce canadien se maintiennent, le pays enregistrera une hausse de neuf pour cent sur les importations et une augmentation de sept pour cent sur les exportations, a révélé hier le Bureau fédéral de la Statistique.

Selon le BFS, cette conclusion est basée sur les statistiques saisonnières sur le premier trimestre de 1971, au regard du dernier trimestre de 1970. On prévoyait auparavant, de façon officieuse, que les exportations pourraient augmenter de huit pour cent et les importations de 10 pour cent.

L'an dernier, le Canada avait connu un surplus commercial global de près de \$3,000 millions, à cause d'une remarquable hausse de 13 pour cent du côté des exportations, alors que les importations avaient reculé d'un pour cent. Cette situation inusitée était attribuable à une demande exceptionnelle de l'Europe pour les matériaux bruts canadiens, en même temps qu'à une diminution du recours du Canada aux importations.

Cette année, indique le BFS, les chiffres relatifs au commerce reviendront sans doute à la normale. Selon le système "désaisonné", le BFS rapporte des exportations de \$4,334 millions en janvier, février et mars, pour des importations de \$3,652 millions. Le surplus des exportations sur les importations a été de \$682 millions, au regard de \$36 millions il y a un an.

Normalisation sur les marchés des changes

Lentement, les marchés internationaux de change trouvent leur équilibre et l'on assiste depuis les décisions prises dimanche à Bruxelles à la normalisation des parités.

Sur tous les marchés le dollar poursuit son redressement, petit à petit, tandis que le mark "flottant" cède un peu de terrain. A Francfort la décade du dollar par rapport à sa parité officielle en mark, n'était plus à l'ouverture du marché des changes que de 2.8 0/0 environ, les transactions étant un peu plus fournies que la veille, 20 millions de dollars contre 8. Les autres monnaies se redressent également aux dépens du mark, tandis que l'or est stationnaire un peu au dessus de la barre des 40 dollars l'once. C'est à Londres, où le

mark la aussi régresse aux dépens du dollar et des autres monnaies occidentales, qu'il existe encore une petite spéculation sur l'or qui se répercute sur les autres places où le métal est partout en hausse. Des ordres d'achats venant semble-t-il de Suisse et d'Allemagne fédérale ont porté ce matin le cours à 40.85 dollars l'once avant que la résistance des acheteurs à ce cours élevé, et une baisse des transactions ne le fassent retomber à 40.85 dollars l'once contre 40.20 mardi en clôture. A Bruxelles et à Paris, le marché de l'or s'est aligné sur celui de Londres.

Au moment où le dernier, le marché officiel des changes d'Amsterdam cote à nouveau les monnaies internationales

pour la première fois depuis huit jours, deux informations venant d'Allemagne indiquent que la situation n'est pas encore totalement stabilisée et que le risque de crise demeure. Si sur le marché officiel la décade du dollar n'est que de moins de 3 0/0, les Banques fédérales pratiquent une décade de 6 0/0, tandis que persiste un fort excédent de disponibilité sur le marché des capitaux allemands.

Par ailleurs, la trésorerie américaine a confirmé hier la vente de 80 millions de dollars d'or à la Belgique. Un porte-parole du Trésor a précisé qu'il ne s'agissait pas de la première vente de métal jaune à la Belgique cette année. "C'est une vente normale, a-t-il dit. Elle ne sort pas de l'ordinaire".

les indices

MONTREAL					
	65	13	7	8	85
	Industr.	Serv. Pul.	Banq.	Papiers	Comb.
Changement	+0.67	-0.61	+0.11	-0.43	+0.35
Clôture	186.74	154.37	197.43	81.26	177.95
Semaine der.	181.15	155.67	199.67	81.59	178.72
Mois der.	188.18	161.39	197.73	88.59	184.65
1971 haut	189.08	161.53	201.03	125.35	185.16
1971 bas	176.23	149.59	172.04	81.29	171.78
TORONTO					
	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétales	
Changement	+0.35	+3.02	+0.02	+2.60	
Clôture	179.76	188.28	96.01	212.38	
Semaine der.	181.39	201.97	97.06	210.77	
Mois der.	187.90	188.86	102.58	210.19	
1971 haut	188.94	202.66	103.01	216.78	
1971 bas	173.31	161.82	90.71	193.18	
DOW JONES					
	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	935.78	943.86	930.65	937.46	+0.21
Transport	225.40	226.82	223.95	225.18	-0.04
Serv. publ.	118.77	120.40	118.19	119.82	+1.08
Ensemble	311.46	314.17	309.69	312.10	+0.46

La bourse

Peu actif, le marché se stabilise

Une activité de dernière heure du côté des industriels et des banques a fait monter l'indice général de façon fractionnaire, hier à la Bourse de Montréal.

Au total, à Montréal et à la Bourse canadienne, 1.60 million d'actions ont été échangées, au regard de 1.46 million mardi. Les gains l'ont emporté sur les pertes par 318 à 122, avec 95 titres inchangés.

Avco a progressé de 1-8 à \$12 1/4. IOS a avancé de \$2 à \$67. Crédit Foncier de \$2 à \$50. Royal Trust de \$1 1/2 à \$33 1/2. International Nickel de \$1 à \$40 1/4. Canada and Dominion Sugar de 3-4 à \$31 3/4. B.C. Telephone de 1-2 à \$68. Pacific Petroleum de 1-2 à \$30 1/2. Canadian International Power de 1-2 à \$23 1/2. Velcro Industries de 1-2 à \$16 1/2. MSN Industries de 1-2 à \$5 3/4 et Microsystems de 1-2 à \$1 3/8 à \$33 1/2. Falconbridge \$1 à \$121. Noranda 7-8 à \$34 3/4. Banque de Nouvelle-Ecosse 3-4 à \$23 3/4. Dome Petroleum 5-8 à \$90 1/2. Calgary Power 1-2 à \$27. Canada Maltng 1-2 à \$22 1/2 et Woodward Stores 1-2 à \$22 1/4.

Toronto

Les prix ont repris du terrain à la fin de la séance

d'hier, alors que le marché enregistrait un gain fractionnaire. Au total, 2 millions d'actions ont changé de mains, au regard de 2.22 millions mardi.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 264 à 219, avec 259 titres inchangés.

Ford of Canada a grimpé de \$5 à \$91. Numac a avancé de 10 cents à \$8.00. Lake Shore Mines a progressé de 15 cents à \$3.45.

Ocean Cement a gagné \$2 à \$25. Dome Pete \$1 1-8 à \$91 1-8. Royal Trust \$1 à \$33 1-2. Pacific Pete \$1 à \$37. Inco 7-8 à \$40 1-8. McIntyre \$2 à \$123. Labrador Mining \$1 à \$41. Dome Mines \$1 à \$67. Canadian Superior Oil \$1 3-4 à \$42 1-2. Asamera 3-8 à \$20 1-2. Pan Ocean 1-4 à \$17 1-4 et Siebens 15 cents à \$7.45.

Richard Costain a perdu 1-8 à \$7 3/8. Seagrams \$1 à \$53 1/4. CPR 1-4 à \$66 3/4. Noranda 3-4 à \$34 5-8. Bell 1-4 à \$47 5-8. Pine Point 1-2 à \$31 3-8. Yellow-knife Bear 25 cents à \$4.80 et North Canadians Oils 30 cents à \$6.70.

internationale, le marché s'est stabilisé, dans une atmosphère relativement peu active.

Les ordinateurs où Honeywell a gagné 2.5 points et où Burroughs a également progressé de 1.33 point, ont fait preuve de fermeté à l'image des aérospatiales où Boeing et McDonnell Douglas ont gagné plus d'un dollar. Les cinémas et les tabacs ont perdu du terrain par endroits, tandis que les pneumatiques, les papiers, les cuprifères les télévisions et les alimentaires sont restés pratiquement inchangés. Les sidérurgiques, les grands magasins et les mécaniques ont été soutenus, tout comme les pétrolières et les pharmaceutiques. Aux transports aériens, irréguliers, TWA a perdu un dollar, tout comme Du Pont parmi les chimiques. Les automobiles, les électroniques et les matériaux de construction ont évolué irrégulièrement.

Les gains l'ont emporté sur les déclinés par 711 à 649 et à la Bourse américaine, les gains l'ont emporté par 457 à 418 sur les déclinés.

Le volume des échanges à la Bourse de New York a été de 15.1 millions d'actions, par rapport à 17.7 millions la veille. A la Bourse américaine, les échanges ont été de 3.8 millions d'actions.

City Investing a grimpé de 1-8 à \$23. American Motors de 1-4 à \$6 7-8 à \$25 1-8 et Madison Square Garden de 1-8 à \$4.88.

City Investing a grimpé de 1-8 à \$23. American Motors de 1-4 à \$6 7-8 à \$25 1-8 et Madison Square Garden de 1-8 à \$4.88.

COMPAGNIE MIRON LTEE

AVIS D'UNE OFFRE DE DROITS DE SOUSCRIPTION

Sous réserve de l'approbation par les actionnaires de Compagnie Miron Ltee du règlement no 16 adopté par les administrateurs le 7 mai 1971, de l'émission de lettres patentes supplémentaires confirmant ledit règlement no 16 et la résolution adoptée en vertu dudit règlement par les administrateurs le 7 mai 1971 afin de créer des actions privilégiées convertibles, 7% cumulatif, série A, et de l'accomplissement des formalités légales nécessaires, la compagnie prévoit faire une offre aux détenteurs de ses actions classe A sans valeur au pair (actuellement appelées les actions privilégiées participantes, non remboursables, 6% non cumulatif) en cours à une date non encore fixée, de droits tels que reconnus à des certificats de souscription cessibles, de souscrire pendant une période non encore établie, aux actions privilégiées convertibles, 7% cumulatif, série A, au prix de souscription de \$10 par action et de la acheter de la compagnie. Si cette offre de droits peut être faite, les détails complets des actions privilégiées convertibles, 7% cumulatif, série A, et de telle offre seront fournis.

Cette offre de droits est également conditionnelle à ce qu'un syndicat ayant à sa tête Société Générale de Belgique, S.A., s'engage à acheter ou à voir à ce que soient achetées à leur valeur au pair, à la date d'expiration de ladite offre, toutes lesdites actions privilégiées convertibles, 7% cumulatif, série A, auxquelles il n'aura pas été souscrit conformément à ladite offre de droits, sous réserve cependant de la réception d'une commission de 10% par action sur les actions ainsi achetées. Cet engagement sera fourni avant les assemblées d'actionnaires convoqués pour le 2 juin 1971.

On peut se procurer des copies dudit règlement no 16, de ladite résolution et d'une lettre du président de la compagnie aux actionnaires au siège social de la compagnie, au 2201 est, boulevard Crémazie, Montréal, P.Q., Canada et aux bureaux de Société Générale de Banque, S.A., 3, Montagne du Parc, Bruxelles, Belgique.

FAIT à Montréal, Québec, ce 13ième jour de mai 1971.
Par ordre du conseil d'administration.

Le secrétaire-trésorier,
C. WILSON SEALE

COMPAGNIE MIRON LTEE

AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de COMPAGNIE MIRON LTEE sera tenue au siège social de la compagnie, au 2201 est, boulevard Crémazie, Montréal, province de Québec, Canada, dans l'avant-midi du mercredi 2 juin 1971 à 11h30, heure avancée de l'est, dans le but:

- d'étudier et, si jugé opportun, d'approuver les états financiers de la compagnie en date du 31 mars 1971, le rapport des vérificateurs et le rapport des administrateurs;
- d'élire les administrateurs de la compagnie;
- de procéder à la nomination des vérificateurs de la compagnie et d'établir leur rémunération ou d'autoriser les administrateurs à l'établir;
- de ratifier le règlement no 17 de la compagnie, soit un règlement visant à changer la date d'expiration de l'exercice financier de la compagnie du 31 mars au 31 décembre de chaque année; et
- de traiter toute autre affaire d'urgence soumise à l'assemblée.

Sous réserve des dispositions des règlements de la compagnie:

- les actionnaires enregistrés peuvent assister et voter à l'assemblée en personne ou par procuration et, dans le cas des corporations, soit par procuration soit par un représentant dûment autorisé; et
- les détenteurs de certificats au porteur peuvent assister et voter à l'assemblée en personne sur présentation à l'assemblée de leurs certificats au porteur ou des certificats de vote y ayant trait tel que ci-dessus mentionné, ou par procuration conformément à tout tel certificat de vote.

Les administrateurs de la compagnie ont nommé les dépositaires suivants aux fins de recevoir en dépôt, au moins 48 heures avant l'assemblée, les certificats au porteur et d'émettre au déposant un reçu pour le tout et un certificat de vote donnant droit à ce déposant d'assister à l'assemblée et d'y voter en personne ou par procuration, à savoir:

COMPAGNIE TRUST ROYAL,
630 ouest, boul. Dorchester, MONTREAL, P.Q., Canada.
SOCIETE GENERALE DE BANQUE, S.A.,
3, Montagne du Parc, Bruxelles, Belgique.

Des exemplaires du rapport annuel de la compagnie, du reçu, du certificat de vote et de la formule de procuration susmentionnés peuvent être obtenus au siège social de la compagnie ou à l'un ou l'autre desdits bureaux des dépositaires.

Une copie de cet avis, une copie de la formule de procuration et une copie dudit rapport annuel seront envoyés aux actionnaires enregistrés.

FAIT à Montréal, Québec, ce 13ième jour de mai 1971.
Par ordre du conseil d'administration.

Le secrétaire-trésorier,
C. WILSON SEALE

Le volume des échanges à la Bourse de New York a été de 15.1 millions d'actions, par rapport à 17.7 millions la veille. A la Bourse américaine, les échanges ont été de 3.8 millions d'actions.

Le Tristar General Electric critique la proposition de Washington

General Electric Co. a annoncé hier qu'elle avait demandé à l'administration Nixon d'exiger que les moteurs qui équiperont le Tristar de Lockheed soient de fabrication américaine avant que le gouvernement américain n'accorde à cette compagnie aéronautique sa garantie financière. General Electric est l'une des compagnies qui avaient présenté à Lockheed des propositions pour la mise au point d'un moteur qui remplacerait le RB-211 qui devait initialement propulser le Tristar mais que Rolls-Royce s'est révélé incapable de mettre au point rapidement et au coût prévu. Selon la direction de General Electric, ce serait une pratique commerciale douteuse que d'accorder un appui à Lockheed pour qu'elle s'entende avec un fabricant britannique qui n'a pas pu respecter le contrat initial et dont le sort est désormais entre les mains du gouvernement britannique. En ce qui concerne le respect de la loi de la concurrence, ce n'est

Bruck

BRUCK MILLS LIMITED
DIVIDENDE CLASSE "A"

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de 30¢ l'action a été déclaré sur les actions Classe "A" en cours de la compagnie.

Ce dividende sera payable le 15 juin 1971 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 mai 1971.

D'ordre du conseil d'administration
Le vice-président et secrétaire-trésorier
J.-A. DAVID
Montréal, Québec le 5 mai 1971

"Je suis bonne Calculatrice - c'est facile avec la TECHNIQUE"

TEKNIKA

NO 1200 — La calculatrice électrique la plus perfectionnée.

- ✓ Registre-mémoire accumulateur et constant
- ✓ Deux registres à douze chiffres. Miniaturisation à l'aide de circuits intégrés MOS, MSI et bipolaires.
- ✓ Un indicateur spécial de dépassement de capacité prévient les erreurs.

Chez votre concessionnaire ou téléphonez:

MAAG & CO. LTD.
4434 St. Catherine Ouest.
Montréal 215, Qué.
Tél.: (514) 937-2307

**HOMMES D'AFFAIRES...
...DÉTENDEZ-VOUS!**

UN SAUNA CHEZ-VOUS?

Le SAUNA ROYAL vous y aidera.

Pourquoi attendre, nous pouvons l'installer chez vous aujourd'hui même.

N'attendez pas!

Ne demande aucune canalisation de plomberie.

Approuvé par la C.S.A.

Plan budgétaire.

Sans obligation de ma part
Je desire de la littérature
Je desire recevoir votre représentant

Nom:
Adresse:
Ville: Tél.:

SaunaRoyal 4925, Boul. des Laurentides, Laval, P.Q.
622-0880 866-1561

OFFRE SPÉCIALE

POUR UN TEMPS LIMITE SEULEMENT

ACHETEZ MAINTENANT ET ÉPARGNEZ

CALCULATRICES ÉLECTRONIQUES

\$395.

PRIX SPÉCIAL

Calculatrice électronique à circuit intégré, 12 chiffres plus signal de dépassement de capacité. Clavier simplifié. Sélecteur de décimales; peut être obtenu à 1, 2 ou 4 chiffres. 4 règles: addition, soustraction, multiplication et division. Calculs en chaîne et combinaisons.

Appelez L'EXPERT DE OE AUJOURD'HUI pour une DÉMONSTRATION GRATUITE 861-9401

LA COMPAGNIE CANADIENNE D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE,
Office Equipment Company of Canada Limited
BEAVER HALL/LAGAUCHETIÈRE, MONTRÉAL
600 ouest, Lagauchetière
861-9401

GE

BOMBARDIER LIMITEE

Table listing various stock options and their prices for Bombardier Limited.

André Bombardier, président et directeur général de Bombardier Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur André Bombardier, M. Com., au poste de vice-président — recherches et développement à la division Ski-Doo.

Fonds mutuels

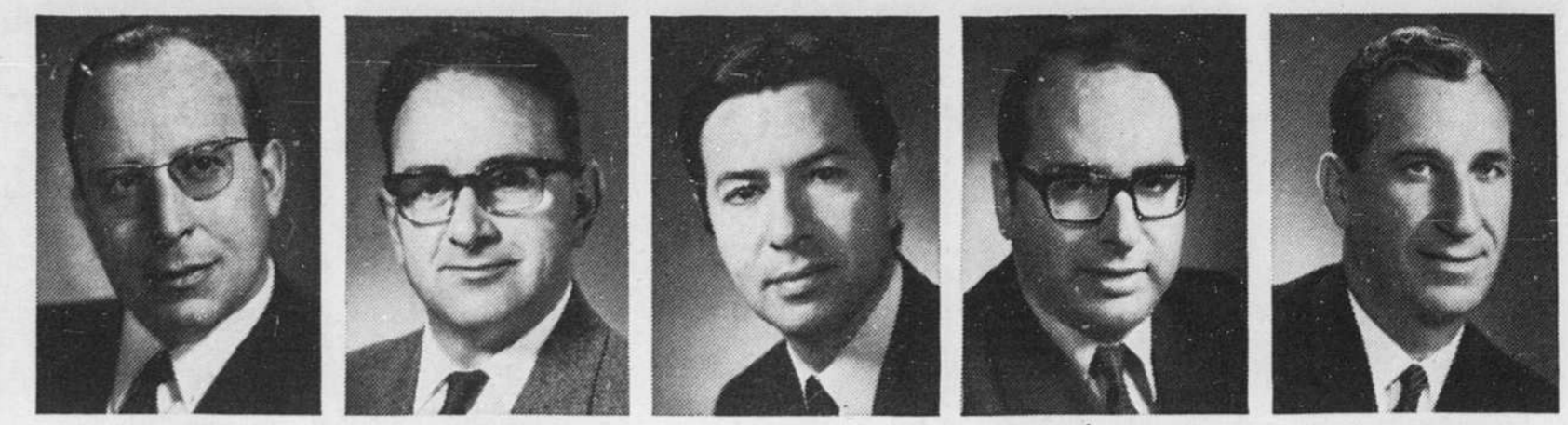
Table listing various mutual funds and their performance metrics.

AVIS DE LA BANQUE DU CANADA

Monsieur Louis Rasminsky, Gouverneur de la Banque du Canada, a le regret de faire part du départ de Monsieur R. B. McKibbin, Sous-gouverneur, qui prendra sa retraite le 24 mai prochain.

CIMENTES CANADA LAFARGE LTÉE

NOMINATION DE PREMIERS EXECUTIFS



M. P. McEntyre, président du conseil d'administration, et M. Taylor Kennedy, président de Ciments Canada Lafarge Ltée, annoncent que M. Olivier Lecerc quittera son poste de vice-président exécutif et directeur général, pour assumer des responsabilités plus importantes au Ciments Lafarge S. A. de Paris en France.

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Large table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Large table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne.

Table of over-the-counter stock prices and market data.

les dividendes

Reichold Chemical Canada Ltd. annonce un dividende de six cents, payable le 28 mai, inscription le 14 mai.

Table listing dividend payments for various companies.

COMPAGNIE MIRON LTEE

AVIS DE CONVOCATION D'UNE ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE DES ACTIONNAIRES

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNEE qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de COMPAGNIE MIRON LTEE sera tenue au siège social de la compagnie, au 2201 est, boulevard Crémazie, Montréal, province de Québec, Canada, dans l'avant-midi de mercredi 2 juin 1971, à 11h20, heure avancée de l'est, dans le but d'étudier et, si jugé opportun, d'approuver le règlement no 16 de la compagnie, son règlement visant à changer le capital de la compagnie par:

- a) la modification de certains des attributs afférents aux actions privilégiées participantes, non remboursables, 6% non cumulatif, de la valeur au pair de \$10 chacune et aux actions ordinaires de la valeur au pair de \$2.50 chacune et, plus particulièrement, des droits de vote et des droits en cas de liquidation et la modification de la charte de la compagnie en conséquence;

COMPAGNIE MIRON LTEE

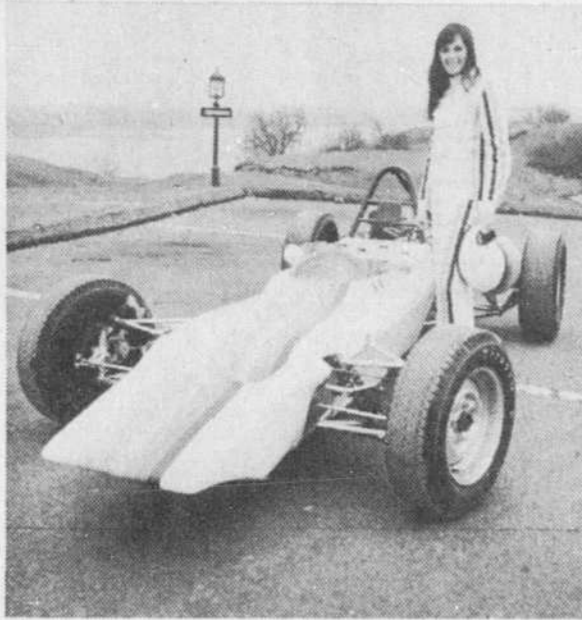
AVIS DE CONVOCATION D'UNE ASSEMBLEE SPECIALE DES DETENTEURS D'ACTIONNAIRES PRIVILEGIEES PARTICIPANTES, NON REMBOURSABLES, 6% NON CUMULATIF

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNEE qu'une assemblée spéciale des détenteurs d'actions privilégiées participantes, non remboursables, 6% non cumulatif, de COMPAGNIE MIRON LTEE de la valeur au pair de \$10 chacune, sera tenue au siège social de la compagnie, au 2201 est, boulevard Crémazie, Montréal, province de Québec, Canada, dans l'avant-midi de mercredi 2 juin 1971, à 11h, heure avancée de l'est, dans le but d'étudier et, si jugé opportun, d'approuver le règlement no 16 de la compagnie, son règlement visant à changer le capital de la compagnie par:

- a) la modification de certains des attributs afférents aux actions privilégiées participantes, non remboursables, 6% non cumulatif, de la valeur au pair de \$10 chacune et aux actions ordinaires de la valeur au pair de \$2.50 chacune et, plus particulièrement, des droits de vote et des droits en cas de liquidation et la modification de la charte de la compagnie en conséquence;

l'information

DERRIÈRE LE VOLANT...



... de la Lotus F-Ford de Louise Roberge...

Une Montréalaise de 27 ans et mère de trois enfants, Mme Louise Roberge, pilotera cette saison le bolide que voici, une Lotus Formule Ford 1969 arborant l'ancien des couleurs Contessa, sur les pistes canadiennes de Halifax à Vancouver.

Louise participera à sa première course de la saison dimanche au circuit Mont-Tremblant, à l'occasion d'une épreuve de championnat F-Ford Molson. Elle prendra également part à plusieurs courses régionales et nationales.

Louise, qui a déjà été mannequin, fait de la course automobile depuis trois ans, quand elle se lança au volant d'une Austin Cooper S. L'an dernier, sur sa propre Lotus 61, elle participait au championnat Molson et décrocha même une 4ème position sur 28 partants lors d'une épreuve au circuit, réalisant un tour de piste en 1:35 minute.

Le mécanicien d'Al Unser honoré...

George Bignotti, mécanicien attiré d'Al Unser, champion de United States Auto Club en 1970, devra abandonner momentanément ses outils mercredi prochain afin d'aller chercher le trophée D-A pour mérite en mécanique, à Indianapolis, à la veille de la fameuse épreuve de 500 milles.

Les mécaniciens de voitures de course apprécient cet honneur tout autant que les pilotes d'Indy convoient le trophée Borg-Warner, attribué au gagnant.

Bignotti, qui fut déjà mécanicien d'A.H. Foyt, trois fois vainqueur de l'épreuve, prenait une petite revanche sur son ancien protégé l'an dernier quand Unser gagna la course et la première bourse de \$271.697. Cette année, en prévision de l'épreuve à l'affiche pour le 29 mai prochain, Unser n'a peut-être pas réussi le meilleur temps aux essais (Mark Donohue détient cet honneur avec 177.340 mph), mais il n'est pas moins 4ème, ayant réalisé un tour en 1:74.250, derrière Peter Revson (1:75.063) et son frère Bobby (1:75).

Dans le vaste monde des rallyes...

Alain Guizella et Ghislaine Coulombe, sur Renault, ont remporté les honneurs du rallye de 100,8 milles organisé par le club auto Coyote, de Terrebonne, en fin de semaine dernière, avec aucun point de pénalisation dans la classe experte. Chez les novices, qui participaient ainsi à leur 3ème rallye de la saison au circuit Molson, la palme est allée à Jacques Perreault et Jacques Clark, du club Coyote (8 pts), suivis de Germain Clark et Marcel Hébert, du même club et sur Toyota (11 pts). Serge Loranger et Michel Mayer, du CASM, sont arrivés 3èmes sur Toyota avec 12 points. Le prochain rallye à l'affiche est celui du club autosport des Laurentides, qui sera présenté le 22 mai.

Cournoyer progresse

Yvan Cournoyer, grâce à deux buts et une passe dans la victoire de 5-2 du Canadien mardi soir, a rejoint Bobby Hull, des Black Hawks, retenu à l'impuissance ce soir-là, au deuxième rang des pointeurs pour les séries éliminatoires 1971 de la ligue Nationale.

Cournoyer totalise maintenant 21 points, trois de moins que le meneur Frank Mahovlich, qui a augmenté son avance grâce à deux passes. Vient ensuite le capitaine Jean Béliveau, du Canadien qui, grâce à un but, n'en est maintenant plus qu'à trois du record de Maurice Richard en éliminatoires.

LES MENEURS

	B	P	Pts
F. Mahovlich, Mtl	13	11	24
R. Hull, Chicago	11	10	21
Cournoyer, Montréal	9	12	21
J. Béliveau, Mtl	6	14	20
Lemaire, Montréal	8	9	17
Mikita, Chicago	5	12	17
Tremblay, Mtl	3	14	17
Stapleton, Chicago	3	14	17
P. Mahovlich, Mtl	8	6	14
Hadfield, New York	8	5	13
Koroll, Chicago	6	7	13



QUAND LES SAISONS SE CHEVAUCHENT! La finale pour la coupe Stanley est toujours en marche, le baseball est en pleine saison, et déjà, le football cogne à la porte. Greg Barton, le quart-arrière que les Argonauts de Toronto ont ravi au football professionnel américain, a déjà commencé son entraînement dans la ville-reine. (Téléphoto PC)

McHale et le stade pour 80,000 spectateurs

par RÉJEAN BRODEUR

"M. Drapeau a promis un stade olympique pouvant accommoder 80,000 spectateurs mais il n'a pas mentionné 80,000 sièges", a déclaré hier le président des Expos de Montréal devant les membres de l'Institut des comptables agréés du Québec réunis en l'hôtel Reine-Elisabeth pour un déjeuner-causerie. John McHale faisait ainsi allusion au stade que la ville de Montréal bâtit pour les Olympiques de 1976 et qui, par la suite, abritera vraisemblablement les Expos.

McHale a parlé de choses et d'autres, toutes aussi intéressantes les unes que les autres, mais il a surtout insisté sur un point en particulier: le parc Jarry est un lieu de rendez-vous où il n'y a aucune barrière de langues, ou de race. "C'est possiblement l'un des seuls endroits où les Canadiens français et anglais se donnent rendez-vous sans s'engueuler à propos de leur langue", a-t-il dit.

Quand on lui demanda si les Expos jetteraient un coup d'oeil vers le Japon pour le recrutement de joueurs, McHale a répondu que le baseball est là-bas comme ici: si l'on veut un joueur en particulier, il faut transiger pour l'obtenir. Il ne croit pas que les Japonais soient intéressés à venir jouer ici parce qu'ils se considèrent eux aussi de calibre majeur chez eux.

Des chiffres

M. McHale ne pouvait pas continuer son discours sans mentionner d'intéressants chiffres concernant les Expos et leur apport à l'impact économique de Montréal.

"En plus de toute la publicité que les Expos rapportent à Montréal, il y a toujours les

revenus intéressants en taxes que les 38% de visiteurs aux parties locales versent. De plus, durant l'été, les Expos emploient 3,650 personnes quand ils sont en ville: 56 stations de télévision présentent les parties des Expos à travers le pays tout comme 15 postes de radio de langue française et 10 autres en anglais au Québec, en plus de quelques-uns aux États-Unis. Et avec l'atmosphère qui règne au parc Jarry, aucune autre direction d'équipe de baseball ne peut être aussi satisfaite que la nôtre".

Hommage à Drapeau

McHale n'a pas voulu laisser passer l'occasion de louer le maire de la métropole, Jean Drapeau. "Il a accompli quelque chose de grandiose quand il a acquis une équipe de baseball pour sa ville. L'équipe n'avait pas d'administration, elle n'avait pas non plus de stade et encore moins de joueurs, mais Montréal était dans les ligues majeures grâce à l'enthousiasme de votre maire".

Quant aux coûts des opérations, le président des Expos a expliqué qu'ils augmentent car l'organisation ne cesse de croître.

Au hasard des nouvelles

Une QUASI EMEUTE vient d'éclater parmi les chroniqueurs sportifs et dirigeants du tournoi de golf de Houston, riche de \$125,000 en bourses et qui doit commencer ce matin, à la suite d'un ordre mystérieux leur interdisant l'accès à la salle des vestiaires des joueurs. Bob Rule, directeur de l'Association de golf de Houston qui commande ce tournoi, a dit qu'il irait au fond des choses afin de faire rescinder cet ordre, bien que certains des participants ont admis qu'il y avait une certaine logique dans l'épisode.

Le PREAKNESS, à l'affiche pour samedi à Baltimore, n'aura pas l'envergure du Derby de Kentucky, du moins quant au nombre des partants. En effet, à la suite du retrait de Leematt hier et celui possible d'Impetuosity, il ne restera plus que 10 inscrits, 11 de moins qu'au Derby. En ce cas, la bourse totale serait de l'ordre de \$189,000, \$137,400 allant au cheval vainqueur. Canoneroll, le pur sang du Venezuela qui a étonné les experts en s'appropriant le Derby première épreuve de la "triple couronne", sera évidemment de la partie pour le 96ème Preakness, qui sera couru sur une distance d'un mille et trois huitième. Un radiologiste qui l'a examiné a découvert que le coeur de Canoneroll battait 30 coups par minute, ce qui lui confère une très grande résistance à la fatigue. Il a ajouté que le meilleur point de comparaison que l'on pouvait avoir était le détenteur du record mondial du mille, l'américain Jim Ryan, dont le coeur a 34 battements à la minute au lieu de 70 de tout être normal.

JOSE HERRERA, qui a déjà appartenu aux Expos avant d'être échangé aux Brasseurs de Milwaukee, de la ligue Américaine, vient de passer au club Toledo, de la ligue Internationale, via les Tigres de Detroit dont c'est une équipe affiliée. Herrera jouait jusqu'ici à Evansville. Les Brasseurs ont cédé Herrera et un autre joueur en retour pour l'atoueur Jim Hannan. Dans d'autres transactions, ils ont aussi obtenu les lanceurs Mike Adamson et John Morris, de même que l'in-terieur Tom Matchick.

LA SERIE MONDIALE 1971 pourrait bien être disputée dans un stade en pleine construction, si les Géants de San Francisco maintiennent leur allure présente. En effet, le stade Candlestick, dont la capacité normale est de 41,000 sièges, n'en compte plus que 34,000 à cause des travaux actuels de réfection, qui permettront d'y loger, dès l'automne, les 48ers de la ligue Nationale de football. Incidemment, quand le stade Candlestick a été construit en 1960, il avait coûté \$15,000,000, y compris les routes d'accès. Les travaux actuels coûteront \$16.1 millions, indice révélateur de la hausse du coût de la vie.

LES PENTES DE SKI de Sapporo, au Japon, devront être modifiées d'ici l'hiver prochain, en prévision des Jeux olympiques d'hiver qui y seront présentés tôt en 1972. Ainsi en a décidé le comité d'organisation des Jeux, qui a jugé que la piste de la descente, entre autres, était vraiment trop dangereuse, surtout vers le bas du mont Eniwa. Le nouveau parcours, qui nécessitera la construction d'un pont, sera alors l'un des plus beaux au monde et parfaitement qualifié pour la compétition olympique.

AUCUN BILLET ne sera vendu à la porte d'Entrée, à l'occasion de l'Ornnium de golf des États-Unis, à l'affiche pour le club Meriad (Penn.) du 17 au 20 juin. C'est que le parcours ne peut recevoir que 14,000 spectateurs, et il semble qu'on n'aura aucune difficulté à vendre ce nombre de billets à l'avance.

ELTON IRWIN est le nouveau président du club de golf Le Chantecler pour la saison 1971. Il sera secondé par Jean-Louis Fauteux et par Sam Christie. Le professionnel attiré sera

Jim Arnold et le gérant, Camil Labelle. L'ouverture de ce club aura lieu samedi.

LES ALOUETTES s'entraîneront de nouveau à la Cité des jeunes de Vaudreuil, à compter du 11 juin prochain, avec l'arrivée des recrues. Les vétérans se présenteront au camp le 16 juin. Le directeur général des Alouettes, Red O'Quinn a annoncé hier la signature de deux vétérans de la saison dernière en vue de la prochaine saison. Il s'agit de Mike Wigger, un secondneur, et de Barry Handall, un bloqueur. Wigger a impressionné comme recrue en 1970 tandis que Handall contribua dans l'ombre à affermir la ligne à l'attaque.

DUANE THOMAS, la recrue de l'année dans la ligue Nationale de football en 1970, a déclaré qu'il mettait fin à sa carrière. Il a donné comme raison que les dirigeants des Cowboys de Dallas traitaient leurs joueurs non pas comme êtres humains mais comme des spécimens. Un différend à propos de salaire est également à l'origine de sa décision.

LES CHAMPIONNATS de boxe amateur de l'Est du Canada seront disputés samedi et dimanche à Rivière-du-Loup. Dix boxeurs de l'Ontario affronteront alors les champions du Québec, dont les Paul Collette, Denis Groleau, José Martinez et Marshall Butler. Les rencontres seront présentées au stade de la cité des jeunes de Rivière-du-Loup. Les gagnants représenteront l'Est du Canada aux championnats canadiens.

MAURICE RICHARD sera le président honoraire du quatrième gala Médaille d'or de la Paestrie Nationale, qui aura lieu le 29 mai prochain en l'hôtel Champlain. C'est à cette occasion que l'on récompensera les athlètes canadiens d'expression française dans 20 disciplines sportives professionnelles, et aussi 24 autres athlètes amateurs.

JACK NICKLAUS a porté ses gains pour la présente saison à \$131,787 et s'est installé en tête du classement des boursiers de la PGA, à la suite de sa victoire à l'Ornnium Byron Nelson en fin de semaine dernière. Arnold Palmer est second avec \$106,535 et Miller Barber, troisième avec \$98,531. Gary Player suit avec \$94,775 et Tom Shaw est cinquième avec \$81,628.

UN PROMOTEUR JAPONAIS a révélé que le champion mondial, Joe Frazier, a accepté de livrer deux combats hors-concours contre deux poids-lourds japonais en septembre prochain. Il a aussi déclaré que Frazier et son groupe de musiciens se trouveront au Japon pour une tournée à cette date.

TROIS JOUEURS qui évolueront pour notre équipe nationale de baseball à Cali, aux Jeux panaméricains, ont été connus hier. Il s'agit de Rick Houghton, un voltigeur de la Colombie-Britannique, Roy Rowley, un troisième-but de Moose Jaw, et Gord Clark, un intérieur de Saint-Jean (N-B.).

L'ASSOCIATION canadienne de balle-molle a annoncé que sa réunion annuelle aura lieu les 21, 22 et 23 mai à Saint-Jean (T-N.). Il sera entre autres question, à l'ordre du jour, de la participation canadienne aux championnats mondiaux de 1972, à Manille.

DEUX AMATEURS de boxe, qui ont déboursé chacun \$15 pour voir le combat Al-Frazier le 8 mars dernier, ont intenté une poursuite en dommages et intérêts de \$10 millions aux organisateurs. Ils ont déclaré avoir acheté les billets en ne pensant pas que la rencontre serait présentée dans les théâtres avant six mois, mais qu'elle le fut à peine quelques jours plus tard pour la modique somme de \$1.50 et \$2.50.

LE CLUB DES VACANCES de la Paestrie Nationale se déroulera cette année du 5 juillet au 20 août aux deux centres sportifs: Paul-Sauvé et Chertier.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE
NO 355 989

VILLE DE LAVAL, corps politique et incorporé, ayant son siège social à Ville de Laval, district de Montréal.

contre-
LOE VON WESSEL-FREIHERR, domicilié et résidant au numéro 6111 Habitzheim, Allemagne, Europe.

défendeur
IL EST ENJOINT à LOE VON WESSEL-FREIHERR à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 12 mai 1971

CLAUDE DUFOUR GREFFIER-ADJOINT

Me Robert Y. Lanthier, 242, boul. Ste-Rose, LAVAL, Qué. Avocat de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
NO 5479

DAME ELSIE PRONIN HYMAN, résidant et domiciliée à 300 Edward Charles, app. 6, de la ville et district de Montréal.

Demanderesse,
HARRY HYMAN, présentement d'adresse inconnue.

Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, HARRY HYMAN, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour.

MONTREAL, le 20 mars 1971.
(S) JACQUES PERRON, Régistrare, C.S.M. (D.V.)

AVIS est donné par les présentes qu'en vertu d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 29 avril 1971 sous le numéro 278818 la Banque Provinciale du Canada a de nouveau (ci-après appelé "la Banque"); cédé et transféré à Aliméd Ltd.

(ci-après appelé "le client")
8255 rue Mountain Sights, Montréal 308, Québec, Appareils Chirurgicaux
sous les droits, titres et intérêts de la Banque en vertu d'un acte de transfert de l'universalité des recevables consenti par le client en faveur de la Banque en date du 11 mai 1967 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 139999.

Donné à Montréal, ce 7ème jour de mai 1971
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE
NO 347,173

MARCEL HETU, gentleman, résidant et domicilié au 94, rue Ste-Marguerite, Montréal, district de Montréal.

demandeur

contre-
YVON GOULET, gentleman, autrefois résidant au 82, rue Avenue, Ville LaSalle, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

défendeur
IL EST ENJOINT à YVON GOULET à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 11 mai 1971

CLAUDE DUFOUR GREFFIER-ADJOINT

Me Roland G. Charvin, 430 St-François Xavier, MONTREAL, Qué. Avocat du demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE
NO 347,173

MARCEL HETU, gentleman, résidant et domicilié au 94, rue Ste-Marguerite, Montréal, district de Montréal.

demandeur

contre-
YVON GOULET, gentleman, autrefois résidant au 82, rue Avenue, Ville LaSalle, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

défendeur
IL EST ENJOINT à YVON GOULET à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 11 mai 1971

CLAUDE DUFOUR GREFFIER-ADJOINT

Me Roland G. Charvin, 430 St-François Xavier, MONTREAL, Qué. Avocat du demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
NO 14188

DAME THERESE DUPLUIS, ménagère, domiciliée et résidant au 218, Chamby à Montréal, District de Montréal.

Requérante

contre-
MARCEL MORIN, peintre, anciennement résidant à Montréal et présentement d'adresse inconnue.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé MARCEL MORIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 7 mai 1971
Jacques Perron Régistrare
899, Carré Victoria, Montréal 115, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
NO 14188

DAME THERESE DUPLUIS, ménagère, domiciliée et résidant au 218, Chamby à Montréal, District de Montréal.

Requérante

contre-
MARCEL MORIN, peintre, anciennement résidant à Montréal et présentement d'adresse inconnue.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé MARCEL MORIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 7 mai 1971
Jacques Perron Régistrare
899, Carré Victoria, Montréal 115, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
NO 17321

Dans la succession de feu JOSEPH BOWLES LEARMONT et BEATRICE M. HUNTINGTON et al. Requérants, et THE ROYAL TRUST COMPANY, Mise-en-cause.

PAR ORDRE DE LA COUR
Ferez avis qu'une Requête d'envoi en Possession des Biens de feu Joseph Bowles Learmont, de son vivant domicilié et résidant au 30 rue McGregor, dans la cité et le district de Montréal, décedé le 12 mars 1914, à Montréal, sera présentée pour adjudication devant cette Honorable Cour, Division de Pratique, au vicaire Palais de Justice de Montréal, 151, rue Notre-Dame, Chambre 31, le 14ème jour de juin 1971, à 10 h 00 a.m., ou assistant que Conseil pour être entendu et valablement en conséquence. Une copie de ladite requête a été déposée au Greffier au Bureau de la Table et Carrelle de la Cour Supérieure pour le District de Montréal.

MONTREAL, le 21 avril 1971
(S) Prototaire, C.S.M.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
NO 17321

Dans la succession de feu JOSEPH BOWLES LEARMONT et BEATRICE M. HUNTINGTON et al. Requérants, et THE ROYAL TRUST COMPANY, Mise-en-cause.

PAR ORDRE DE LA COUR
Ferez avis qu'une Requête d'envoi en Possession des Biens de feu Joseph Bowles Learmont, de son vivant domicilié et résidant au 30 rue McGregor, dans la cité et le district de Montréal, décedé le 12 mars 1914, à Montréal, sera présentée pour adjudication devant cette Honorable Cour, Division de Pratique, au vicaire Palais de Justice de Montréal, 151, rue Notre-Dame, Chambre 31, le 14ème jour de juin 1971, à 10 h 00 a.m., ou assistant que Conseil pour être entendu et valablement en conséquence. Une copie de ladite requête a été déposée au Greffier au Bureau de la Table et Carrelle de la Cour Supérieure pour le District de Montréal.

MONTREAL, le 21 avril 1971
(S) Prototaire, C.S.M.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
NO 895 600

DAME DORIS ROWE EARL MCFATRIDGE, résidant et domiciliée à 154 Angus, Ville de LaSalle, Québec, district de Montréal.

contre-
VALCOURT CONSTRUCTION LTEE, corporation légalement constituée ayant son siège social au 18879 rue St-Hubert, Suite 100, Montréal, P.Q., district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

demanderesse

défendeur
IL EST ENJOINT à VALCOURT CONSTRUCTION LTEE à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 12 mai 1971

CLAUDE DUFOUR GREFFIER-ADJOINT

Me Robert Y. Lanthier, 242, boul. Ste-Rose, LAVAL, Qué. Avocat de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
NO 14188

DAME THERESE DUPLUIS, ménagère, domiciliée et résidant au 218, Chamby à Montréal, District de Montréal.

Requérante

contre-
MARCEL MORIN, peintre, anciennement résidant à Montréal et présentement d'adresse inconnue.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé MARCEL MORIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 7 mai 1971
Jacques Perron Régistrare
899, Carré Victoria, Montréal 115, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
NO 14188

DAME THERESE DUPLUIS, ménagère, domiciliée et résidant au 218, Chamby à Montréal, District de Montréal.

Requérante

contre-
MARCEL MORIN, peintre, anciennement résidant à Montréal et présentement d'adresse inconnue.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé MARCEL MORIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 7 mai 1971
Jacques Perron Régistrare
899, Carré Victoria, Montréal 115, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
NO 14188

DAME THERESE DUPLUIS, ménagère, domiciliée et résidant au 218, Chamby à Montréal, District de Montréal.

Requérante

contre-
MARCEL MORIN, peintre, anciennement résidant à Montréal et présentement d'adresse inconnue.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé MARCEL MORIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 7 mai 1971
Jacques Perron Régistrare
899, Carré Victoria, Montréal 115, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
NO 14188

DAME THERESE DUPLUIS, ménagère, domiciliée et résidant au 218, Chamby à Montréal, District de Montréal.

Requérante

contre-
MARCEL MORIN, peintre, anciennement résidant à Montréal et présentement d'adresse inconnue.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé MARCEL MORIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 7 mai 1971
Jacques Perron Régistrare
899, Carré Victoria, Montréal 115, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
NO 14188

DAME THERESE DUPLUIS, ménagère, domiciliée et résidant au 218, Chamby à Montréal, District de Montréal.

Requérante

contre-
MARCEL MORIN, peintre, anciennement résidant à Montréal et présentement d'adresse inconnue.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé MARCEL MORIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 7 mai 1971
Jacques Perron Régistrare
899, Carré Victoria, Montréal 115, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
NO 17321

Dans la succession de feu JOSEPH BOWLES LEARMONT et BEATRICE M. HUNTINGTON et al. Requérants, et THE ROYAL TRUST COMPANY, Mise-en-cause.

PAR ORDRE DE LA COUR
Ferez avis qu'une Requête d'envoi en Possession des Biens de feu Joseph Bowles Learmont, de son vivant domicilié et résidant au 30 rue McGregor, dans la cité et le district de Montréal, décedé le 12 mars 1914, à Montréal, sera présentée pour adjudication devant cette Honorable Cour, Division de Pratique, au vicaire Palais de Justice de Montréal, 151, rue Notre-Dame, Chambre 31, le 14ème jour de juin 1971, à 10 h 00 a.m., ou assistant que Conseil pour être entendu et valablement en conséquence. Une copie de ladite requête a été déposée au Greffier au Bureau de la Table et Carrelle de la Cour Supérieure pour le District de Montréal.

MONTREAL, le 21 avril 1971
(S) Prototaire, C.S.M.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
NO 17321

Dans la succession de feu JOSEPH BOWLES LEARMONT et BEATRICE M. HUNTINGTON et al. Requérants, et THE ROYAL TRUST COMPANY, Mise-en-cause.

PAR ORDRE DE LA COUR
Ferez avis qu'une Requête d'envoi en Possession des Biens de feu Joseph Bowles Learmont, de son vivant domicilié et résidant au 30 rue McGregor, dans la cité et le district de Montréal, décedé le 12 mars 1914, à Montréal, sera présentée pour adjudication devant cette Honorable Cour, Division de Pratique, au vicaire Palais de Justice de Montréal, 151, rue Notre-Dame, Chambre 31, le 14ème jour de juin 1971, à 10 h 00 a.m., ou assistant que Conseil pour être entendu et valablement en conséquence. Une copie de ladite requête a été déposée au Greffier au Bureau de la Table et Carrelle de la Cour Supérieure pour le District de Montréal.

MONTREAL, le 21 avril 1971
(S) Prototaire, C.S.M.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
NO 895 600

DAME DORIS ROWE EARL MCFATRIDGE, résidant et domiciliée à 154 Angus, Ville de LaSalle, Québec, district de Montréal.

contre-
VALCOURT CONSTRUCTION LTEE, corporation légalement constituée ayant son siège social au 18879 rue St-Hubert, Suite 100, Montréal, P.Q., district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

demanderesse

défendeur
IL EST ENJOINT à VALCOURT CONSTRUCTION LTEE à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 12 mai 1971

CLAUDE DUFOUR GREFFIER-ADJOINT

Me Robert Y. Lanthier, 242, boul. Ste-Rose, LAVAL, Qué. Avocat de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
NO 14188

DAME THERESE DUPLUIS, ménagère, domiciliée et résidant au 218, Chamby à Montréal, District de Montréal.

Requérante

contre-
MARCEL MORIN, peintre, anciennement résidant à Montréal et présentement d'adresse inconnue.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé MARCEL MORIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 7 mai 1971
Jacques Perron Régistrare
899, Carré Victoria, Montréal 115, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
NO 14188

DAME THERESE DUPLUIS, ménagère, domiciliée et résidant au 218, Chamby à Montréal, District de Montréal.

Requérante

contre-
MARCEL MORIN, peintre, anciennement résidant à Montréal et présentement d'adresse inconnue.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé MARCEL MORIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai

EXPOS: LA PLUIE LES INONDE UNE 8e FOIS

par MARC THIBEAULT

Pour une 8ème fois, cette glaciale et pluvieuse saison (jusqu'ici) de baseball, les Expos de Montréal ont été obligés, hier soir, de rester inactifs à cause du mauvais temps. Avec le résultat que le club de la métropole n'a encore joué que 23 parties ce printemps... et qu'il aura à disputer une foule de programmes dits doubles à la fin de juin et en juillet. Ainsi, pour la fin de juin, trois de ces programmes devront être joués en une période de 7 jours. En juillet, on doit en disputer 4 autres en 11 jours. Ce qui prouve, une fois de plus, que les dirigeants du baseball de calibre majeur devraient sérieusement penser à éliminer, au moins, les parties du mois d'avril de leur long calendrier de 162 matches.

Une solution serait évidemment de voir à ce que ces parties soient jouées là où il fait chaud et beau, soit sur la Côte du Pacifique et dans le sud américain. Mais préparer un tel calendrier ne serait pas sans causer certains ennuis comme, entre autres, la monotonie de présenter à un même public deux mêmes équipes durant 6 ou 8 jours d'affilée au lieu de 3 ou 4.

N'empêche que le mauvais temps, particulièrement le froid d'avril et même de début-mai pose un problème désagréable pour tout le monde. Il n'y a pas qu'à Montréal, d'autre part, que de telles conditions atmosphériques, mauvaises pour le baseball, existent.

Boston, Cleveland, Chicago, Minneapolis-St. Paul, Detroit, New York, Baltimore, Pittsburgh, Milwaukee et même St-Louis sont un peu, beaucoup, dans le même bateau.

Comme la partie d'hier soir, contre les Cardinals de St-Louis, devait être télévisée d'une côte à l'autre du pays, sans oublier à St-Louis, on

attendit une longue heure avant de la contremander. Le résultat fut que, pendant cette heure, les commentateurs Dave van Home et Don Drysdale, au réseau anglais et plus chanceux, conséquemment et parient choix de personnalités anglophones à interviewer, que leurs confrères du réseau français, fient parader plus d'un invité devant leurs caméras et micros. Stan Musial, l'entraîneur Joe Lincio, Larry Doby, Bill Stone-man, Steve Renko, John Bate-man, Don Zimmer et Larry Chiasson, directeur des relations publiques.

La meilleure question et la meilleure réplique? Voici: Drysdale: comment empêcher, toi qui est receveur, Lou Brock de voler le 2ème but, John?

Batem: ne pas le laisser prendre le 1er but en commençant!

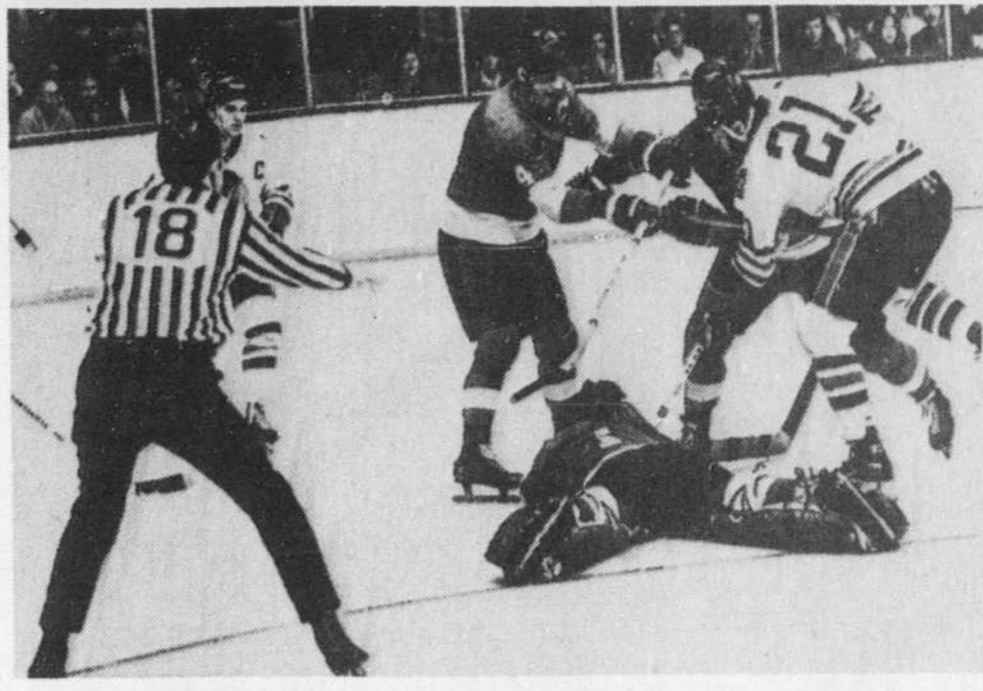
La prochaine partie télévisée des Expos viendra d'Atlanta et on peut croire qu'il fera alors beau. Elle est prévue pour mercredi de la semaine prochaine à 8 heures.

Montréal jouera une rencontre hors-concours contre les Red Sox avant d'entreprendre, demain soir, une série de trois parties à Cincinnati. Les Expos seront ensuite à Pittsburgh, lundi et mardi, puis à Atlanta pour deux jours avant de revenir au parc Jarry vendredi soir le 21 mai contre les Pirates.

Les Expos connaissent beaucoup de difficultés, comme l'année dernière contre les lanceurs gauchers. Leur fiche est de 4-5 contre ceux-là (dont trois défaites par blanchissage contre Chris Short, Steve Carlton et Ken Holtzman). Contre les droitiers, leur fiche est de 8-6.

Mardi 26 mai prochain, ce sera la soirée de la voiture Vega (tirée au hasard) et aussi la soirée des citoyens d'âge d'or. Ceux-ci pourront voir la partie, d'un siège de \$3,50, pour la somme de seulement 50 cent et sur présentation de leur carte de membre.

La principale raison des 12 triomphes des Expos? Leurs lanceurs du début ont complété 11 de ces parties.



MICHEL DEGUISE, le jeune et sensationnel gardien des Remparts de Québec, se jette sur la glace pour arrêter, aidé de Guy Lafleur (4), une montée de Pierre Guité (21) du St-Catharines, hier soir au Maple Leaf Gardens de Toronto alors que l'équipe ontarienne a gagné au compte de 6-3. (Téléphoto PC)

Les Remparts perdent 6-3 à Toronto

TORONTO (CP) — Les Eper-viers Noirs de St. Catharines, champions de la ligue Junior "A" de l'Ontario, ont évité d'être éliminés par les Remparts de Québec, champions de la ligue Junior "A" du Québec, hier soir, lorsqu'ils ont vaincu leurs rivaux par le compte de 6-3 devant une foule de 15-343 au Maple Leaf Gardens.

La victoire a diminué l'avance des Remparts dans la série finale 4-de-7 pour la coupe Richardson à 3-2.

L'Association canadienne de hockey amateur a annoncé que la 6ème jouée aurait lieu à Québec demain soir. Le pilote Frank Milne, de St-Catharines, ne voulait pas retourner à Québec sous prétexte que ses joueurs avaient été attaqués par les amateurs après le 4ème match, samedi. Les dirigeants du Québec ont assuré Earl Dawson président de l'ACHA, que la police saurait protéger les visiteurs lors de cette 6ème partie.

Dawson a permis à Brian McKenzie, qui avait échoué d'une punition de match vendredi dernier, de jouer, hier soir, sous prétexte qu'il en était probablement à son dernier match chez les juniors. Il en a profité pour réussir 2 buts.

L'exécutif de l'ACRA n'a pu par contre en arriver à une entente en vue d'une finale pour la coupe Memorial. Dawson a révélé, après une réunion avec les représentants de la LJO, de la LJO et de la LHO, qu'on n'avait pas pris de décision.

Les discussions se poursuivirent tard hier soir dans l'espoir d'en arriver à une entente.

Les premières réunions ont eu lieu avant le 5e match de la finale de l'Est entre les Remparts de Québec et les Balck Hawks de St. Catharines.

La finale nationale, si elle a lieu, opposerait le vainqueur de la finale de l'Est aux Oil Kings d'Edmonton, champions de la LHO.

Bill Hunter, directeur-gérant et co-propriétaire des Kings, et Ron Bublin, président de la LHO, ont assisté à la réunion, mais n'ont fait aucune déclaration.

Dawson a précisé que le différend antérieur entre l'Est et l'Ouest au sujet de l'âge-limité des joueurs et des dépenses de voyage n'étaient pas les empêchements principaux à la tenue d'une finale nationale.

L'empêchement principal est surtout une question de fierté de la part des deux groupes et c'est ce qu'il faudra résoudre", selon Dawson, qui n'a pas voulu préciser le sens de l'expression.

Les clubs des LJO et LJO

1ère période

1-St-Catharines: McKenzie (5)
MacMillan 18:05
Pun: Fortier 2:55, Landry et Guité 6:37, Roy 8:08, Peppier 13:35, Locas 16:29, Bloom 20:00.

2ème période

2-St-Catharines: Bloom (8)
Dionne, Simon 2:33
3-St-Catharines: Peppier (15)
Shakes, McKenzie 4:37
Québec: Dion (1)
Giroux, Richard 5:30
5-St-Catharines: Guité (7)
Dionne 9:00
Québec: Locas 12:33
7-St-Catharines: MacMillan ogmrr
Shakes, Bloom 15:39
Pun: Andreatta 11:35, Fortier 18:27.

3ème période

8-Québec: Lafleur (30)
Savard, Dion 1:56
9-St-Catharines: McKenzie (6)
Shakes 12:23
Pun: McMahon 13:22.

Lancers: Québec 7 10 12 - 29
St. Catharines 20 10 11 - 41
Assistance: 15,343.

Un projet qui aidera la cause du tennis local

Les Structures Métropolitaines du Canada Limitée ont annoncé la construction prochaine, dans l'île des Soeurs, des plus vastes installations de tout le Canada pour le tennis intérieur. Ce centre sportif qui comprendra 10 courts de tennis sera érigé sur le terrain de 100 acres, au coût de \$1 million. Il fera face au terrain de golf, de l'autre côté de la rue, et portera le nom de Club de Tennis de l'île des Soeurs. Il sera ouvert du 1er novembre 1971 jusqu'au 30 avril 1972 et, par la suite, du 1er octobre au 30 avril.

Les 10 courts intérieurs du club auront des surfaces matelassées et un éclairage sans reflet. Le centre sera pourvu de saunas, d'une baignoire à tourbillon, de chambres pour les joueurs, d'un salon pour les membres, d'une garderie et d'une boutique d'articles de tennis. Dans les chambres des joueurs, il y aura des armoires à serrure et de la moquette sur les planchers. Le salon des membres sera meublé avec goût et muni d'un appareil de télévision. Il n'y aura aucun frais de garderie et la boutique du professionnel aura un assortiment complet.

Les surfaces des courts seront fabriquées sur commande de façon à assurer un bon rebondissement partout et sans points morts. L'élasticité interne du revêtement assurera une bonne prise pour le pied et moins de fatigue pour la jambe, et le tennis en sera d'autant plus passionnant.

Le système d'éclairage, conçu par des ingénieurs en éclairage, diffusera la lumière uniformément sur toute l'aire de jeu, de sorte qu'on ne pourra pas rater une balle à cause d'ombres ou de reflets.

Le système d'aération sera muni d'un dispositif pour remplacer l'air vicié par de l'air frais. Chaque court sera pourvu d'un chauffage radiant infra-rouge.

La maman qui veut jouer au tennis pourra laisser ses enfants d'âge préscolaire aux soins d'une personne compétente, dans une garderie entièrement équipée. Il y aura jusqu'à des toilettes de dimension réduite.

À la boutique du pro, il y aura un assortiment complet de vêtements et d'articles de tennis. Et le professionnel de la boutique se fera un plaisir de fournir aux membres des raquettes cordées à leur goût.

Les chambres des joueurs et des joueuses seront vastes, pourvues de saunas et de hautes armoires à serrure individuelles; les planchers seront entièrement recouverts de moquette.

Après un match mouvementé, les membres pourront se

Seaver cale devant Rader

NEW YORK (PA) — Doug Rader, affichant une moyenne de seulement .154 avant la partie, a frappé un circuit de trois points contre Tom Seaver pour permettre aux Astros de Houston de vaincre les Mets de New York au compte de 5-4 hier après-midi. C'était son premier quadri-but de la saison.

Rader avait obtenu un seul coup sûr à ses 32 dernières apparitions au bâton avant d'expédier un lancer de Seaver à 400 pieds du marbre lors d'une sixième manche de quatre points. Des simples consécutifs de Roger Metzger, Joe Morgan et Denis Menke avaient produit un point avant le coup décisif de Rader.

Le lanceur débutant et gagnant, Don Wilson, a accordé des circuits d'un point chacun à Ed Kranepool et Ken Boswell, en septième manche.

Rader avait obtenu un seul coup sûr à ses 32 dernières apparitions au bâton avant d'expédier un lancer de Seaver à 400 pieds du marbre lors d'une sixième manche de quatre points.

HOUSTON (5)

ab	r	pp	ab	r	pp
Metzger, r	4	2	Fall, 3b	5	2
Morgan, 2b	4	3	Marshall, cf	5	2
Wyan, cf	4	0	Marshall, cf	4	1
Miller, cf	4	0	Seaver, p	4	1
Gerstle, cf	3	0	Kranepool, 1b	4	1
Menke, 1b	4	1	Boswell, 2b	4	2
Rader, 3b	4	1	Grote, f	3	0
Cedeno, cf	3	0	Hahn, cf	3	0
Seaver, p	3	0	Agge, lo	1	0
Wilson, 1	3	0	Seaver, f	2	0
Gladding, 1	1	0	Shammy, fo	1	0
Clendenen, fo	1	0	Sadecki, p	1	0

Totaux 36 5 9 3 Totaux 37 4 11 4

NEW YORK (4)

ab	r	pp	ab	r	pp
Metzger, cf	4	2	Fall, 3b	5	2
Morgan, 2b	4	3	Marshall, cf	5	2
Wyan, cf	4	0	Marshall, cf	4	1
Miller, cf	4	0	Seaver, p	4	1
Gerstle, cf	3	0	Kranepool, 1b	4	1
Menke, 1b	4	1	Boswell, 2b	4	2
Rader, 3b	4	1	Grote, f	3	0
Cedeno, cf	3	0	Hahn, cf	3	0
Seaver, p	3	0	Agge, lo	1	0
Wilson, 1	3	0	Seaver, f	2	0
Gladding, 1	1	0	Shammy, fo	1	0
Clendenen, fo	1	0	Sadecki, p	1	0

Total 36 5 9 3 Totaux 37 4 11 4

Joe Crozier règle sa poursuite

VANCOUVER (PC) — Joe Crozier, ancien pilote des Canucks de Vancouver, a réglé hors cour hier sa poursuite de \$35,000 contre le Club de

À Blue Bonnets

PARI DOUBLE: Serki R (6) et Froze Chips (7): \$40,80; pari double-consolation, 6 et 1 (retiré): \$18,50.

1ère quintela: The Gogetter (1) et Mr. Sacke (9): \$8,60.

2ème quintela: Royal Mint (6) et Ruth Ann Sky (3): \$47,40.

3ème quintela: Nardins Pre Empt (6) et Cashew Crunch (8): \$18,40.

Exacta: Rain King (3) et Potent Yankee (4): \$107,60.

Mutuel: \$435,618.

Assistance: 7,369.

"MONSIEUR LEE"

Notre sélectionneur a désigné 3 gagnants, hier soir, ce qui lui en fait 156 en 480 courses pour une moyenne de 32,5%. D'autre part, il a perdu \$55,20 dans ses paris, ce qui a fait tomber sa banque à \$116,854.

Hockey Vancouver Ltée. Les deux parties en sont arrivées à une entente dans le meilleur intérêt du hockey, si bien que toute contre-poursuite a également été retirée. Crozier était heureux du règlement, dont les termes n'ont pas été révélés. Il avait été congédié le 25 février 1970 et avait réclamé \$35,000 selon un contrat de \$90,000 signé en août 1968. Les Canucks faisaient alors partie de la LHO et sont devenus membres de la LNH en 1970-71.

de l'organisation des Bruins depuis plusieurs saisons. Young avait été élu directeur du personnel des joueurs des ligues mineures plus tôt cette année.

NEW YORK (PA) — Hervé Filion, d'Angers, domine présentement chez les conducteurs dans les courses sous harnais aux USA avec un total de 115 victoires, mais il occupe seulement le 4e rang chez les boursiers avec un total de \$342,734.

OAKLAND (PA) — Un jury de la Cour Supérieure de l'Alabama a accordé \$85,000 en dommages au joueur de football Hewitt Dixon, des Raiders d'Oakland, hier. La somme lui sera payée par le poste de radio d'Oakland qui, en 1968, se servit de son nom pour de la réclame sans son autorisation après que Dixon eut participé au Super Bowl.

(L'histoire ne dit pas si quelqu'un, d'une part ou de l'autre, a offert le commentaire, jugement rendu: "Je ne veux rien savoir".)

LES SPORTS À LA PIGE

Le CELTIC de GLASGOW a encore une fois battu son grand rival de toujours, les Etats-Unis, avec 313. Il reste trois soirées à ce championnat et chaque victoire donne 50 points. Neuf courses sont donc encore au programme de cette compétition dont Filion a remporté les honneurs l'an dernier.

LE CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION organise encore cette année un voyage en Europe, du 8 au 29 juillet, voyage qui conduira les intéressés en Hollande, Allemagne, Suisse, France et Italie. Une soirée d'information à cet effet sera donnée au centre lundi prochain. Renseignements: Robert Binette: 527-1256.

LES CHEVAUX LIPIZZANS seront de nouveau le centre d'attraction du spectacle du "monde merveilleux des chevaux", qui sera présenté au Forum du 3 au 6 juin inclusivement. Plusieurs autres superbes races de chevaux seront aussi présents, dont un Palomino du nom de Robin et un étalon andalou, Pato. Le cheval andalou est reconnu pour son élégance, l'éclat de sa robe, sa bravoure et sa fulgurante rapidité.

LA FEDERATION de balle-molle amateur du Québec fournit à toutes ses équipes affiliées des livres de règlements, des feuilles de pointage, des cartes de joueurs de même que de nombreuses autres facilités, dont la possibilité de participer aux Jeux du Québec ainsi qu'aux championnats régionaux. Le tarif d'adhésion est relativement bas (\$5). Pour informations: Gerald Dion, à la CSQ, 527-9311.

MICHEL CAMPO, instructeur adjoint de l'Olympique de Montréal, de la ligue de soccer Nord-américaine, a été muté au poste d'instructeur par intérim à la suite de la démission du pilote Renato Toffani. Cette démission survient après trois défaites (toutes de 2-0) de l'Olympique en autant de matches, tous disputés à l'étranger, et à la veille de la partie d'ouverture à l'Autostade, dimanche après-midi contre les Tornados de Dallas. Comme quoi notre nouveau club de soccer ne fait pas exception à la règle du sport professionnel: quand ça va mal, la tête de l'instructeur doit sauter!

BOB FOSTER, détrôné il y a quelques semaines comme champion mondial de la catégorie des poids mi-lourds par la Wold Boxing Association, ainsi que Ray Anderson, qu'il a battu par décision lors d'un récent combat en 15 rounds, ont été rayés de la liste des 10 meilleurs aspirants au titre par le même organisme. La WBA prétend que tous deux, lors de leur duel, ont été victimes d'une blessure de leur classe. Chez les poids lourds, le Torontois George Chivalo est toujours classé parmi les 10 premiers, soit 7ème, tandis que chez les poids mi-moyens, Clyde Gray, récent vainqueur du Montréalais Donato Paduano, apparaît maintenant au 10ème rang. Donato, qui vient d'annoncer sa décision de grimper parmi les poids moyens, n'est plus d'aucun classement.

HAL LANIER, joueur de champ intérieur des Géants de San Francisco, a révélé hier, qu'il souffrait d'épilepsie depuis neuf ans et qu'il ne s'en portait pas plus mal pour cela. Il a dit qu'il révélait la chose afin d'encourager les jeunes qui, souffrant du même mal, auraient tendance à renoncer à toute discipline sportive en raison de la crainte.

UNE PARTIE de ballon-panier entre les étoiles des associations Nationale et Américaine sera présentée le 28 mai à l'astrodome de Houston et sera télévisée sur le réseau TVS. Cette nouvelle a été annoncée par l'Association des joueurs de la Nationale, dont le président est Oscar Robertson. Ce dernier a précisé que la partie sera jouée en dépit de l'interdiction des propriétaires. Les recettes iront à la Fondation Whitney Young qui s'occupe de l'éducation des jeunes des ghettos.

LES ROUGH RIDERS d'Ottawa ne pourront pas tenir leur camp d'entraînement sur le terrain du collège Ashbury de Rockcliffe, comme ils en avaient l'intention. Le conseil municipal de cette petite localité de banlieue a déclaré que l'équipe est une entreprise commerciale et que sa venue à Rockcliffe, une ville huppée, violerait un règlement municipal de 1923 y interdisant toute forme de commerce.

RON ARENDS qui avait été obtenu des Argonautes de Toronto par les Stampede de Calgary en retour de Dave Cranmer, a décidé de prendre sa retraite. Arends n'a que 26 ans mais possède un bon emploi à Toronto.

HERVE FILION a eu le meilleur sur ses rivaux dans la sixième tranche du championnat mondial des conducteurs, à la piste Hazel avant-hier soir. Filion a remporté deux victoires en plus d'une seconde position. Il est maintenant au 4ème rang avec 302 points. Il est précédé d'Adolf Ubleis, de l'Autriche,

avec 358, Peter Wolfenden, de la Nouvelle-Zélande, avec 316, et Billy Haughton, des Etats-Unis, avec 313. Il reste trois soirées à ce championnat et chaque victoire donne 50 points. Neuf courses sont donc encore au programme de cette compétition dont Filion a remporté les honneurs l'an dernier.

LES CHEVAUX LIPIZZANS seront de nouveau le centre d'attraction du spectacle du "monde merveilleux des chevaux", qui sera présenté au Forum du 3 au 6 juin inclusivement. Plusieurs autres superbes races de chevaux seront aussi présents, dont un Palomino du nom de Robin et un étalon andalou, Pato. Le cheval andalou est reconnu pour son élégance, l'éclat de sa robe, sa bravoure et sa fulgurante rapidité.

LA FEDERATION de balle-molle amateur du Québec fournit à toutes ses équipes affiliées des livres de règlements, des feuilles de pointage, des cartes de joueurs de même que de nombreuses autres facilités, dont la possibilité de participer aux Jeux du Québec ainsi qu'aux championnats régionaux. Le tarif d'adhésion est relativement bas (\$5). Pour informations: Gerald Dion, à la CSQ, 527-9311.

LE MINISTRE du tourisme, de la chasse et de la pêche annonce la réédition de dix dépliants en couleurs illustrant les principaux parcs du Québec. Ces dépliants bilingues présentent un court historique sur 11 parcs et réserves et contiennent même, en certains cas, un bref exposé toponymique. On peut les obtenir en écrivant au 930, chemin Sainte-Foy, Québec.

LE CHAMPIONNAT NATIONAL d'escrime aura lieu à Ottawa du 22 au 25 mai. C'est l'événement le plus important de la saison où on connaîtra les représentants de notre pays pour les Jeux panaméricains de Cali, à la fin de juillet. On attend alors environ 150 escrimeurs de toutes les parties du pays. Le tournoi aura lieu au gymnase de l'université Carleton.

LE YUKON présentera un ralliement motocycliste à compter du 19 juin. Environ 200 concurrents sont attendus à cette compétition, dont le départ et l'arrivée auront lieu à White Horse. Cette épreuve, approuvée par le gouvernement, a reçu la sanction de l'Association canadienne de motocyclisme.

COLOMBUS aura une équipe de hockey dans la ligue Internationale à compter de la saison prochaine. Cette franchise a été acquise par Charles O. Finley, propriétaire des Golden Seals de la Californie. Wren Blair, directeur général des North Stars du Minnesota, pour sa part s'est porté acquéreur d'une franchise dans la même ligue, pour la ville de Saginaw, au Michigan. Colombus évoluera en 1971-72 et Saginaw la saison suivante. Cette dernière équipe pourra jouer dans son nouveau centre de \$12 millions.

BASEBALL

AUJOURD'HUI (et les lanceurs probables)

LIGUE NATIONALE
Aucune partie

LIGUE AMERICAINE

New York, Peterson (3-2)
à Milwaukee, Pattin (3-3), 2h30
Oakland, Hunter (5-2)
à Kansas City, Bunker (2-2),
8h30

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

G	P	MOY.	DIFF.
Est			
New York	19	10	655
Pittsburgh	19	11	633
St-Louis	18	14	563
Montreal	12	11	522
Chicago	15	17	469
Philadelphie	9	20	310
Ouest			
San Francisco	25	9	735
Los Angeles	16	17	485
Atlanta	15	16	484
Houston	15	17	469
Cincinnati	11	20	355
San Diego	9	21	300

Mardi

Chicago 6, Philadelphie 2
Pittsburgh 10, San Diego 4
St-Louis 10, Montreal 4
Los Angeles 6, Atlanta 1
San Francisco 6, Cincinnati 1
New York 8, Houston 1

Hier

Houston 5, New York 4
Cincinnati 2, San Francisco 7
Chicago 9, Philadelphie 4
St-Louis à Montréal, remise
Pittsburgh à San Diego, 10h30
Atlanta à Los Angeles, 11h

LIGUE NATIONALE

Hier

(2ème partie)

Chicago 000 400 500 - 9 12 0
Philadelphie 000 002 110 - 4 7 0

Holtzman 2-4 et Rundle; Bunting 1-6. Hoerner (7), Brandon (9) et Ryan, C: Santo (6), Callison (2), Williams (8), T. Taylor (1), Lis (2), A: 8,518.

(C'était le 299ème circuit de la carrière de Billy Williams).

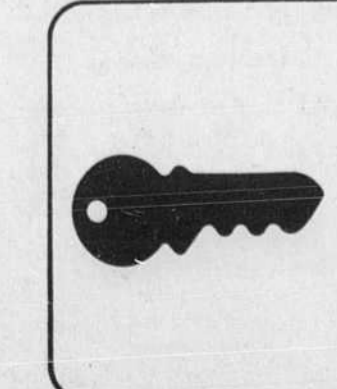
Vous allez dans l'Ouest?
Composez 877-4032
pour réservations immédiates
à l'hôtel Fort Garry, Winnipeg,
à l'hôtel Bessborough, Saskatoon,
à l'hôtel Macdonald, Edmonton,
ou à tout autre hôtel CN.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE		LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. FRANÇOIS CARDINAL, C.A. CLAUDE ROY, C.A. RONALD PERRON, C.A.		Comptables agréés 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194
PROVOST & PROVOST		VIAU & ROBIN
Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. ROLAND PROVOST, C.A.		Comptables agréés LUCIEN D. VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADRON, C.A. ARNAUD R. VIAU, C.A. S. SERGE GERVAIS, C.A. WAGUIM BOULOS, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph 274-6513		4926 avenue, Verdun, Verdun 769-3871
Duval, Buteau & Cie		
COMPTABLES AGRÉÉS		
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987		
THORNE, GUNN & CIE		
Comptables agréés		
R.J.P. DAVTON C.A. J.F. LEWIS, C.A. C.A. POISSANT C.A.		
D.P. AHEM, C.A. J.D. HOGG C.A. A. GALOIS, C.A.		
D.M. LONG, C.A. G.R. McPHEE, C.A. J.M. BRASSE, C.A.		
H.J. GARBEAUX C.A. W.G. HOGG C.A. E.G. WARD, C.A.		
F. GAYVREAU, C.A. L.L. WRIGHT, C.A. L.L. GUYER, C.A.		
R. BOULANGER, C.A. M.B. TURCOTE, C.A. R.M. WHITE, C.A.		
P. CLAVIER, C.A. R.A. ROSS, C.A. D.W. SMITH, C.A.		
R.B. SAVOIE, C.A. R. BEAUPRE, G.A. M.A. MCMORRAN, C.A.		
S. GUYOT, C.A. J. MAGNAN, C.A. R. VAU, C.A.		
800, PLACE VICTORIA, SUITE 2604 - Tel. 878-3011		
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.		
SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS		
comptables agréés		
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 - 861-5741		
71, rue Saint-Pierre, Québec 2 - 692-1201		
184, avenue de la Cathédrale, Rimouski - 724-4136		
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke - 567-5259		

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE Marion, Robic & Robic ci-devant Marion & Marion 2100, rue DRUMMOND Montréal, 25 288-2152	MEUBLES DE BUREAUX VENEZ CHOISIR VOTRE AMÉUBLEMENT SUR LES LIEUX STATIONNEMENT Canada Dactylographe Inc. 7035 AVE. DU PARC 270-1141
--	--



TRICOT DOUBLE À RAYURES FINES

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



Arnel* frais et sans souci

Modèles d'été aux rayures gaies et amincissantes. Pour celles qui sont encore minces et celles qui le sont moins. Robes classiques et pratiques. Tricot double d'Arnel* facile à entretenir et infroissable. Toujours impeccable. Même après des heures de voyage. Même en sortant des bagages. De gauche à droite:

- A. Manches courtes. Col rabattu. Ceinture du même tissu. Tailles 12 à 18 à rayures brunes, bleues ou pourpres sur fond blanc.
- B. Sans manches. Col chemisier. Poche. Boutons devant. Ceinture du même tissu. Tailles: 12 à 20 à rayures bleues, brunes ou pourpres sur fond blanc. Tailles 16½ à 22½ à rayures brunes ou rouges sur fond blanc.

- C. Robe à col chemisier. Décolleté en V. Tailles 14 à 20 à rayures brunes, bleues ou pourpres sur fond blanc.
- D. Sans manches. Col rabattu. Ceinture du même tissu. Tailles 16½ à 22½ à rayures marine ou lilas sur fond blanc.
- E. Encolure ras du cou. Ceinture du même tissu. Tailles 16½ à 24½. Rayures aqua ou marine sur fond blanc.
- F. (Hors photo). Robe droite et sans manches. Décolleté arrondi. Poche. Ceinture du même tissu. Tailles 12 à 18 à rayures brunes, bleues ou pourpres sur fond blanc. Tailles 16½ à 24½ à rayures aqua ou marine sur fond blanc.

\$14

Téléphoner à 842-6261 - Robes pour Tailles ordinaires - Rayons 110 - Robes pour tailles fortes - Rayon 115 - Au deuxième - Centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

HEURES D'OUVERTURE: CENTRE-VILLE, Square Phillips, DORVAL, au Centre Commercial, ROCKLAND, au Centre Commercial, BOULEVARD, au Centre Commercial, SNOW DON, 5343 Chemin de la Reine-Marie, COMMANDES TELEPHONIQUES, Lundi à mercredi 9 h 30 à 6 h, Jeudi et vendredi 9 h 30 à 9 h, Samedi 9 h à 5 h. 631-6741, 739-5521, 728-4571, 844-2811, 842-6261, Lundi à mercredi 8 h 30 à 6 h, Jeudi et vendredi 8 h 30 à 9 h, Samedi 8 h 30 à 5 h.